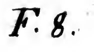




FONDO PIZZOFALCONE.
NAZIONALE
B. Prov.
VIII
304
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI
NE MACVLA
LIOTECA PROVINCIALE
Armadio
Palchetto
Num.° d' ordine




F. 8.

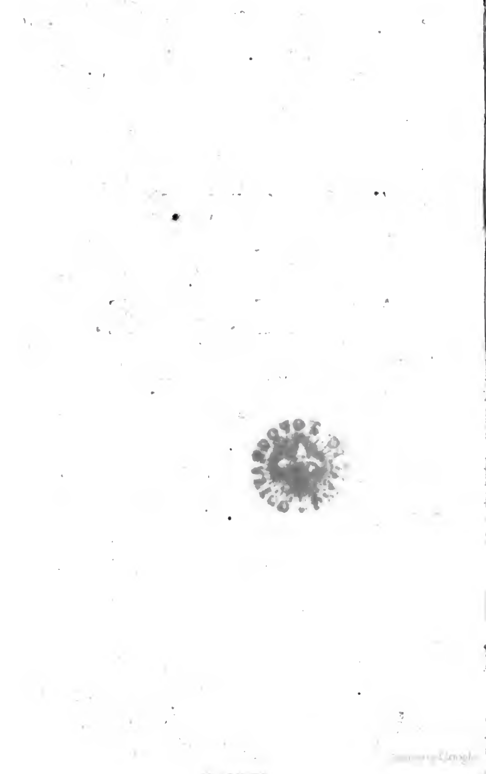
TRAITÉ

DE

TACTIQUE.

TOME SECOND.





TRAITÉ DE TACTIQUE

POUR SERVIR

DE SUPPLÉMENT

AU

COURS DE TACTIQUE THÉORIQUE, *PRATIQUE, ET HISTORIQUE.*

Non tam multitudo & virtus indocta,
Quàm ars & exercitium, solent præstare victoriam.
Vegeti, lib. 1, cap. 1.

Par M. Joly de Maizeroy, Lieutenant Colonel d'Infanterie.

TOME SECOND.

A PARIS, RUE DAUPHINE,
Chez Claude-Antoine Jombert, Fils aîné, Libraire, près le Pont-Neuf.
Avec Approbation & Privilege du Roi.

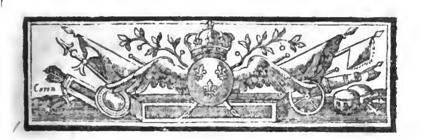
M. DCC. LXVII.



AVIS AU RELIEUR.

Les deux feuilles A & B *du premier tome, ayant la marque* Tome II. *On a joint une étoile aux deux premieres feuilles du second pour les distinguer.*

Au dernier feuillet du Tome I, *il y a un carton qu'il est essentiel de placer à la feuille* S.



TRAITÉ DE TACTIQUE.

CHAPITRE XII.

DE LA GUERRE DÉFENSIVE.

ARTICLE I.

Conduite de divers Généraux pour servir d'exemples. Mauvaise conduite des alliés en Portugal. Plan d'une défensive dans un pays vaste où il y a peu de places.

DE toutes les grandes parties de la guerre, celle-ci est sans doute la plus sublime, la plus difficile à bien conduire,

& celle qui demande le plus de talens dans un Général. Comme elle ſuppoſe de l'infériorité, il faut abſolument y ſuppléer par l'habileté des diſpoſitions. Il eſt bien plus difficile de conſerver ſon terrein avec de petits moyens, que de conquérir avec de grandes forces. L'objet de la guerre défenſive étant de couvrir ſon pays, il faut prendre un poſte où l'on puiſſe arrêter l'ennemi; mais comme il peut ſe porter ſur la droite ou ſur la gauche, on garde les paſſages de chaque côté, on munit les places, s'il y en a, & l'on ſe fortifie aſſez dans ſes poſtes, pour qu'ils ſe ſoutiennent juſqu'à ce qu'ils ſoient ſecourus, ſoit par des corps intermédiaires, par des détachemens de l'armée, ou par l'armée entiere, ſi l'on reconnoît que toute celle de l'ennemi s'y ſoit portée. On doit donc être placé de ſorte qu'en marchant par la ligne droite, on le previenne dans tous ſes mouvemens.

Lorſque le Maréchal de Villars ſe poſta à Sirck, en 1704, pour couvrir les Evêchés & la Lorraine, l'armée françoiſe aſſiſe ſur une hauteur, avoit ſa gauche appuyée à la Moſelle, ſon front couvert de grands ravins, ſes derrieres libres, & tous les environs propres à ma-

nœuvrer. Le Duc de Marlborough, qui s'étoit emparé de Treves, paroissoit vouloir assiéger quelqu'une de nos places, ou pénétrer dans le pays Messein. Mais resserré entre la Sarre & la Moselle, il n'auroit pû aller en avant, sans prêter le flanc, sans hazarder son arriere-garde & ses bagages (*a*) & sans risquer de perdre ses communications, parce qu'il eût marché entre notre armée & Sarlouis, que nous occupions. S'il eût voulu assiéger cette place, le Maréchal étoit à portée de la secourir ; & s'il avoit passé à la gauche de la Moselle, pour marcher vers Thionville ou vers la Meuse, nous pouvions encore le prévenir, autant par notre position, que par la difficulté du pays, qu'il auroit dû traverser. Il n'avoit donc d'autre parti à prendre, que celui de nous attaquer, ce qu'il ne fit point, par les raisons que j'ai dites dans *ma premiere partie, chap. VI, art. 2.*

MM. de Turenne & de la Ferté, ayant été forcés dans les lignes de Valencienne en 1655, M. de Turenne fut se

(*a*) J'ai fait voir dans le Chapitre septieme que cet inconvénient n'étoit pas à craindre avec une armée disposée pour la marche comme je l'ai démontré. La seule difficulté seroit donc ici de conserver la sûreté de ses communications.

poster sur la Somme, il mit cette riviere à sa gauche ; sa droite étoit appuyée à une montagne, & devant lui couloit un ruisseau dans un ravin très-profond. Il se fortifia encore par des retranchemens sur son front & sur la montagne. Dans cette position il arrêta l'armée victorieuse d'Espagne, qui n'osa l'attaquer ; & malgré sa foiblesse (car il n'avoit que 7000 fantassins & 8000 chevaux, moitié moins que les Espagnols) il eut la hardiesse de faire un gros détachement pour ravitailler Condé (*a*). Les ennemis ayant marché vers Saint-Guilain, il sécourut cette place, & finit glorieusement la campagne, par la prise de la Capelle.

* V. ses Mémoires & l'Hist. Mili. de Louis XIV.

En 1703, le Maréchal de Villars, qui avoit joint l'Electeur de Baviere, se chargea de défendre ses états, tandis qu'il exécuteroit le projet qu'il avoit formé. C'étoit de marcher par le Tirol, pour se

(*a*) Le Prince de Condé, malgré la pluie & la fatigue des troupes, après une longue marche, vouloit attaquer en arrivant ; mais Fuensaldagne s'y opposa. Ce Prince étoit d'un caractere violent & trop impétueux, défaut qui a un peu terni sa gloire. Si un homme de guerre doit être prompt dans l'exécution, & ne rien trouver d'impossible, quand il n'y a pas d'impossibilité réelle, il doit aussi peser les difficultés, pour ne pas sacrifier les troupes trop légérement.

réunir à M. de Vendôme qui étoit en Italie, & devoit s'avancer pour lui donner la main (*a*) M. de Villars se campa entre Dillingen & Lavingen, appuyé à ces deux places, ayant le Danube à dos, qui fait une anse dans cet endroit. Le Prince de Bade essaya de jetter un pont sur ce fleuve, dans le dessein de se mettre derriere lui: M. de Villars le prévint, marcha au pont qui n'étoit pas encore achevé, tua quatre cens hommes, & obligea les ennemis de se retirer. Quelque-tems après il fit passer un corps, pour couper notre communication avec la Suisse: le Maréchal le sçut, & détacha M. de Légal qui le battit. * Il tenta ensuite aussi inutilement de surprendre la Ville d'Ausbourg. Un Général moins habile que M. de Villars, eût mis le Danube devant lui pour en défendre le passage, qui tôt ou tard eût été forcé; au lieu que par sa position, le Prince de

* V. Tom. I. p. 417.

(*a*) L'Electeur prit Inspruch & plusieurs autres places; mais il fut arrêté aux défilés des montagnes du Trentin par les Milices du pays, auxquelles les grisons se joignirent. M. de Vendôme, qui, de son côté, avoit forcé les passages, & pénétré jusqu'à Trente, fut obligé de revenir en Italie, parce que le Duc de Savoie, notre allié, venoit de changer de parti. Cela détermina l'Electeur à abandonner le Tirol. Il revint dans ses Etats, & se campa sur l'Iser.

Bade ne pouvoit le tenter nulle part, ſans craindre de l'avoir à dos, & d'être attaqué lorſqu'une partie de ſon armée ſeroit paſſée. A l'égard des poſtes que nous avions depuis Ulm juſqu'à Donavert, ils étoient à la rive droite du fleuve qui les couvroit. S'ils euſſent été placés en avant comme le corps de l'armée, ils auroient pu être enlevés. M. de Villars avoit deux ponts derriere lui, & le Prince de Bade ne pouvoit tenter le paſſage qu'au-deſſus d'Ulm que nous occupions, outre un petit corps d'obſervation qui étoit campé vis-à-vis. Le Maréchal en repaſſant ſes ponts, pouvoit joindre ce corps, avant que le Prince de Bade eût eu le tems de rien exécuter. Sa poſition étoit donc très-ſçavante, & ſemblable à celle de Céſar ſur la riviere d'Aiſne, dont j'ai parlé dans la *troiſiéme partie*, *chap. VI.* Le Maréchal de Villars reſta long-tems dans ce camp, où il tint ſes troupes en haleine par de petits combats, contre les gardes & les détachemens des ennemis. Cependant M. de Bade, ayant reçu des renforts, laiſſa le Comte de Stirum avec une partie de ſon armée, devant le camp de Dillingen, déroba ſa marche, paſſa le Danube, & s'empara d'Ausbourg, dont les habitans lui ouvrirent les por-

tes: projet très-beau & bien exécuté, puisqu'il avoit vingt lieues à faire de plus que M. de Villars. Celui-ci laissa dix-neuf bataillons avec vingt escadrons dans son camp, aux ordres de M. d'Usson, & se mit en marche pour le prévenir. Cela étant inutile, il se joignit à l'Electeur; & tous deux réunis, tâcherent de l'attirer au combat: mais ils ne purent lui faire quitter le poste avantageux qu'il avoit pris sur le Lech. Toutes leurs tentatives à cet égard ayant échoué, ils résolurent de marcher au Comte de Stirum, qui paroissoit vouloir passer le Danube, & leur couper la communication avec le camp de Dillingen. Ils repasserent le fleuve sur le pont de Donavert, trouverent les ennemis en bataille sur deux lignes, derriere le ruisseau de Bleintheim, dans la pleine d'Hochstet; les attaquerent, & gagnerent sur eux une victoire complette. Telle fut la fin de cette campagne aussi belle qu'il y en ait jamais eu, & des plus glorieuses pour le Maréchal (*a*). La campagne de M. le Maréchal

(*a*) M. d'Usson devoit attaquer en même-tems de son côté, & l'on étoit convenu avec lui d'un signal de trois coups de canon : les ennemis, sçachant qu'on marchoit à eux, en tirerent trois pour rappeller leurs fourageurs,

de Créqui, en 1677, eſt encore un exemple de défenſive, & un des plus beaux modeles qu'on puiſſe prendre pour les mouvemens, les marches & les campemens. Elle a été détaillée ſur les lettres mêmes de M. de Crequi, par M. de Baïe, commandant des cadets du Roi de Pologne, Duc de Lorraine, avec toute la juſteſſe & l'exactitude poſſible. Rien n'eſt plus inſtructif que ce petit ouvrage Comme on peut ſe le procurer, je me contenterai de rapporter le plan que le Maréchal ſe propoſoit par le mémoire qu'il envoya à la cour (*a*).

Les alliés avoient une armée conſidérable en Flandre, ils en aſſembloient une autre vers Treves, & les Impériaux menaçoient la haute Alſace. Il étoit queſtion de garantir cette Province, en ſoutenant Briſack & Scheleſtat, de couvrir Nanci & les Evêchés; d'un autre côté, de gagner Stenai avant eux, au

---

cela cauſa une mépriſe qui fit attaquer M. d'Uſſon plutôt qu'il n'auroit du; il fut repouſſé, & regagna ſes retranchemens. Sans cela le Comte de Stirum ſe ſeroit trouvé entre deux armées, l'une en front, l'autre à dos.

(*a*) M. de la Roziere en a fait auſſi une analyſe où il a joint le détail de toutes les marches, avec le local des différens campemens. Ces ſortes d'ouvrages donnent une grande facilité pour s'inſtruire. Ceux qui ſont à por-

cas qu'ils se portassent dans le Luxembourg, & qu ils voulussent s'approcher de la Meuse. Pour remplir ces différens objets, l'armée françoise devoit s'avancer d'abord le long de la Nied, pour consommer ce qui est entre cette riviere & la Moselle, tandis que l'ennemi, se portant sur la Sarre, auroit trouvé un pays ruiné. Si la difficulté d'y subsister lui faisoit prendre le parti de tourner vers Thionville, pendant que l'armée Impériale se servant du passage de Strasbourg, entreroit en Alsace, menaceroit Phalsbourg & la petite Pierre, M. de Créqui devoit laisser un gros détachement sur le haut Rhin, garnir Metz, Thionville, Verdun, & se tenir à portée de les soutenir contre l'armée des alliés, ou de les suivre, s'ils tournoient du côté de la Meuse. M. de Monclar, chargé de veiller sur la haute Alsace, devoit maîtriser les Impériaux, qui n'oseroient passer les montagnes, entrer dans un pays ruiné, & s'éloigner des lieux d'où ils tiroient leur subsistance. Au cas que ces difficultés les fissent penser à s'établir dans la haute Alsace, à la faveur de quel-

---

rée d'avoir les mémoires de campagnes aussi célébres, rendent un vrai service aux Militaires de les publier.

ques bons postes dont ils pouvoient s'emparer, ayant la facilité de tirer leurs vivres du Brisgau, on devoit bien munir Brisack, & les observer de maniere à les empêcher de faire aucune entreprise considérable. M. de Créqui, de son côté, posté entre les deux Nieds & la Seille, suivoit tous les mouvemens des alliés, soit qu'ils voulussent se porter vers Marsal, Dieuze, Platzbourg, ou que changeant de dessein, ils passassent la Mozelle pour se rapprocher de la basse Meuse, & agir de concert avec leur armée de Flandre.

Ce mémoire est une des meilleures pieces qu'on puisse donner, pour faire voir comme on doit former le plan d'une grande défensive, telle que celle-ci dont il étoit chargé. Il y prévoit tous les cas, les mouvemens, & toutes les pensées des ennemis. Il l'éxécuta avec autant de vigilance & d'activité, qu'il l'avoit conçu avec prudence. Il rompit tous leurs projets; & sur la fin de la campagne, ayant paru vouloir prendre ses quartiers dans la haute Alsace, les ennemis se séparerent, & tirerent vers le Palatinat, où ils comptoient hyverner (*a*). M. de Créqui, dont

(*a*) M. de Créqui s'éloigna de la Bruche où il étoit

tous les préparatifs étoient faits, rétablit son pont, passa le Rhin, & fut investir Fribourg, qu'il prit avant que les Impériaux fussent en état de le secourir. Ainsi ce Général qui, deux ans auparavant, s'étoit fait battre à Consarbrick, par la plus grande de toutes les écoles (*a*) fit dans cette occasion une des belles campagnes qui soit dans l'Histoire. Cela prouve que les hommes, qui voyent le mieux les choses en grand, sont sujets comme les autres, à négliger les précautions les plus triviales, sur-tout lorsqu'ils sont durs, présomptueux, méprisans, & trop décisifs. Comme ils ne peuvent écouter aucun avis, personne ne s'avise de leur en donner. La plûpart même se réjouissent de leur malheur. Tel étoit le caractere du Maréchal de Créqui, dont il vit bien sans doute qu'il falloit rabattre, après cet échec, & la révolte de la garnison de Trève, que son humeur lui avoit en quelque sorte attirée.

---

campé, se rapprocha de Schelestat, & sépara son armée de sorte qu'elle pouvoit se rassembler en peu d'heures. Il fit aussi rompre le pont qu'il avoit sur le Rhin près de Brisack.

(*a*) Les ennemis passerent la riviere à un gué qui n'avoit pas été reconnu, & forcérent une tour qui étoit à la tête du pont où il n'y avoit qu'une garde de trente

Un des plus beaux plans de défensive qui se trouve dans notre histoire, est celui du Maréchal de Montmorenci, en 1536, lorsque Charles-Quint entra en Provence. Il consistoit à faire le dégât depuis les Alpes jusqu'à Marseille, & depuis la mer jusqu'au Dauphiné ; à se borner à la défense de Marseille & d'Arles ; à tenir l'armée campée sous Avignon couverte de la Durance ; à ne point hazarder de bataille, ni s'engager dans aucune action importante, sans une certitude morale du succès. On avoit la commodité du Rhône pour les vivres, & un corps d'armée à Valence, au cas que les ennemis marchassent du côté du Dauphiné, ou pour renforcer celui d'Avignon selon le besoin.

Histoire de François I, par le Pere Daniel.

En 1704, les alliés firent de si mauvaises dispositions en Portugal, que Philippe V. leur enleva dans moins de trois mois, plus de trente places. Le Portugal est difficile à défendre par sa situation. Cependant si le Marquis de las Minas, qui commandoit leur armée, au lieu de se trop diviser, se fût contenté de garder

V. les Mém. du Maréchal de Bervick, tom. 1. pag. 311.

hommes. M. de Créqui, qui avoit une partie de son armée au fourage, fut surpris & battu ; il se jetta dans Tréve pour la défendre.

les principales têtes du pays, & de prendre avec le gros de son armée des postes avantageux, les Espagnols n'auroient osé se séparer en cinq ou six corps, pour faire plus de conquêtes en même-tems; les places principales eussent été mieux garnies, & l'armée plus en état de les soutenir. Le plus grand de tous les défauts, est de vouloir tout conserver: il faut sçavoir sacrifier une partie de son terrein, & abandonner les bicoques, qu'on ne sçauroit garder sans s'affoiblir. Les Portugais firent, dans cette occasion, la même faute que les Hollandois, lorsqu'ils furent attaqués par Louis XIV en 1672: Les François y tomberent aussi en voulant garder toutes leurs conquêtes. Il falloit tenir des garnisons dans une multitude de places, ce qui affoiblit l'armée, lorsqu'on fut attaqué par les alliés.

Le genre de défensive change selon la nature du pays. Lorsqu'il est peuplé, rempli de places fortes, ou de Villes susceptibles d'être promptement fortifiées, on peut défendre le terrein pied à pied. L'armée trouve par-tout des appuis, sans trop s'éloigner de ses dépots: mais quand il faut défendre de vastes frontieres, où

le pays eſt preſque déſert, les places à une prodigieuſe diſtance les unes des autres, ſouvent très mauvaiſes, comme on le voit ſur les confins de la Pologne, du côté de l'Ukraine & de la Moldavie; ce ſont alors des combinaiſons toutes différentes. Une armée foible, ſi elle vouloit tenir ferme dans un poſte, s'expoſeroit à être inveſtie, à voir ſes communications coupées, à être obligée de ſe rendre faute de ſubſiſtance, ou de combattre par déſeſpoir. C'eſt le cas où ſe trouva le Czar Pierre le grand, ſur le Pruth, en 1712, & Sobieski, Roi de Pologne, à Zurauno en 1676 *.

* V. la troiſieme partie ch. 6. art. 1.

Dans ces ſortes de guerres, où les dépôts ſont éloignés, les ſubſiſtances rares, l'armée ne pourroit en mener avec elle, que pour peu de tems; il faut des troupes accoutumées à ſe paſſer de peu. Dès qu'on eſt réſolu de garder la défenſive, il ne faut pas héſiter d'abandonner une grande étendue de pays, non-ſeulement en avant, mais auſſi ſur les côtés, & de le dévaſter autant que l'on pourra. On aura ſeulement attention d'être maître de ſes derrieres, de prendre un bon poſte qui ne ſoit pas trop éloigné d'une place, & de garder, ſur ſes flancs, certains paſ-

ſages des plus importans (*a*). Un ennemi, tel que le Turc, qui couvre la terre d'armées immenſes, manquera bien-tôt de vivres, & ne s'avancera que lentement. Ses Tartares & ſa Cavalerie légere, ſe répandront de toutes parts, paſſeront des fleuves à la nage, & pourront même ſe jetter ſur les derrieres : mais n'étant pas ſoutenus de près par le corps de l'armée, ils ne feront que des incurſions. On pourra les ſurprendre à quelque paſſage de riviere, à quelque défilé, & les défaire en détail. Cependant la belle ſaiſon ſe paſſera, & l'ennemi ſera obligé de reculer; ou bien l'on aura le tems de recevoir les ſecours qui ſe préparent.

(*a*) On y fait des palanques, qui ſont des forts de terre, ou des petits camps retranchés, très-propres dans un pays vaſte, & peu peuplé, où il n'y a que de loin à loin des villes fermées dont on puiſſe faire des poſtes. On s'en ſert beaucoup en Hongrie. Quand on n'a point de places aſſez fortes pour garder ſes communications, le meilleur parti eſt de faire un camp retranché.



ARTICLE II.

Des armées d'obſervation. Des lignes pour couvrir un pays. Examen de leurs avantages & de leurs défauts.

LEs armées d'obſervations ſont dans le cas de la guerre défenſive, parce qu'elles ſont deſtinées à contenir l'ennemi, & non à le combattre, à moins qu'il ne marche pour les attaquer. Auſſi doivent-elles prendre des camps avantageux, & s'y fortifier. Elles ſuivent les mouvemens de l'ennemi, en ſe poſtant toujours de maniere à l'arrêter, & le barrer dans ſes deſſeins. M. le Maréchal de Saxe s'étoit poſté ſur la Lys en 1744, pour couvrir les ſiéges d'Ypres, Menin, & d'autres places, que fit l'armée du Roi dans cette partie: & lorſque Sa Majeſté fut obligée de marcher avec un gros détachement pour ſecourir l'Alſace, il ſe poſta ſi bien à Courtrai, que les alliés n'oſerent rien entreprendre. Il ſoutint encore en 1746 les ſiéges de Charleroi & de Namur, que nous fîmes dans la plus grande tranquillité.

Lorſque

Lorsque le Maréchal de Villeroi assiégeoit Charleroi en 1693, M. de Luxembourg faisoit tête au Prince d'Orange avec une armée très-inférieure. Ce dernier parut en vouloir à la Flandre, & détacha l'Electeur de Baviere pour aller vers l'Escaut : M. de Luxembourg ne prit pas le change, il se contenta de faire observer la marche de l'Electeur, & se tint prêt à marcher, si ce dessein se trouvoit véritable. Le Prince d'Orange fit revenir l'Electeur, parce qu'il craignoit que, s'il s'éloignoit trop, M. de Luxembourg ne le combattît avant qu'ils aient pû se rejoindre. Cet exemple me fait conclure, qu'il vaut mieux avoir une armée d'observation foible, que de s'enfermer en entier dans ses lignes, lorsque l'ennemi a une armée en campagne. Si l'on a quarante mille fantassins & dix mille chevaux, pour attaquer une place où il y aura trois mille hommes de garnison, quinze mille suffisent pour le siége, en les rafraîchissant s'il est nécessaire. Il en restera 25000 qui, en prenant de bonnes positions, peuvent en imposer à l'ennemi, dont l'armée seroit de 40000. Le Roi de Prusse a dit, qu'il préféreroit toujours une armée d'observation, à des lignes;

ce Prince, l'oracle du jour, ne pense pas autrement que tous les bons Généraux.

Les lignes pour couvrir un pays, sont aussi du ressort de la guerre défensive. Depuis qu'elles sont imaginées, les gens éclairés en ont reconnu les défauts & l'inutilité. Malgré cela, elles ont encore un grand nombre de partisans, que l'ignorance & la routine rendent intraitables sur cet article. J'ai dit, dans ma seconde partie, que les lignes de Stolhoffen étoient les premieres qui eussent été connues; c'est une faute, & quand on en fait, il faut, si l'on peut, les corriger. On voit qu'en 1691, le Marquis de Villars fut chargé de défendre les lignes qui couvroient le pays depuis l'Escaut jusqu'à la mer. Il dit au Marquis de Boufflers, que le meilleur moyen étoit d'avoir en avant un bon poste, qui obligeât les ennemis à ne les attaquer que par la droite ou la gauche. Il se posta avec sa petite armée, entre Cambrin & le pont d'Espierre, en ne laissant sur la ligne que des détachemens aux principaux passages. On voit que M. de Villars connoissoit tous leurs inconvéniens, puisqu'il prit le parti de se disposer, comme s'il

V. ses Mém.

n'y en eût point eu (*a*). Dans l'année 1694, le Prince d'Orange, ayant assemblé son armée sur l'Escaut, parut menacer Ypres, Menin, la Kenoque & Furne. Le Maréchal de Villeroi songea aussitôt à perfectionner ses lignes. Il disposa pour les garder des bataillons de distance à autre, & marqua à chaque escadron, celui qu'il devoit soutenir. Le Prince, dont le vrai dessein étoit d'assiéger Namur, laissa-là les lignes, & suivit le Comte d'Athlone, qui avoit été détaché pour l'investissement de cette place. Je suis sûr que le Maréchal de Villeroi s'applaudissoit de ses dispositions, qu'il croyoit admirables. Sans prendre la peine de le contredire, on peut juger par ses faits, comparés à ceux de M. de Villars, lequel des deux exemples est le meilleur à suivre en pareil cas.

Dans la guerre de 1701, on avoit entouré de lignes tout les Pays-bas. C'étoit la manie du tems, comme ce l'est à présent d'avoir beaucoup de canons. Celles qui couvroient le pays de Vaës, où com-

(*a*) Cette ligne suivoit le canal de Boisingue jusqu'à la Kénoque, passoit à Loo & alloit joindre la grande Moërie entre Furne & Dunkerque.

mandoit M. de la Mothe, furent forcées en 1703. Les ennemis se proposoient encore d'attaquer celles d'Anvers qu'ils eussent forcées de même, si les Maréchaux de Villeroi & de Boufflers réunis, n'eussent surpris le corps du Baron d'Obdam, posté à Efferen près d'Anvers, qui fut obligé de se retirer sous Lillo. Outre cette armée & la garde des lignes, nous avions quarante bataillons qui veilloient à la sûreté d'Ostende, & vingt sur l'escaut, qui devoient joindre M. de la Mothe.

Puisque les lignes ne dispensent pas d'avoir des corps d'armée pour soutenir les places & les postes principaux, que malgré cela elles sont toujours forcées, elles sont donc inutiles. Si l'on prend ses quartiers derriere elles, elles ne sont pas moins exposées à être franchies par l'ennemi, qui se sera rassemblé en dérobant son mouvement : les quartiers ne seront pas moins percés & enlevés, s'ils n'ont pas le tems de se réunir. Il suffit donc d'avoir des têtes bien fortifiées, & de prendre toutes les précautions indiquées au *chap. V. de la quatriéme partie.* Les lignes garantissent bien moins une chaine de quartiers, qu'une riviere devant eux.

Malgré cette barriere, ils seroient insultés & très exposés, si la disposition n'étoit pas de sorte à pouvoir se rassembler promptement, pour s'opposer aux entreprises de l'ennemi.

On a eu encore des lignes depuis la Meuse, entre Hui & Namur, jusqu'à la Nêthe, qui n'ont pas été plus utiles que les précédentes. Les ennemis, en 1705, en avoient fait depuis Lauterbourg sur le rhin, jusqu'à la montagne. Une partie de leur armée, qui étoit sur la Mozelle, ayant filé vers la Flandre, le reste fut renforcer ces lignes. Le Maréchal de Villars, s'étant emparé de Treves & de Sarbourg, joignit M. de Marsin, & marcha droit à Weissenbourg. Le général Thungen n'osa demeurer dans ses lignes; il se retira sous Lauterbourg dans un bon poste, où l'on ne put le forcer. L'année suivante, le Maréchal de Villars, qui s'étoit emparé de cette place, fit travailler aux lignes qu'il disposa pour en couvrir l'Alsace. Elles subsistent encore, & ont environ six à sept lieues d'étendue. Les lignes de la Kinche & de Stolhoffen, sont de celles qui ont fait le plus de bruit. Malgré leur peu de longueur & la bonté de leur situation, elles n'ont pas

V. ses Mém.

ſervi plus que les autres à donner bonne opinion de ce ſyſtême. La raiſon de cela eſt que, ſi elles ſont aſſez courtes & aſſez bien garnies de troupes pour être ſoutenues, l'ennemi donnera tant d'attention de côté & d'autre, qu'il les fera dégarnir (*a*). Si l'on y reſte, il exécutera le projet qu'il démontre, & qui n'étoit d'abord que pour donner le change.

Nous avions encore des lignes ſur la Motern, depuis Enweiler, paſſant par Haguenau, juſqu'au Rhin : M. de Villars ne penſa à les défendre qu'en corps d'armée : il ſe campa à Verchen, pour être à portée de ſoutenir le Comte du Bourg, qui étoit dans la plaine du Fort-Louis, avec vingt bataillons & trente-cinq eſca-

(*a*) En 1703, M. de Villars, voulant faire le ſiége de Kell pour avoir un paſſage par Strasbourg, fit croire qu'il vouloit joindre l'Electeur de Baviere ; il envoya un corps à Huningue, fit rétrécir la voie des caiſſons, & employa encore d'autres démonſtrations qui pouvoient perſuader ce deſſein. Le Prince de Bade le crut d'autant plus véritable, qu'il n'imagina point que l'armée de France feroit vingt cinq lieues, ayant des rivieres & des défilés à traverſer dans une mauvaiſe ſaiſon, & obligée de paſſer entre Briſac & Fribourg. Il dégarnit ſes lignes pour renforcer les paſſages des montagnes. Cependant le Maréchal raſſembla ſes troupes ſous divers prétextes, marcha droit aux lignes, y entra, & fit le ſiege de Kell. La même année, les Bavarois furent forcés par les Impériaux dans leurs lignes de Dietfurd, qui couvroient les Etats de l'Electeur du côté de la Franconie.

drons. Comme il ſçut que le Prince de Bade approchoit, il en ſortit, joignit le Comte du Bourg, & ordonna aux troupes qu'il avoit laiſſées en divers poſtes, de ſe retirer, ſi l'ennemi y marchoit. Il y entra effectivement par Paſſenhoff; mais le Maréchal, ayant fait attaquer l'Iſle de la Lande, ils craignirent que leurs lignes de Stolhoffen ne fuſſent priſes à revers, & y porterent du ſecours. Cependant il ne put empêcher la priſe de Druſenheim, & celle d'Haguenau, d'où M. du Péri s'échappa très-adroitement après une belle défenſe. Il y a encore eu les lignes d'Etlinguen qui ne nous arrêterent point en 1734, lorſqu'on marcha par ce côté pour inveſtir Philipsbourg. Ce fut M. de Noailles qui fut détaché pour les attaquer par la montagne avec onze bataillons & deux régimens de dragons, pendant que M. le Prince de Tingry devoit y entrer d'un autre côté. Le Prince Eugene campé à Mulberg, ne les crut pas ſoutenables, & ſe retira dans ſon camp d'Hailbron. Voilà tout ce qu'on peut dire ſur ces ſortes de lignes, dont je viens de faire pour ainſi dire l'hiſtoire: ouvrages aſſez bizarres, qui n'ont jamais été connus des anciens, & ſemblent

avoir été imaginés par le même génie qui a fait les murailles de la Chine (*a*).

(*a*) Le seul exemple de lignes bien défendues est lorsque nous marchâmes à celles des Stolhoff, en 1703 : mais il faut observer qu'elles étoient si couvertes d'inondations., qu'il ne restoit qu'une lieue de terrein sec. M. de Villars, apprenant d'ailleurs qu'il y arrivoit du secours, se retira. Pour bien défendre une ligne, il faut que le terrein en dedans soit ouvert de maniere à marcher partout sur un grand front. S'il est coupé par des ruisseaux ou rivieres, on doit y avoir plusieurs ponts très-larges, & des redoutes aux deux têtes, afin d'assurer sa retraite sur un côté, si l'autre étoit forcé.



ARTICLE III.

Des camps rétranchés sous les places.

LES camps retranchés sous une place, forment encore une partie de la guerre défensive, dont l'usage peut être plus utile que celui des lignes. Il faut qu'ils soient bien appuyés, défendus en partie par les ouvrages de la place, & qu'ils ne soient point trop étendus. Ils servent à mettre en sûreté des magasins, des convois, à dégager une place trop petite dont on veut faire un entrepôt, à en protéger une grande de mauvaise défense, comme celui que le Prince d'Orange avoit fait sous Liége; ils servent, dans une irruption, à mettre à couvert les habitans des villages, qui s'y retirent avec leurs bestiaux & leurs effets. Ils appuyent une armée trop foible pour tenir la campagne, ou qui auroit été battue: Si le camp est forcé, elle peut faire sa retraite, en laissant la place bien garnie. Je crois qu'il vaudroit mieux avoir moins de forteresses qui coûtent beaucoup, & construire un ou deux camps

retranchés ſur chaque frontiere (*a*). Ils ne peuvent jamais nuire, parce que ſi l'on n'a pas des troupes ſuffiſantes pour les garder, il y a peu d'inconvénient de les abandonner (*b*). Cela vaut même mieux que de s'obſtiner à les défendre, puiſqu'ils ſont infailliblement forcés, comme le fut, en 1704, le camp conſtruit ſur la hauteur de Schellenberg, proche Do-

---

(*a*) Une trop grande quantité de places ſur une frontiere abſorbe un nombre conſidérable de troupes, ce qui diminue la force de l'armée. Trop peu laiſſe le pays découvert & diminue les reſſources d'une armée battue, dont les appuis ſeroient trop éloignés. Il y a donc une proportion, & cette proportion eſt encore relative à la nature du pays. S'il eſt plein de montagnes & remplis de défilés, il en faut moins; mais on peut conſtruire des forts ſur tous les paſſages: s'il eſt ouvert, traverſé par des rivieres, deux lignes de places paroiſſent néceſſaires, ſituées à huit ou dix lieues l'une de l'autre, celles de ſeconde ligne diſpoſées en quinconce avec celles de la premiere. Les meilleures & les plus commodes pour les Magaſins, doivent être placées ſur-tout aux confluens des rivieres. De cette maniere une armée foible pourra ſoutenir une bonne défenſive. Ses convois pourront s'aſſurer ſes marches ſeront courtes, & dans tous les poſtes avantageux qu'elle cherchera, elle ſe trouvera toujours épaulée. En arriere de ces deux lignes, ſi la capitale eſt voiſine, elle doit être remparée au moins d'une enceinte; ſinon on choiſira une ou deux villes de moyenne capacité propres à des entrepôts, ceintes au moins d'un mur, & ſuſceptibles d'être promptement fortifiées par des ouvrages de terre. Cela ſervira en cas que les malheurs ſe multiplient, & que l'on ſoit obligé de reculer.

(*a*) Il faut ſuppoſer toutefois que la place ſous laquelle il ſe trouve, n'eſt commandée d'aucun en ſoit, ſans quoi le camp ne ſeroit plus conſidéré que comme un ouvrage néceſſaire à ſa défenſe.

nawert. Ce camp retranché, commencé par Gustave Adolphe, avoit été achevé par l'Electeur de Baviere, pour couvrir ses Etats, & conserver une communication entre le haut & le bas Danube. Les alliés, après la bataille de Lawfeld en 1744, se retirerent dans le camp de Saint-Pierre, sous Maëstricht. Malgré l'échec qu'ils avoient reçu, si Bergopzom eût été mieux défendu, le Comte de Lowendal pouvoit y échouer, & le Maréchal de Saxe eût tiré peu de fruit de sa victoire.



ARTICLE IV.

Modéles de défensive dans un pays de montagnes. Manœuvres de M. de Luxembourg. Conduite du Roi de Prusse en Silésie.

LEs raisons, qui déterminent à faire une guerre défensive, sont, si l'on a moins de troupes que l'ennemi, ou moins aguerries, si l'on veut tirer la guerre en longueur, jusqu'à l'arrivée d'un secours, ou jusqu'à ce qu'un allié qu'on sollicite, se soit déclaré ; si l'on espere qu'il occupera l'ennemi de son côté, & l'obligera de rappeller une partie de ses forces ; si l'on a beaucoup d'infanterie avec peu de cavalerie, & que le pays soit très-ouvert (*a*). Si ayant formé le projet d'agir puissamment sur une frontiere, on se contente de soutenir les autres avec peu de

(*a*) La quantité de cavalerie peut être embarrassante dans une défensive, par la difficulté des fourages, dont la disette oblige souvent de quitter un camp malgré soi. Il en faut cependant, sur-tout de la légére ; l'infanterie peut vaincre ; mais la cavalerie rend seule la victoire complette. On supplée aisément à son infériorité dans un pays coupé ou montueux.

troupes, ce qui est moins difficile quand on a de bonnes places, ou que le pays est pleins de défilés. Il faut cependant observer la situation où l'on se trouve. Quoique le pays soit montagneux & de difficile accès, il peut être peu favorable. Par exemple, en 1692, nous étions maîtres de la Savoie, de Casal, Suze, & Pignerol. En se réduisant à la défensive, il falloit garder la chaîne des Alpes, qui s'étendent en arc depuis le lac de Geneve jusqu'à la Méditerranée. Tous les cols & passages aboutissent à la plaine du Piémont, comme au centre dont ils se rapprochent; au lieu que leurs issues s'éloignent beaucoup les unes des autres du côté opposé. Les ennemis, qui étoient dans ce bassin, pouvoient se réunir & se porter en force sur tel point qu'ils auroient voulu; parce que leurs mouvemens devoient être plus courts que ceux auxquels nous étions obligés pour secourir les postes attaqués (*a*). Aussi M. de Ca-

(*a*) Cette démonstration géométrique doit servir de régle à la guerre pour ce qui regarde les mouvemens. Celui qui tient le centre, & peut marcher par le diametre, a l'avantage décidé sur celui qui doit marcher par la circonférence. Ainsi un poste est toujours hazardé, quand l'ennemi a moins de chemin à faire pour l'attaquer que l'on n'en a pour le soutenir. C'est donc par une connoissance parfaite du pays, & du plus ou moins de facilité

V. les Mém. de Feuquieres. tinat ne put empêcher le Duc de Savoie de pénétrer par la vallée de Quiérasque, & de faire le siége d'Embrun qu'il prit. Il eût donc mieux valu se mettre en corps d'armée, pour rentrer dans le Piémont, en tirant nos vivres de Pignerol. Ce ne fut pas la faute du Général qui avoit les mains liées, n'ayant ni équipages de vivres ni train d'artillerie.

Idem. La défensive de 1693, quoique mieux disposée, n'empêcha pas le Duc de Savoie de bombarder Pignerol, après avoir déposté un corps d'infanterie retranché sur la hauteur de Roche-Costel, & pris le fort Sainte-Brigitte.

?

Une défensive ne doit pas être morte, mais active, c'est-à-dire, que l'on doit être en état & disposé d'entreprendre, aussi-tôt qu'on peut agir avec un ef-

---

des passages qu'on peut juger si l'on est bien disposé. La maxime, que je viens d'établir, est renversée pour les attaques. Un avantage de l'assaillant est d'embrasser la partie insultée. Le feu de l'assiégeant fait taire à la fin celui de l'assiégé, parce que le front de l'attaque est plus étendu que celui du Poligone attaqué. Ceci peut s'appliquer à la Tactique. Il sera toujours dangereux d'attaquer un ennemi qui opposera un plus grand front que celui sur lequel on peut marcher à lui, mettant toutefois à part les ruses de flanc. Par exemple, je crois pouvoir avancer que ce fut une des causes de la perte de la bataille de Minden. L'armée Françoise étoit dans le fond d'un angle formé par le Véser & des Marais fort longs. Les ennemis occupoient l'ouverture de l'angle, par conséquent plus de terrein, & plus de facilité pour manœuvrer.

poir de ſuccès. Il arrive alors qu'on change la nature de la guerre ; & ſouvent il ne faut pour cela qu'un léger avantage ſur un corps ſéparé ; l'enlévement d'un poſte, ou quelque fauſſe démarche de l'ennemi. En 1693, le Roi ayant fait un gros détachement de ſon armée de Flandre, pour renforcer celle du Rhin, M. de Luxembourg ſe tint couvert dans ſon camp de Muldert, tant qu'il eut des fourages à conſommer. M. le Prince d'Orange couvroit Louvain, & ſe trouvoit à portée de ſoutenir ſon camp retranché de Liége. M. de Luxembourg fit tant de démonſtrations d'en vouloir à celui-ci, que le Prince n'en douta plus. Il fit encore un détachement comme pour renforcer nos lignes entre Tournai & Lille, dont il ſe ſoucioit peu. Ayant engagé les ennemis à s'affoiblir, il rappella ſon détachement, & fut les attaquer à Nerwinde. Le Prince d'Orange n'eut aucun avis de ſa marche, & ne connut ſon deſſein, que lorſqu'il vit la tête de nos colonnes. Ainſi l'activité de M. de Luxembourg lui fit prendre une ſupériorité, à laquelle on ne s'attendoit point cette campagne.

V. le Journal de cette Campagne imprimé en 1694.

Un Général profite donc de toutes les circonſtances qui peuvent l'aider à rega-

gner le deſſus, ou du moins à ſe maintenir ſans perdre beaucoup de terrein. Il tache auſſi de trouver des reſſources dans la bonne volonté des habitans du pays, ſoit en hommes ou en argent. Dans la guerre que nous ſoutinmes à Gênes en 1746, & les deux années ſuivantes, tous les payſans étoient armés, & ſervoient à garder divers paſſages. On avoit auſſi formé pluſieurs compagnies franches, des gens de meilleure volonté. Ces ſecours, peu importans dans un grand pays ouvert, devenoient très-utiles dans celui-ci qui eſt ſerré, montagneux, & d'un accès fort difficile.

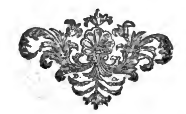
On affecte quelquefois de ſe tenir ſur la défenſive, pour cacher ſes forces à l'ennemi, lui donner de l'audace, le tirer d'un bon poſte, & l'engager de faire un mouvement, dont on puiſſe profiter. En 1745, M. le Prince Charles, & le Duc de Veiſſenfeld, s'étant réunis en Bohëme ſur les frontieres de la Siléſie, ſe propoſoient d'envahir cette Province. Si le Roi de Pruſſe ſe fût tenu ſimplement ſur la défenſive, il eût été obligé de garder tous les défilés des montagnes; ce qui l'auroit énervé, ſans pouvoir empêcher l'ennemi, dont les mouvemens étoient couverts, de ſurprendre quelques paſſages.

passages. D'ailleurs la quantité de leurs troupes légeres & leur expérience dans la petite guerre, l'eussent beaucoup inquiété. Il se détermina à évacuer les montagnes de la haute Silésie & du Comté de Glatz, fit courir le bruit qu'il se retiroit sur l'Oder, & prit un poste entre Schuednitz & Striegau, où il se tint couvert pour dérober ses forces à la connoissance de l'ennemi (*a*). Les Généraux Autrichiens furent persuadés de la diligence du Roi, à éviter leur rencontre: ils sortirent des gorges vis-à-vis Hohenfridberg, & arriverent dans la plaine de Ronstoc pendant la nuit, où fatigués d'une longue marche, ils ne pensoient qu'à se reposer. Le Roi, attentif à leurs mouvemens, partit & arriva sur eux à la pointe du jour. Comme ils ne s'y attendoient pas, ils se mirent en bataille avec beaucoup de précipitation: Les Prussiens commencerent l'attaque par leur droite, battirent la cavalerie de ce côté, & gagnerent le flanc du corps de bataille. L'affaire s'engagea

(*a*) Son camp étoit couvert sur le front par des hauteurs où les gardes étoient postées : disposition vicieuse en d'autres cas, mais qui étoit ici très-à-propos. Il avoit aussi des corps sur ses flancs, qui empêchoient qu'on n'en approchât.

bientôt au centre & à l'autre aîle. Les Prussiens victorieux les poussèrent vivement, & les rejetterent dans les défilés, d'ou ils venoient de sortir, qui favoriserent leur retraite. Le Roi, par ce coup de maître, sauva la Silésie, & transporta le théâtre de la guerre en Boheme.

On peut tirer de ceci une reflexion : c'est qu'il est très-difficile de soutenir une défensive, lorsqu'il faut garder une grande lisiere, sur laquelle l'ennemi peut se promener à son aise, & cacher ses marches à la faveur des défilés qui sont devant lui. Il ne faut donc pas s'obstiner à garder tous les passages; mais après avoir bien muni ses places fortes, on choisit un bon poste, & l'on attend des démarches de l'ennemi qu'il fournisse une occasion de le combattre avec avantage. S'il prend le parti de faire un siége, on le harcele, on tache d'enlever ses convois, de le gêner pour les subsistances, & de lui couper ses communications.





CHAPITRE XIII.

DE LA DIALECTIQUE MILITAIRE

Qui comprend l'art de former les plans d'une campagne, & d'en diriger les opérations.

ARTICLE I.

Des plans généraux & particuliers. Des diverſions. Divers exemples.

ON forme un plan de campagne général ou particulier. Le général conſiſte à établir, ſi l'on agira offenſivement ſur toutes les frontiéres, ou ſi l'on ſe tiendra dans les unes ſur la défenſive, pour agir offenſivement & avec plus de forces ſur les autres. Lorſqu'il y a des puiſſances alliées, ce plan ſe regle de concert avec elles, & doit ſe former avec un grand ſecret, pour que l'ennemi ne

puiſſe le prévoir. S'il en étoit inſtruit, il ſe prépareroit une bonne défenſive ou l'on ſe propoſeroit de l'attaquer, & porteroit de grandes forces ſur la frontiere dégarnie, de ſorte qu'on pourroit fort bien ne réuſſir d'aucun côté. Par le plan de campagne particulier, on entend la maniere de projetter les opérations d'une armée, & des troupes que l'on veut faire agir ſur une même frontiere. Leurs mouvemens peuvent être encore combinés avec ceux d'une autre armée aſſemblée ſur une frontiere contiguë, comme l'Alſace & la Mozelle, ou la Mozelle & la Flandre. Le ſyſtème de ces grandes opérations ſe forme toujours à la Cour ſous les yeux du Prince, du moins les Généraux ne les entreprennent point, ſans lui avoir communiqué leurs vûes, & reçu ſes ordres.

Les diverſions compoſent une partie principale des plans de guerre. Quoiqu'elles ne ſoient pas toujours méditées dès le commencement de la campagne, elles ſont auſſi particulieres ou générales: elles ſont générales, lorſqu'on attaque l'ennemi dans une province éloignée, pour l'obliger à rappeller les troupes qu'il a dans une autre, où l'on veut porter la guerre; ou afin de ſuſpendre les pro-

grès de son armée, dont il détache des troupes pour défendre son pays ; ou bien lorsque voulant secourir un allié dont on est séparé, on porte la guerre dans le pays de son ennemi de qui l'on est limitrophe. Si l'on ne peut y entrer sans passer dans celui d'un voisin, ou même de son allié, on ne s'y engage point avant de s'être fait donner des places de sureté (*a*). Une diversion des plus fameuses est celle de Scipion, surnommé depuis l'Africain : nommé pour commander en Espagne, où son pere & son oncle avoient été tués, il y rétablit par sa sagesse les affaires des Romains, battit les Carthaginois en diverses rencontres, & s'affectionna les Peuples de cette contrée, dont il s'assura ; il exécuta ensuite le beau dessein qu'il avoit conçu de passer en Afrique, pour attaquer les Carthaginois sur leurs propres foyers ; ce qui dégagea Rome, & força Annibal de courir au

(*a*) Henry II, Roi de France, ayant été appellé en Allemagne par la ligue des Princes Protestans contre l'Empereur Charles V, se fit donner en ôtages les villes de Metz, Toul & Verdun. Lorsque nous secourûmes l'Empereur & la Reine d'Hongrie contre le Roi de Prusse uni à l'Angleterre en 1756, nous occupâmes Ostende & Nieuport, qui nous furent données pour garantie du Traité d'alliance.

secours de sa patrie. Mithridate, pressé en Asie par les armées Romaines, méditoit aussi de conduire en Italie, une armée de Barbares, & d'attaquer Rome jusques dans son sein, lorsque la révolte de son fils Pharnace renversa son projet, & le porta à se donner la mort.

Nous fîmes, en 1746, une diversion en Ecosse, où l'on envoya le Prétendant; mais on lui donna si peu de troupes pour joindre à son parti, qu'il ne put s'y soutenir. Ce Prince battu à Colloden par les Anglois, & poursuivi dans les montagnes, où il erra plusieurs jours, courut une infinité de risques, avant de pouvoir se rembarquer. Cette diversion servit cependant à donner de l'inquiétude aux Anglois qui rappellerent une partie des troupes qu'ils avoient en Flandre, & obligea les Hollandois de leur donner six mille hommes, selon le traité d'alliance qui subsistoit entr'eux. En 1759, nous avions fait un grand armement, & tous les préparatifs nécessaires pour une descente sur les côtes de la Manche. On se flattoit de faire trembler Londres, comme Scipion avoit fait Carthage: mais nous fûmes moins heureux. La flotte qui devoit escorter les troupes de débarquement,

fut battue au conquet ſur les côtes de Bretagne (a) : Pluſieurs vaiſſeaux furent coulés à fond, d'autres ſe réfugierent à l'embouchure de la Vilaine ou ils s'échouerent, & nos grands projets s'évanouirent.

Quand on fait les diverſions en terre ferme, il faut, dit Machiavel *, que votre pays ſoit mieux fortifié que celui de l'ennemi, ſans quoi l'on couroit beaucoup de riſques. Si l'on étoit par exemple attaqué en Flandre, la quantité de fortereſſes, faciliteroit les moyens de s'y tenir ſur la défenſive avec une petite armée, & l'on pourroit porter de grandes forces dans le cœur de l'Allemagne bien moins garnie de places de guerre que les Pays-bas. Par la même raiſon, les ennemis pourroient ne tenir en Brabant qu'un corps d'obſervation, & s'ils étoient ſecondés du Duc de Savoie, entrer en France avec une groſſe armée par la Provence,

* Art de la Guerre, liv. V.

(a) Dans cette occaſion la mer & les vents combattirent encore plus contre nous que l'ennemi, qui en fut auſſi très-maltraité. Nos Vaiſſeaux ſe trouvoient engagés dans un lieu trop déſavantageux pour rien eſpérer de bon. Ce ſera aux Hiſtoriens, qui aiment la vérité, à dévoiler le nœud de cette affaire, dont on a parlé ſi diverſement, & à faire voir ſi l'entrepriſe ne fut pas prématurée.

comme fit Charles-Quint, & comme ils l'ont tenté depuis plusieurs fois (*a*). Les intelligences qu'on a dans un pays, l'espoir d'un parti puissant, ou bien la certitude où l'on est d'y trouver les peuples disposés à la révolte, peuvent aussi déterminer à ces sortes d'entreprises. Lorsqu'on est secouru par un allié, c'est souvent moins l'effet de sa bonne volonté, que parce qu'il voit les circonstances favorables pour agir de son côté avec avantage. En 1744, le Roi de Prusse fit une diversion en notre faveur, en entrant en Saxe; ce qui obligea M. le Prince Charles qui, après avoir passé le Rhin, étoit entré en Alsace, de se retirer pour aller couvrir les états de la Reine. Les Prussiens profiterent de l'éloignement des troupes Autrichiennes, & firent plusieurs conquêtes, en même tems qu'ils nous dégagerent.

(*a*) Le Prince Eugene & le Duc de Savoie entrerent dans cette Province en 1704, où il firent inutilement le siege de Toulon. En 1746, les alliés nous ayant obligés de quitter l'Italie, les Anglois s'emparerent des Isles Sainte-Marguerite, tandis que l'armée de terre passa le Var, assiégea Antibes & s'avança jusqu'à la riviere d'Argens; mais le secours qu'on avoit fait partir de Flandre étant arrivé, M. le Maréchal de Belle-Isle força les ennemis de se retirer.

Les diverſions ſont particulieres, quand elles ſe font ſans ſortir du pays où eſt le théâtre de la guerre, ſoit qu'elles entrent dans le premier projet que l'on s'eſt formé, ou qu'elles ſe conçoivent dans le cours de la campagne. Elles peuvent alors partir directement de la tête du général en chef, lequel, s'il a carte blanche, ſaiſit l'occaſion d'exécuter promptement un beau projet, qui ne ſouffriroit pas de remiſe.

Epaminondas, étant campé à Mantinée, apprit que l'armée des Lacédémoniens & de leurs alliés, commandée par Agis, s'occupoit à ravager le pays des Tégéates. Comme il ne le pouvoit empêcher, il marcha droit à Sparte, dans l'eſpérance de la trouver dégarnie. Agéſilas, qui y étoit reſté, fit armer tous ceux qui pouvoient combattre, juſqu'aux vieillards, & ferma la ville où il n'y avoit point de murs, d'une enceinte de charriots. Epaminondas arrive, paſſe l'Eurotas à la tête de ſon infanterie, & attaque le retranchement : mais dans le même tems Agis, à qui les Thébains n'avoient pu cacher long-tems leur marche, arrivoit par un autre côté. Epaminondas fut obligé d'abandonner ſon

Hiſtoire de Xenophon, liv. VII.

entreprise, & reprit le chemin de Mantinée, où bientôt après il donna bataille.

Lorsque les Romains, dans la seconde Punique, assiégeoient Capoue, Annibal essaya plusieurs fois de jetter du secours dans la place, ou de les forcer dans leurs postes. Comme il vit tous ses efforts inutiles, il prit le parti de marcher à Rome, qu'il savoit être dépourvue des forces nécessaires pour la défendre. Il fit passer un espion, pour avertir les Campanois de son dessein, de peur qu'ils ne crussent, en le voyant s'éloigner, qu'il les abandonnoit. Il fit remonter le Vulturne, jusqu'à Cassilin, à plusieurs vaisseaux qui avoient été pris, dont il se servit pour passer le fleuve. Il partit à l'entrée de la nuit, & tirant vers Rome, il arriva le huitieme jour à la vue de cette capitale. Les deux généraux, qui étoient devant Capoue, Appius Claudius & Q. Fulvius Flaccus, avoient appris par des transfuges les préparatifs d'Annibal pour sa marche; ils en avoient donné avis au Sénat, pour qu'il pourvût à la garde de la ville, & en recevoir les ordres. Les uns vouloient que toute l'armée du siege marchât au secours de Rome; les autres,

Tite-Live. Décade III. liv. VI.

plus éclairés, qui voyoient bien que cette démarche d'Annibal ne tendoit qu'à dégager Capoue, opinoient de ne point lâcher prise. Un Sénateur ouvrit un avis mitoyen, auquel tout le Sénat se rendit : Ce fut de laisser les deux proconsuls, maîtres de faire ce qu'ils jugeroient le plus convenable pour le salut & la gloire de l'état. Sur cette réponse, il fut résolu qu'Appius continueroit le siege, tandis que son collegue marcheroit avec quinze mille hommes de pied & deux mille chevaux au secours de Rome. Celui-ci passa le Vulturne sur des radeaux peu de tems après Annibal; & le côtoyant à même hauteur, il entra dans la ville par la porte Capène, en même tems qu'Annibal venoit de se camper à huit milles de ses murs (*a*). Le trouble & l'agitation y regnoient partout, la multitude étoit consternée, & la quantité de gens de la campagne, qui s'y étoient réfugiés avec leurs bestiaux, jointe au mouvement des troupes, y cau-

(*a*) Le Sénat Romain se conduisit dans cette occasion avec bien plus de modestie & de sagesse que n'ont souvent fait bien des Ministres, qui à deux cens lieues d'une armée vouloient en dicter les marches & régler ses opérations.

ſoit un tumulte affreux. Malgré les riſques d'un péril éminent, la fermeté Romaine ne ſe démentit point; les Magiſtrats continuerent leurs fonctions; chacun vaquoit à ſes affaires, & l'on ne retarda pas même (choſe admirable) le départ des recrues deſtinées pour l'Eſpagne.

Cependant Annibal, s'étant avancé juſqu'à trois milles de Rome, campa ſur l'Anio. Il paſſa ce fleuve avec 2000 chevaux, & vint pour reconnoître les murailles. Fulvius, qui s'étoit campé entre les portes Coline & Eſquiline, envoya contre lui ſa cavalerie avec de l'infanterie légere, qui le firent retirer. Le lendemain il paſſa l'Anio, & préſenta la bataille, que les Conſuls & Fulvius ne refuſerent point: mais, comme il s'éleva dans le moment un ſi grand orage, que le ſoldat pouvoit à peine tenir ſes armes, chacun ſe retira dans ſon camp. Tite-Live, qui met du merveilleux partout où il peut, dit que la même choſe arriva le jour ſuivant; ce qui fit penſer à Annibal, que les Dieux s'oppoſoient à ſon deſſein: étonné ſurtout de l'aſſurance que marquoient les Romains, il repaſſa l'Anio, & ſe retira à ſix milles

de la ville (*a*). De là il traversa le pays des Samnites, des Marses, des Brutiens, & fut jusqu'à Rhege, à l'extrémité de l'Italie. Q. Fulvius revint devant Capoue, qui n'espérant plus aucun secours, & se trouvant réduite à l'extrémité, se rendit.

Ce mouvement d'armée est un des plus célebres de l'antiquité, mais point aussi beau qu'il auroit pu l'être, si Annibal eût rusé d'avantage. Il pouvoit feindre seulement d'aller à Rome, & lorsqu'il auroit sçu les Romains en marche, rétrograder, tandis qu'ils eussent poursuivi leur chemin. Il eût emporté facilement les lignes dégarnies, & Capoue étoit sauvée. Le grand nombre de sa cavalerie légere eût servi pour couvrir ses mouvemens: Les Numides, marchant à la tête, derriere & sur les flancs, devoient empêcher les coureurs des Romains d'approcher assez près pour épier sa marche. Il pouvoit encore laisser un corps de ca-

(*a*) Le champ de bataille étoit sous les murs de la Ville, coupé de maisons, jardins & fossés: Annibal, inférieur en infanterie, vit à son grand regret qu'il étoit dangereux pour lui d'y engager le combat. C'est la vraie cause de sa retraite que les Historiens ont regardée comme un miracle.

valerie qui eût continué de cheminer un ou deux jours vers Rome, afin de tromper les habitans du pays, dont il se détachoit toujours quelqu'un, qui couroit donner avis de la marche des Carthaginois, dès qu'on voyoit paroître la tête de leur armée. La difficulté qu'Annibal trouva dans tous les passages, étoit un moyen qui pouvoit le favoriser; Car il fut arrêté un jour entier à Frégelle, où il s'occupa à fourager & piller le pays. Les obstacles se multiplioient pour lui, parce qu'on avoit rompu partout les ponts, & gâté les chemins; que les habitans des villes, qui pouvoient se défendre, s'y étoient renfermés, ce qui l'obligea de faire deux ou trois détours. Au contraire la route s'applanissoit aux Romains, par les soins que l'on prenoit de leur faire trouver des vivres & des fourages à point nommé. Ceux-ci, marchant avec beaucoup de diligence, & sçachant les embarras que l'ennemi devoit trouver, n'eussent point été surpris de le voir rester en arriere; ils eussent poursuivi leur route, & avant qu'ils ne fussent éclaircis, Annibal pouvoit gagner un ou deux jours d'avance, qui suffisoient pour remplir le dessein supposé.

La plus grande difficulté eût été de repasser le Vulturne ; mais au lieu de brûler ses vaisseaux, comme il fit, il pouvoit les laisser sous une bonne garde, & Fulvius, qui avoit passé sur des radeaux, faute de ponts, eut été arrêté, autant que lui pour le moins, dans cet endroit. C'étoit une faute des Romains de n'avoir pas un pont bien gardé sur ce fleuve, qui étoit tout près de leur camp (*a*). Ils s'étoient même laissé enlever Cassilin, qui étoit un passage pour leurs vivres ; de sorte qu'il ne leur restoit de communication du côté de Rome, que par Putéole, & le fort qu'ils avoient bâti à l'embouchure du Vulturne (*b*).

(*a*) Capoue étoit située à peu de distance du Vulturne sur la rive gauche. Les navires sur lesquels Annibal passa étoient sans doute ceux dont les Romains se servoient pour leur communication avec l'autre rive, & qu'il avoit pris.

(*b*) Les Anciens connoissoient comme nous l'usage des ponts de bateaux mis en travers & joints par des madriers. Les légions ménoient avec elles des canots faits d'un seul tronc d'arbre, destinés pour faire des ponts *. Ceci n'étoit sans doute que pour les petites rivieres ; car on voit qu'ils se servoient plus communément de radeaux joints ensemble, & amarrés aux deux rives. Annibal passa le Rhône avec des petites nacelles : chaque fantassin en avoit une, suffisante pour le porter avec son bagage. La cavalerie à frein passa dans des bateaux tirant par la longe les chevaux, qui étoient à la nâge.

* Végece, liv. III. ch. 4.

Le corps qu'Hannon conduisoit, & qui passa huit lieues plus haut, se servit de radeaux à rames, excepté l'Infanterie Espagnole : ceux-ci étoient habitués à se coucher le ventre sur leur bouclier soutenu par deux outres enflées * sur lesquelles ils attachoient leurs hardes. Les anciens se précautionnoient moins que nous qui avons toujours un équipage de pontons pour suppléer au défaut des bateaux. Cela venoit de la facilité de trouver du bois propre à construire de grands radeaux, & de l'habitude de passer à la nâge sur des peaux enflées. *V.* les notes sur le passage de l'Hidaspe, *deuxieme partie, chapitre X.*

* Tite Live Décade III. liv. I.

ARTICLE

ARTICLE II.

Des marches dérobées. Observations sur certains mouvemens. Ceux qui regardent les investissemens de places.

QUAND on se propose de dérober sa marche, on la couvre par un corps de cavalerie, & par beaucoup de troupes légeres qui tiennent les partis de l'ennemi éloignés. Si le camp est à sa vue, on ne peut guere partir de jour, parce que, supposé qu'on laisse les tentes tendues, il découvrira les mouvemens des troupes, ou bien il les connoîtra par la poussiere, ou par quelqu'autre indice. D'ailleurs on s'exposeroit à perdre ses tentes, à moins qu'on ne fût séparé par une riviere, ce qui donneroit le tems à l'arriere-garde de les retirer. Il vaut toujours mieux partir à la nuit close, en laissant ses feux allumés; mais il faut avoir soin de les faire éteindre par gradation à l'heure où les soldats doivent se coucher, & de ne conserver que ceux qui sont censés servir pour les gardes & les bivouacs. Sans cela ce seroit une affectation qui doi ne-

roit des ſoupçons à l'ennemi (*a*). Quand les nuits ſont courtes, & qu'il eſt important de gagner quelques heures de plus, on peut laiſſer une partie des tentes tendues, diſpoſées de maniere que tout le camp paroiſſe y être. On laiſſera un detachement avec toutes les troupes légeres les plus avancées, & des tambours, pour battre à l'ordinaire l'aſſemblée des gardes (*b*). Lorſque le jour

(*a*) Il faut cependant excepter les tems d'hiver, & les occaſions où toute l'armée peut être au bivouac, ſans avoir tendu ſes tentes ; parce qu'alors il eſt naturel que les feux durent toute la nuit.

(*b*) Si le camp eſt dans un terrein uni, & qu'il puiſſe être vû d'une hauteur, on ne peut laiſſer moins du tiers des tentes & des faiſceaux d'armes. On reſſerrera l'étendue du camp de chaque bataillon d'un quart : on augmentera d'un bon tiers la largeur des rues, ou l'on doublera l'eſpace d'une tente à l'autre : la diminution ſera peu ſenſible dans un certain éloignement. Quelquefois le terrein eſt de ſorte que l'ennemi ne peut voir que le front du camp : dans ce cas, on peut le tromper en ne laiſſant qu'un cinquieme des tentes ; plus le camp aura de profondeur ou moins d'étendue, plus il y aura de facilité à faire réuſſir cette ruſe ; parce qu'il ſera bien plus aiſé de garnir le front & de diminuer ſur la hauteur, ſans que cela paroiſſe. Les camps des Romains avoient cet avantage, dont on voit un exemple étonnant dans la marche de C. Néro, lorſqu'il fut joindre ſon Collégue opposé à Aſdrubal. Annibal n'apprit ſon départ, ſon retour & la défaite de ſon frere, que par la tête de ce dernier qu'on jetta dans ſon camp. Le Conſul avoit ordonné en partant, qu'on fît les mêmes gardes, la même quantité de feux, que le camp conſervât ſa même forme ; *eædem ſtationes eſſent, vigiliæ æque agerentur, totidem ignes arderent ; eademque facies caſtrorum ſervaretur.* La grande étendue

Frontin, liv. I. ch. 1. nº. 9.

paroîtra, si l'ennemi n'a point été averti par ses espions, il peut être encore quelque tems dans l'erreur; mais aussi-tôt qu'il sera instruit, ce que l'on connoîtra par les mouvemens qui se feront dans son camp, on pliera diligemment les tentes : les postes se retireront, & l'on s'éloignera le plus vîte qu'il sera possible : pour assurer cette manœuvre, & s'échapper aux troupes légeres, ainsi qu'à la cavalerie, qui se mettront aussi-tôt en marche, il faut avoir derriere soi quelques bois ou défilé, que l'on puisse gagner, avant d'en être joint. L'usage de former les gardes avancées de troupes légeres, donne ici une facilité de plus; elles se retirent aisément, & sont naturellement propres à couvrir les marches. Si l'on avoit des gardes d'infanterie pesante, & de grosse cavalerie, on voudroit les retirer en partant, pour ne pas les exposer; l'ennemi en seroit averti, & prendroit aussi-tôt des mesures.

En 1760, M. le prince Ferdinand étoit campé entre la Fulde, la Dymel & le Ve-

---

des lignes est donc partout un obstacle à l'exécution des plus beaux desseins. Plus j'avance dans la démonstration des opérations de la guerre, plus je suis convaincu que la perfection de l'art ne peut s'atteindre qu'en augmentant la profondeur, & retranchant de l'étendue.

ſer, occupant Caſſel où il y avoit un camp retranché. M. le maréchal de Broglio s'étant avancé vers Zierenberg, détacha M. de Muid avec un corps de dix-huit mille hommes, pour occuper Varbourg & s'aſſurer de ce paſſage. Son projet étoit de s'emparer de Caſſel; & ſe portant enſuite au delà de la Dymel, d'obliger les ennemis à repaſſer le Veſer. M. le prince Ferdinand, jugeant combien il étoit important de le prévenir, déroba ſa marche, paſſa la Dymel au-deſſous de Liebnau, & remontant cette riviere à la rive gauche, ſe porta ſur M. de Muid avec des forces ſupérieures. Cet Officier général appuyoit ſa droite à Varbourg, & ſa gauche s'étendoit vers des hauteurs; mais comme il ne put les garnir, ce côté ſe trouvoit découvert. L'ennemi, qui connoiſſoit parfaitement ſa poſition, fit marcher ſon aîle droite de cavalerie & d'infanterie ſur deux colonnes, ſe dirigeant ſur ce flanc, en même-tems que ſon aîle gauche paſſoit un ruiſſeau, & s'avançoit droit à notre front. M. de Muid ſe vit obligé de changer toute ſa diſpoſition. Il porta trois brigades d'infanterie & deux de cavalerie ſur ſon flanc pour ſoutenir les hauteurs; on y fit encore marcher la brigade de Rouergue qui étoit en réſerve, &

celle de Touraine destinée pour la garde des ponts ; de sorte que presque toute l'infanterie se porta de ce côté. Malgré cela le Général françois vit bien que sa situation étoit trop désavantageuse pour qu'il pût s'y maintenir, & qu'il falloit penser à la retraite : il la fit avec autant d'ordre & le moins de perte que les circonstances pouvoient le permettre. Ce n'étoit pas une petite difficulté de repasser ses ponts en présence d'un ennemi qui le pressoit & qu'il falloit combattre. La cavalerie & les dragons chargerent plusieurs fois avec beaucoup de vigueur ; l'infanterie postée sur les débouchés, protégeoit les mouvemens de retraite : par cet évenement, M. le maréchal de Broglie, n'ayant pas eu le tems de joindre M. de Muid, vit ses desseins prévenus, & fut obligé de rester dans le pays de Hesse, en-deçà de la Dymel (*a*). Il s'empara néanmoins de Cassel, que les ennemis abandonnerent.

Quand on fait des mouvemens pour couper l'ennemi de ses communications, soit en se postant avec son armée entre

(*a*) Ceux qui ont vû le terrein jugeront s'il y avoit une meilleure position à prendre, & qui donnât le tems à M. le Maréchal de joindre ce corps par la gauche de son armée. La connoissance des lieux sur la carte ne suffit pas pour décider.

lui & ses places, ou seulement en y portant un corps de troupes, il faut prendre garde de hasarder soi-même les siennes, & que l'on puisse soutenir le corps qu'on aura avancé; sans cela on se trouve obligé de combattre malgré soi, & toute bataille perdue en pareil cas est une défaite complette, parce qu'on courre risque d'avoir sa retraite coupée; & si l'on est victorieux, on n'en tire d'autre fruit que de se dégager.

L'armée Prussienne étoit campée en 1745 à Staudentz *, sa droite appuyée à un bois taillis gardé par un bataillon de grenadiers, sa gauche à la petite ville d'Eypel, au delà de laquelle étoient des hauteurs qui dominoient ce flanc, & que l'on fit occuper par de l'infanterie qui s'y retrancha. Les Autrichiens s'approcherent de la rive droite de l'Elbe, & se camperent à Kœnigshoff. Leurs corps détachés sous Nadasti, Desoffi & Trenck, enfermoient, pour ainsi dire, l'armée Prussienne: les deux premiers par la droite & la gauche, Trenck par les derrieres. Le Roi n'avoit de communication que par Trautenau & Scatzlar. M. le prince Charles fit un mouvement qui lui fermoit encore ce chemin; il laissa ses bagages & son camp dressé à Kœnigshoff, défila

* Trois quarts de lieues de Trautenau.

pendant la nuit par les chemins de Soor & d'Altemboulh, & vint occuper des hauteurs sur le chemin de Trautenau, se postant de maniere qu'il étoit en écharpe sur le flanc droit des Prussiens qui se trouvoit débordé. Si au lieu de s'amuser à canonner cette aîle, les Autrichiens eussent marché tout de suite, le Roi n'auroit pas eu le tems de faire l'admirable manœuvre qu'il exécuta sous le feu de leur artillerie (*a*). Il gagna cette ba-

(*a*) Le Roi fit filer son aîle droite de cavalerie par le flanc, en décrivant un demi-cercle dont le convexe étoit du côté de l'ennemi : l'infanterie suivoit la cavalerie : par ce mouvement, il mit cette aîle en front devant la gauche des Autrichiens, & fit aussi-tôt charger leur cavalerie dont la premiere ligne fut renversée, bien qu'elle eût l'avantage de la hauteur. Elle mit le désordre dans la seconde, & celle-ci entraîna la troisieme. La batterie, dont elle étoit soutenue, fut en même-tems attaquée & emportée. Le flanc de l'infanterie étant découvert, elle fut délogée de son poste : la gauche & le centre que le Roi avoit refusés jusques-là, s'avancerent, & les ennemis poussés par tout, se retirerent par les défilés qui étoient derriere eux. L'auteur de la lettre sur cette campagne * remarque deux fautes essentielles que firent les Autrichiens qui s'étoient très-bien conduits jusqu'au moment de l'exécution : l'une, de s'être laissés attaquer au lieu d'attaquer eux-mêmes ; l'autre, de n'avoir pas assez deployé leur aîle gauche de cavalerie qui fut prise par le flanc. Le Roi, au contraire, saisit le seul moment qui restoit, & l'employa si bien, dit l'Auteur de la lettre, que sa disposition peut passer pour un chef d'œuvre. Il avoit des corps détachés qui faisoient tête aux Généraux d'Esoffi, Trenck & Nadasti ; de sorte que son armée étoit réduite à 19000 hommes. Les Autrichiens étoient 40000.

* Lettre trois deuxieme partie.

taille par ſon habileté & la grande fermeté de ſes troupes ; mais il n'en tira que l'avantage de ſortir d'un pas hazardeux où il s'étoit obſtiné de reſter, ſans autre raiſon que d'y conſumer les fourages.

V. la quatrieme partie ch. 5.

Les inveſtiſſemens de place ſont du reſſort des diverſions particulieres, parce qu'on cherche tous les moyens poſſibles de faire dégarnir la ville qu'on veut aſſiéger, en détournant ſur d'autres l'attention de l'ennemi. Cela s'exécute par des mouvemens de troupes, par des bruits que l'on fait courir, par des préparatifs ſimulés. Il y en a une infinité d'exemples, mais en voici un qui eſt rare & mérite d'être rapporté. M. de Turenne, voulant aſſiéger Tein dans le Monferrat, vint ſe poſter avec ſon armée devant Alexandrie, & fit travailler aux lignes, où il laiſſa de grands vuides à deſſein. Les Eſpagnols, qui crurent fermement ce ſiége décidé, diminuerent la garniſon de Tein pour renforcer celle d'Alexandrie, où ils ſe jetterent par le vuide de la circonvallation. Auſſitôt M. de Turenne leva ſon camp & fut aſſiéger Tein.

On emploie différentes ruſes pour ſecourir une place, qui dépendent des lieux & de la ſituation où l'on ſe trouve. Lorſ-

que M. le maréchal de Villars se proposoit d'attaquer le corps de milord Albermale posté à Denain, pour assurer la communication de l'armée du prince Eugene qui faisoit le siege de Landreci, il jetta des ponts sur la Sambre, & fit toutes les démonstrations propres à persuader qu'il vouloit marcher par sa droite pour attaquer les lignes. Il fit barrer par des détachemens tous les couriers & les partis qui pouvoient venir de Bouchain & de S. Amand donner des avis aux ennemis : sa marche fut ainsi masquée avec tant d'adresse qu'il passat l'Escaut sur plusieurs colonnes, & emporta les retranchemens de Denain avant que le prince Eugene eût pû les secourir (*a*).

(*a*) Il se porta aux premiers avis qu'il en eut sur une hauteur d'où il pouvoit observer la marche de l'armée Françoise : voyant qu'il n'y avoit aucun reméde, il mordit son gand de depit, & ordonna de retirer la cavalerie du poste de Denain. Ce projet fut donné au Maréchal de Villars par le Febvre d'Orval, Conseiller au Parlement de Douai, ce qui prouve la possibilité de former de grands desseins & d'en donner le plan par le secours seul de l'étude. La science des grandes parties de la guerre doit donc être celles des Ministres comme des Généraux. Mais ceux-ci sont seuls capables de l'exécution, parce qu'il faut des connoissances de détails pour la bien régler, qui veulent de l'expérience. Il est ridicule aux Ministres gens de cabinet de s'en mêler, & d'ambitionner cette gloire, comme le Cardinal Mazarin qui fit solliciter M. de Turenne de consentir qu'il s'attribuât les dispositions faites pour la prise de Dunkerque *.

* Mémoire du Marquis de la Fare.

Souvent l'on fait entrer dans un plan général de campagne des ruſes équivalentes à celles que j'ai rapportées : on forme des préparatifs ſur une frontiere, on fait publier ſourdement quon veut porter la guerre de ce côté, l'on met même des troupes en mouvement comme pour en prendre le chemin, & l'on ſe jette tout à coup ſur une autre partie. On emploie encore la double ruſe comme celle d'Agéſilas, rapportée à la fin de la 4e. partie, *chap. des Maximes*, *tome II. page* 409. Elle réuſſit ſurtout lorſque l'ennemi a été trompé une ou deux fois par la ſimple.

Je terminerai ce chapitre par une obſervation des plus importantes ; c'eſt que l'on ne doit jamais faire aucun mouvement ſans les avoir bien réfléchis. Lorſqu'ils ſont haſardés, on ſe trouve obligé de les changer ; cela marque de l'incertitude & ôte toute la confiance des troupes. En 1702, M. le Prince de Bade, s'étant campé dans la plaine, vis-à-vis Huningue, pour défendre le paſſage du Rhin, M. de Villars fit paſſer des grenadiers dans l'iſle pour ſoutenir le retranchement qu'on faiſoit à la tête du pont : on y poſta enſuite deux mille hommes, & l'on y établit un feu ſupérieur d'artillerie pour fa-

vorifer la conftruction du pont fur le petit bras du Rhin, depuis Lille jufqu'à l'autre bord. Les ennemis étoient retranchés à la demi-portée du moufquet, & c'eût été une terrible entreprife de défiler devant eux; auffi M. de Villars chercha-t-il à faire une diverfion; il détacha M. de Laubanie pour furprendre Neubourg cinq lieue au-deffous d'Huningue, ce qui lui réuffit fort heureufement. Le prince de Bade, craignant alors que fi l'on y faifoit un pont, on ne lui coupât la communication de Fribourg, décampa pour aller fe pofter fur les hauteurs d'Etlingen. Il étoit en pleine marche quand il apprit que l'armée françoife défiloit fur le pont d'Huningue. Il revint auffi-tôt pour l'attaquer; mais l'armée françoife étoit paffée, qui l'attaqua lui-même. Son infanterie fut chaffée des hauteurs de Tulick, & fa cavalerie battue. La manœuvre de ce Général m'a paru très-inconféquente: il devoit bien juger que les François pafferoient dès qu'il fe feroit éloigné. Il ne falloit donc pas quitter fon pofte; il pouvoit tenir un corps vis-à-vis Neubourg, où il craignoit qu'on ne fît un pont. Lorfqu'il auroit fu qu'on y travailloit, s'il n'avoit pas cru pouvoir défendre

V. les Mém. du Duc de Villars.

ce paſſage en même-tems que l'autre, il auroit eu le tems de ſe retirer, & d'aller occuper le camp qu'il s'étoit fait marquer. Ce camp, ſitué ſur une hauteur inacceſſible avec un ruiſſeau ſur le front, eût été pour lui un poſte ſûr pour arrêter les François, & obſerver leurs mouvemens. Son incertitude fut donc la ſeule cauſe de l'échec qu'il reçut à Fridlingue.

Je crois avoir obſervé juſqu'ici tout ce qui a rapport à la dialectique militaire ſur laquelle on ne peut donner que des regles générales, & des démonſtrations de quelques exemples. C'eſt au génie & à l'expérience d'en faire l'application. A l'égard des grandes manœuvres, il eſt certain qu'on peut ſe former par la méditation & l'étude, une théorie fixe & auſſi certaine que ſur tous les autres arts. L'attention ſérieuſe que j'y ai donnée depuis pluſieurs années, m'a convaincu que la guerre eſt véritablement une ſcience des plus profondes, & non une routine où il ne faut que du courage avec un peu d'expérience, comme le croient les ignorans. Cette opinion leur paroît trop agréable, & flatte trop leur penchant à l'oiſiveté, pour qu'ils cherchent à la détruire. Ces ſortes de

gens, qui sont en grand nombre, ne voudront pas sûrement perdre leur tems à lire mon livre, & me jugeront bien dupe d'avoir perdu le mien à le composer. Il en est d'une autre espèce qui, plus remplis de zéle que de lumieres, se passionnent trop pour le corps dans lequel ils servent. L'infanterie, la cavalerie, le génie & l'artillerie, forment les quatre branches principales de la guerre, qui sont liées essentiellement, & doivent se combiner dans une proportion relative aux lieux, aux circonstances, aux facultés de chaque puissance, à sa situation. En travaillant à la perfection des détails de chacune on en augmente les effets : mais pour le faire avec succès, il faut encore voir en grand l'intimité des rapports de toutes les parties dans l'ensemble & dans l'action. Il faut connoître du moins l'essence de chacune d'elles & savoir comment, dans quel tems, & dans quel lieu on peut tirer le plus d'avantage de leurs propriétés. Ceux qui écrivent sur la partie qui les concerne, ou qui donnent des mémoires, ne doivent donc jamais la relever avec emphase aux dépens des autres. Cet air de prétention est ridicule & marque toujours un cercle de connoissances très-étroit.



CHAPITRE XIV.

DE LA NOBLESSE.

On s'est beaucoup occupé dans ces derniers tems du soin de chercher un état à la pauvre noblesse, & de réformer le corps militaire; mais la plûpart de ces nouveaux systêmes ont été raisonnés peu conséquemment, & leurs auteurs ont donné plus ou moins au delà du but, faute de s'être appuyés sur la constitution de l'état, d'avoir eu égard aux préjugés nationaux qui font toujours loi, & aux mœurs que l'on ne réforme pas tout d'un coup. Le systême de la noblesse commerçante a élevé contre lui celui *de la noblesse militaire*, qui veut faire porter le mousquet à tous les Gentilshommes, & en former des régimens. L'auteur d'un troisieme projet intitulé *la noblesse telle qu'elle doit être*, imprimé en 1758, démontre d'abord les pernicieux effets du luxe, & l'erreur de ceux qui prétendent qu'il n'est qu'un terme idéal. On ne peut trop applaudir à ce qu'il a dit sur ce su-

jet; il passe ensuite aux moyens d'occuper les nobles sur terre & sur mer. Il les fait servir sur les vaisseaux marchands, ce qui peut être propre à les instruire, après qu'ils sauront le pilotage & les élémens de la marine : mais les charger de pacotilles avec un droit de commission ; lorsqu'ils commanderont un vaisseau en qualité d'Officiers, les rendre régisseurs de la cargaison aux conditions données par l'armateur, c'est les employer à un commerce très-subalterne. Il se persuade en vain que des officiers qui auront couru cette carriere, passé leur tems à s'instruire de la valeur des marchandises, à les vendre & faire des échanges, serviront plus utilement sur les vaisseaux du Roi; qu'ils abandonneront l'esprit de commerce & l'appas du gain dans lesquels ils auront été élevés : c'est rendre justice aux sentimens de la noblesse; mais il me paroît que c'est mal connoître les hommes chez qui la forme de l'éducation & l'habitude des premieres années déterminent presque toujours la façon de penser, & la conduite du reste de la vie. Le même auteur, comme celui de la noblesse militaire, compose entierement nos armées de Gentilshommes. » On fait, » dit-il, monter les nobles du royaume à

» quatre cens mille, ſuppoſé que l'égliſe, » la robe & la marine en emploient la » moitié, il en reſtera deux cens mille » dont nous pouvons faire la plus belle » & la plus puiſſante armée. » Ce calcul de la nobleſſe eſt autant exagéré que celui des emplois de la robe & de l'égliſe. Pour avoir quatre cens mille Gentilshommes propres à porter les armes, ou à exercer des charges, il faut ſuppoſer deux millions de perſonnes nobles, ce qui feroit le neuvieme de notre population. A peine pouvoit-on ſur la fin du regne précédent, trouver dequoi faire des officiers ; comment auroit-on dequoi compoſer de grandes armées ? D'ailleurs ces régimens nobles ſeront-ils payés, vêtus comme nos fantaſſins ? Les établiſſemens des caſernes, des hôpitaux ſeront-ils ſur le même pied ? Feront-ils à la guerre les corvées, les travaux auxquels le ſimple ſoldat eſt obligé ? Ceci ne s'accorde guere avec un autre ſyſtême qui veut employer le ſoldat pendant la paix à la conſtruction des grands chemins & de tous les ouvrages publics (*a*).

(*a*) A l'exception des chemins, nos troupes ont travaillé & travaillent tous les jours aux ouvrages publics, comme celles des Romains. Combien de places conſtruites

Jamais

Jamais on n'a tant écrit sur toutes sortes de sujets ; finances, police, gouvernement, agriculture, guerre : chacune de ces parties a eu ses speculateurs. Je crois bien qu'ils ont tous été animés du dessein de contribuer au bien public & à la gloire de l'état ; mais leur zèle n'a pas toujours été guidé par d'exactes connoissances, comme celui de M. de Mirabeau & de quelques autres. Revenons à notre noblesse : elle servoit autrefois à cheval, comme le fait encore la pospolite de Pologne ; lui proposer de la mettre à pied, & de faire tout le service pénible de l'infanterie, c'est honorer son zele, & non point le proportionner aux convenances. On allegue l'exemple des anciennes bandes & des légions de François I, qui en étoient remplies ; mais les armées étoient alors bien moins nombreuses, & ces gen-

---

par leur main sous le regne de Louis XIV. Longwi, Sarlouis, Huningue, les ports de Brest & de Rochefort, des lignes en Flandre, en Alsace, des camps retranchés, le canal de Languedoc, celui de Maintenon ; de nos jours les fortifications de Metz, Thionville, Bitche : ce qui a été fait à Dunkerque, Graveline pour y rendre l'air plus salubre, & tant d'autres ouvrages que je ne nomme point : & nos Soldats ne font-ils pas aussi à la guerre tous les travaux périlleux auxquels on veut les employer. Que faisoient de plus les légions Romaines ? Ce n'est donc qu'un esprit chagrin ou l'envie de se donner pour réformateur, qui produit ces reproches si peu fondés de paresse, d'oisiveté ou d'indiscipline.

tilshommes, la plupart volontaires, menoient avec eux des valets & des chevaux de bagages: presque tous les soldats avoient des goujats, & l'on se servoit de pionniers pour les travaux *. Dans la milice romaine, les chevaliers qui n'étant point assez riches pour la cavalerie servoient dans l'infanterie, étoient dispensés de remuer la terre, comme plusieurs autres soldats privilégiés par leur grade. Ceux même de la premiere cohorte jouissoient de cette exemption, excepté dans les cas pressans où tout le monde se piquoit de mettre la main à l'œuvre, comme on doit toujours le faire.

* V. le ch. des camps.

Frontin, liv. 4.

Végece, liv II. ch. 2.

Malgré tous les sophismes de cette politique moderne, on peut assurer que l'ordre établi pour la composition des troupes est bien comme il est. La voie des armes sera toujours pour la noblesse le chemin le plus honorable de la fortune; j'entends la voie pure & simple; l'alliage de commerce qu'on a voulu y mettre, ne serviroit qu'à la corrompre. Toutes les fois que l'on compromettra le sentiment de la gloire avec celui de l'intérêt, on exposera le premier à céder au second. Quelques ames privilégiées y résisteront, le général succombera. L'exemple de l'Angleterre n'en est pas un pour

nous. Depuis que cette nation a été chassée de la France & confinée dans son isle, elle n'a pu jouer un rôle important dans l'Europe que par le commerce. La Hollande tire aussi de lui seul toutes ses forces, & la considération dont elle jouit. Mais la gloire de la monarchie françoise est fondée sur d'autres principes. L'étendue de ses provinces, leur fertilité, le zele des peuples, & surtout de la noblesse; le goût des armes facile à réveiller, peuvent en tous tems la rendre formidable, sans qu'elle ait besoin de secours étrangers. Il a toujours passé plus de notre argent aux Indes, que l'on n'en a rapporté; & si l'on veut en convenir, le Canada coûtoit plus qu'on n'en retiroit. Si nos femmes de chambres, marchandes de mode, garçons de boutiques & faiseurs de colifichets renonçoient à prendre leur tasse de caffé, on se passeroit tout aussi bien des isles: mais cela est à présent aussi impossible que de faire agréer aux gentilshommes d'être facteurs ou sous-commis, comme cela a été proposé dans la noblesse commerçante: aussi je ne pense pas qu'il faille resserrer entierement notre commerce dans les bornes de l'Europe; mais je crois qu'on ne doit pas s'en occuper aussi essentiellement que les na-

tions qui en ont fait la base de leur puissance; que l'on peut mettre un frein à l'amour du luxe & des superfluités, & faire rentrer chaque classe de Citoyens dans sa sphere. La Suede vient de nous montrer à cet égard un très-bel exemple.

Cette tendre pitié qu'on témoigne pour la pauvreté de la noblesse, & que l'on croit dictée par un sentiment patriotique, n'est en effet que le langage du luxe, de l'avarice & de la vanité. Pourquoi regarde-t-on comme malheureux un Gentilhomme qui laboure son champ & vit de son petit revenu? C'est que la corruption nous persuade que le vrai bonheur n'est que dans l'opulence. La simplicité des premiers Romains, qui quittoient le soc pour aller commander les armées, ne nous paroît si merveilleuse, que parce qu'elle est à une prodigieuse distance de nos mœurs. Lorsque M. de Voltaire plaisantoit sur Cincinnatus & les autres Romains; qu'il appelloit la Bruyere un misantrope, pour avoir loué nos ancêtres de ce qu'ils préféroient au faste les choses utiles, il ne parloit ni en philosophe, ni en bon politique: il ne pensoit pas que le luxe est la source de la cupidité, & que la cupidité est la mere de tous les vices. Il se dissimuloit que la véri-

table abondance eſt lorſque tout un peuple jouit du néceſſaire, & qu'elle ſe ſoutient par la modération des deſirs. Il eſt fâcheux qu'un écrivain auſſi célebre ait fait l'apologie d'une erreur, qui peut s'accréditer par le poids que ſa réputation & ſon mérite donnent à ſes écrits.

Au lieu de former des régimens d'infanterie de Gentilshommes, ce qui eſt une idée chimérique, on pourroit, à l'exemple des Romains, en compoſer la cavalerie, du moins une partie. Cet établiſſement ſeroit plus convenable & mieux proportionné à la quantité de nobleſſe. On pourroit encore former par régiment d'infanterie une compagnie de cadets, ſavoir de 35 ou 40 dans les régimens de quatre bataillons, & de 18 ou 20 dans ceux de deux bataillons. Les caporaux de cette compagnie auroient le grade de ſous-lieutenant; les ſergens, celui de lieutenant; le lieutenant, celui de capitaine. On ne mettroit à ces places que des gens prudens, en état de commander à des Gentilshommes & de les bien gouverner. Cette méthode garantiroit du mauvais choix des ſujets. On ſeroit à portée de les connoître, & de préférer, pour les emplois, ceux qui mériteroient le plus par leur application.

On s'eſt dégoûté des compagnies de cadets qui avoient été formées ſous Louis XIV, & que l'on a réunies ſur la fin à Straſbourg & à Metz. Comme elles étoient trop nombreuſes, leurs officiers ne pouvoient voir de près la conduite de chaque ſujet, ni empêcher une infinité de déſordres. Un petit nombre attaché à chaque régiment, ſeroit mieux contenu & plus diſcipliné. M. le duc de Choiſeul a engagé Sa Majeſté à diminuer la quantité des officiers. Ce miniſtre éclairé a jugé qu'il valoit mieux en avoir moins, mais plus formés & plus inſtruits. On ſeroit encore plus ſûr de les avoir bons en les tirant de cette pépiniere.





CHAPITRE XV.

DES OBJETS QUI EXCITENT L'ÉMULATION.

L'Honneur eſt le reſſort de l'état militaire: c'eſt une fumée qui doit affecter la tête du ſoldat, comme celle de l'officier, c'eſt pourquoi il n'eſt pas moins néceſſaire de lui montrer un prix au bout de la carriere, & des objets d'encouragement qui ſoient à ſa portée. En ſupprimant les invalides, & donnant à chaque ſoldat ſa paie entiere ou en partie à proportion de ſon tems, le Roi a diminué ſa dépenſe, rétablit l'honneur des armes, & ranimé dans le peuple le zele pour ſon ſervice. Il eſt inutile de détailler ici tous les avantages qui en réſultent, même pour la population. On pourroit encore ajouter en faveur des vétérans retirés au bout de vingt années, une exemption de corvées, la permiſſion de porter un ruban couleur de la livrée du Roi à leur cha-

peau exclusivement à tous autres, & de prendre une place dans le premier banc de la paroisse après les Echevins. Ces petites distinctions releveroient beaucoup l'état de soldat, & feroient qu'un engagement ne seroit plus regardé comme un trait de libertinage.

Hist. chron. de Charles VII.

Lorsque Charles VII institua les francs archers, il les exempta de corvées, subsides & gardes bourgeoises : François I, dans l'institution des légionnaires, leur accorda plusieurs priviléges, & établit des anneaux d'or pour ceux qui se distingueroient. Celui qui par son mérite parvenoit jusqu'au grade de lieutenant, acquéroit la noblesse. Ces exemples seroient excellens à imiter. Lorsqu'un soldat auroit fait une belle action, ou qu'il auroit servi seize ans sans aucun reproche, on lui donneroit une médaille d'argent avec une chaîne ; il y auroit des médailles d'or pour les bas-officiers d'infanterie ou de cavalerie. Elles seroient accordées en tems de guerre par le général, sur le témoignage des officiers supérieurs. Le commandant du corps attacheroit la médaille au récipiendaire devant les drapeaux, après l'avoir loué de l'action ou des services qui la lui auroient acquise,

en l'exhortant de continuer à bien faire pour mériter de nouvelles récompenses (*a*). Ces marques de distinction, jointes à l'espoir de l'avancement, produiroient la plus grande ardeur, & feroient connoître l'estime qu'on doit faire du mérite militaire dans tous les grades.

Il y a encore des récompenses pécuniaires qu'il est à propos de ne pas négliger. Les Romains donnoient des gratifications à leurs soldats à la fin d'une campagne, ou après un siege long & meurtrier, ou enfin après des occasions où ils avoient bien servi. Si elles se faisoient en argent, on en retenoit la moitié qui se mettoit en dépôt entre les mains des porte-enseignes. Chaque cohorte avoit sa bourse, dans laquelle les soldats se faisoient peu à peu un fond pour leurs besoins, ce qui contribuoit, dit Vegece, à les attacher davantage au service.

On les gratifioit quelquefois par une augmentation de vivres, on doubloit les rations d'une légion, d'une cohorte ou

(*a*) Ceux qui porteroient la médaille d'or pourroient être admis à l'Ordre de Saint Louis, sous le titre d'Ecuyers, ou de Servans d'Armes à l'exemple des Ordres Hospitaliers, tel que celui de Malthe, où il y a une seconde classe de Chevaliers qui peuvent jouir de certaines pensions & bénéfices. Loin d'avilir l'ordre, cela ne contribueroit qu'à le rendre plus respectable.

d'une centurie qui s'étoient signalées. Il convient de donner des gratifications aux troupes; mais il faut le faire à propos & les distribuer avec équité. Il seroit dangereux de les rendre trop fréquentes, & d'y habituer le soldat, parce qu'il s'en feroit un droit & se porteroit aux murmures, peut-être à quelque chose de plus lorsqu'on les retrancheroit. Sylla l'éprouva en Grece *, & les légions romaines se souleverent souvent contre les Empereurs par la même raison. Les gratifications produisent un effet contraire, quand elles sont données après de grands services; un général s'affectionne les troupes, & les engage à supporter patiemment les plus grandes fatigues. Un Officier, qui commande un détachement, peut aussi distribuer quelqu'argent aux soldats qui marquent la meilleure volonté; il se les attache par ces petites largesses, & les fait contribuer plus volontiers à sa gloire. La solde, *disoit Charles-Quint*, ne paie que le service: le mérite exige une reconnoissance. *

* Plutarque

* Lanoue, Discours dix-septieme.

Dans les ordonnances Prussiennes, le Roi promet une somme considérable à celui qui prendra un drapeau, un étendard, une timbale; aux officiers & bas-

officiers, un avancement certain (*a*). Après la bataille de Torgau, il donna cinq cens écus à un régiment de cavalerie qui avoit pris deux timbales & sept étendards. La reine d'Hongrie doubla pour un tems la paie des grenadiers qui avoient été cause du gain de la bataille de Cochemitz. L'empereur Léopold donna un mois de paie à toute son armée, après la bataille de S. Godard, ce qui causa, dit M. de Montecuculi, une joie générale.

Des soldats, qui ne sont retenus dans le devoir que par la crainte des châtimens, sont des esclaves enchaînés qui ne pensent qu'aux moyens de briser leurs fers. Il faut donc y joindre l'espérance, & autant qu'il est possible, intéresser l'amour-propre. Aucun peuple n'a porté ce grand art plus loin que les Romains, & n'y a mieux réussi.

(*a*) On pourroit y joindre la permission d'en porter la marque dans ses armes & sur sa livrée, de la mettre sur le frontispice de sa maison. Cela le distingueroit du moins de cette noblesse acquise à prix d'argent, ou par des charges peu importantes ; & illustreroit la sienne, si elle étoit de ce genre. S'il n'étoit point noble, il mériteroit de le devenir. Les Romains suspendoient les dépouilles & les armes de l'ennemi dans le lieu le plus apparent de leurs maisons ; nous nous en parions même autrefois ; à présent on n'en fait presque aucun cas. Cela vient de la maniere dont nous nous battons : comme on ne s'aborde plus, il est rare qu'on puisse en attribuer la prise à quelqu'un.

Si les objets d'émulation font nécessaires pour le simple soldat, que ne doit-on pas attendre de ceux qu'on établit pour une classe de militaires supérieurs en éducation & en sentimens. En général, tous les peuples d'Europe font extrêmement sensibles à l'éguillon de la gloire & des honneurs : aussi tous les princes ont-ils établi des ordres de chevalerie pour s'attacher les grands & les courtisans. Louis XIV sentit qu'il en falloit encore pour récompenser un militaire nombreux: il institua l'ordre de *S. Louis* en 1693, & depuis ce tems les officiers des puissances voisines voyoient avec regret les François décorés de cette marque honorable après de longs services. La Suede a institué l'ordre de *l'épée*, le roi de Prusse, celui *du Mérite*, & la reine de Hongrie, dans la derniere guerre, celui de *Marie-Thérese*, qui se donne avec beaucoup de ménagement. Les chevaliers, du tems de l'ancienne chevalerie, jouissoient de beaucoup de distinctions que n'ont point ceux de l'ordre militaire de S. Louis. On ne peut jamais trop honorer la valeur & les services: le sang du guerrier est au-dessus des bienfaits & de la fortune: son véritable prix sont les marques d'estime & de considération.

Tous les étrangers désignent les Officiers par le grade qu'ils ont; on dit, *le Général un tel, le Colonel un tel*, & cela s'observoit aussi en France autrefois. Ces qualifications valoient bien celle de *Comte* & de *Marquis*, dont tant de roturiers se décorent par leur argent, & ne portoient pas le même caractere de vanité. Il semble en France, que ces titres d'orgueil doivent seuls rendre un homme recommandable: aussi voit-on une infinité de gens les usurper pour se donner du relief. Les Gazetiers ne parlent dans leurs nouvelles que des gens titrés, & ne marque jamais les promotions au-dessous du grade de Colonel. Les Étrangers portent leur attention jusqu'au grade de Capitaine, même de Lieutenant, quand le cas le mérite. Ces petites choses sont véritablement de la fumée; mais cette fumée est la nourriture de l'ame; les Princes ne peuvent trop souhaiter que leurs Sujets en soient enyvrés.

La maniere de récompenser est audessus même du bienfait, & les louanges sont le salaire le plus digne des belles ames. Louis XI, voulant honorer un officier qui s'étoit fait remarquer dans un assaut, dit, en lui passant une chaîne d'or au cou, *Paque-Dieu, mon*

ami, vous êtes trop furieux dans un combat, il faut vous enchaîner, car je ne vous veux perdre de si-tôt. Après le combat de St. Denis, en 1678, M. de Luxembourg remercia publiquement le régiment de Navarre de la vigoureuse défense qu'il avoit faite, au pont du Catiau; & M. le Maréchal de Villars dit au régiment du Maine, après l'affaire de Denain, *Messieurs, j'étois bien informé de ce que vous saviez faire, mais aujourd'hui j'en suis convaincu par ce que je viens de voir.* En 1758, Louis XV écrivit à M. le Duc d'Eguillon, & le chargea de témoigner aux officiers & soldats qui avoient battu sous ses ordres, les Anglois au combat de Saint Cast, combien il étoit satisfait de leur valeur & de leurs services. C'est le desir d'être loué, qui a produit tant de grands hommes chez les Grecs & les Romains; c'est lui qui fait abandonner les douceurs de la vie privée, pour s'exposer aux hazards & aux fatigues de la guerre; c'est lui enfin qui fera toujours des héros & des troupes invincibles.

L'attrait de quelques marques distinctives étoit le plus grand mobile des armées Romaines. Le général, l'officier, le soldat aspiroient également à ces récompenses, qui les honoroient dans leur

patrie. Le triomphe qu'on accordoit aux généraux après une victoire, seroit peu convenable dans une monarchie, parce que cette pompe effaceroit en quelque sorte la majesté du prince. Aussi les Empereurs se le réserverent-ils, & ne l'accorderent que très-rarement. D'ailleurs, l'appareil des dépouilles de l'ennemi, des prisonniers enchaînés, & suivant le char du vainqueur, manifesteroit un orgueil trop opposé aux vertus chrétiennes, & sembleroit insulter aux nations vaincues (*a*). Cependant il seroit à propos que les généraux reçussent au retour d'une campagne glorieuse, des témoignages éclatans de la reconnoissance du prince, & de l'estime de la nation. Les applaudissemens donnés aux spectacles sont des honneurs qui n'ont rien de fastueux; cela arrive quelquefois chez nous: mais nos théâtres ne ressemblent en rien à ceux des anciens, qui renfermoient, pour ainsi dire, un peu-

(*a*) Les Romains, en faisant la guerre, vouloient détruire ou subjuguer entierement. Tout portoit chez eux le caractere de cette vaste ambition. Nos vûes sont plus moderées : nous ne devons prendre les armes que pour réprimer la violence & l'injustice, ou se faire raison de droits contestés.

ple entier (*a*). Au ſurplus ces enthouſiaſmes populaires, expreſſions vives de la ſenſibilité publique, ſont ſouvent plus excités par le brillant des actions que par leur ſolidité & des ſervices réels. Rien ne ſeroit plus propre à les honorer, & en perpétuer la mémoire que d'ériger des ſtatues à ceux qui en ſeroient jugés dignes. Y auroit-il un plus bel ornement pour nos jardins publics, nos cours, nos théâtres, s'ils étoient plus vaſtes, & conſtruits ſur le modele de ceux des anciens, pour des galeries & des portiques? Quel ſpectacle plus beau pour la nation, que d'avoir ſous ſes yeux les images de ceux qui, dans tous les genres, auroient contribué à ſa réputation & à ſa gloire? Ce ſeroient des archives ouvertes au moindre citoyen, & un aiguillon de plus, pour encourager les talens. Les deſcendans de ces grands hommes ſeroient encore par là plus portés à les imiter; &

(*a*) Nos théâtres où l'on eſt débout & étouffé au parterre, gêné dans les loges, deſquelles on ne voit que la moitié de la ſcène, qui contiennent au plus mille perſonnes, ſont meſquins, mal ſéans, & ont peu l'air de lieux deſtinés pour des ſpectacles nobles, & à raſſembler l'élite d'une Nation policée qui cultive les Arts. Quel contraſte avec la grandeur & la magnificence des Anciens!

ceux

ceux dont l'ame eſt avilie, ou qui n'ont d'autre relief que celui de leur grade, ne pourroient du moins faire un pas dans la capitale, ſans rougir des vertus de leurs ancêtres (*a*).

Si les diſtinctions perſonnelles doivent exciter beaucoup l'émulation, l'on ne doit pas attendre moins d'effet de celles qui ſeroient accordées à des corps entiers. Elles y répandent un eſprit de fierté qui anime la valeur, ſans humilier les autres troupes qui ſe piquent de n'être pas moins braves. Le régiment du Maine a mené long-tems à ſa ſuite quatre pieces de canon, priſes ſur les Turcs à la bataille de St. Godard; l'équipage en étoit payé ſur le pied de l'artillerie. Les piquiers de ce régiment avoient acquis le droit de marcher les premiers, ainſi que ceux du régiment de Navarre, au lieu que dans les autres ils marchoient au centre. Nous avons un régiment de dragons, qui porte encore des ſabres recourbés, en mémoire de ceux qu'il prit à un régiment d'huſſards. On ne peut être trop ſoigneux de

Milice franc. tome II. p. 407.

(*a*) Il m'eſt venue, à cette occaſion, une idée dont l'expoſition auroit formé ici une note trop longue. On la trouvera tout-à-fait à la fin de ce volume.

conſerver ces marques de valeur, & d'en perpétuer la mémoire. Elles invitent à ſoutenir l'ancienne réputation, comme les vertus de nos ancêtres animent une ame bien née à les imiter.

Le moyen le plus sûr de conſacrer à la poſtérité les belles actions d'un corps, ſeroit de les déſigner ſur les drapeaux & étendards par des inſcriptions & des ſymboles, avec la date & le lieu de l'événement. Cela ſe voyoit ſur les médailles qu'on attachoit aux enſeignes Romaines, avec les portraits des Empereurs. J'ai ſouvent penſé qu'il ſeroit auſſi fort utile que chaque corps portât un nom fixe, & eût ſes annales où il conſervât non-ſeulement toutes les occaſions où il ſe ſeroit trouvé, mais auſſi les faits importans & valeureux des particuliers. Je n'ai rien à dire ſur le premier article qui s'eſt exécuté à la paix, ni ſur le ſecond, puiſqu'on travaille actuellement à l'hiſtoire de tous les régimens. J'obſerverai ſeulement qu'il faut que chacun d'eux ſe charge à l'avenir de la continuer.

M. de Mopinot, officier au régiment de Normandie, eſt le premier qui ait développé cette idée dans une lettre écrite à M. de Tallerand ſon colonel. Elle

eſt imprimée, avec la réponſe, à la ſuite des mémoires de M. le Maréchal de Saxe. Le régiment d'Eu a eu ſon hiſtoire écrite par un officier de ce corps, dont le P. Daniel a fait uſage dans ſa *Milice Françoiſe*. Je n'en connois point d'autre qui ait écrit ſes annales, que le régiment de Breſſe qui l'exécuta en 1754. Ce régiment, réformé en 1762, n'étoit que de la création de Luxembourg en 1684; néanmoins il s'étoit trouvé dans pluſieurs occaſions importantes, où il avoit toujours ſervi avec diſtinction, nommément à la bataille d'Almanza, où il étoit de la brigade du Maine qui eut tant de part au gain de cette affaire. Il avoit été formé d'un bataillon détaché du régiment de Normandie. On l'augmenta enſuite, & il eut deux bataillons pendant toute la guerre de 1701, dont un ſervit ſur la fin en Eſpagne & l'autre en Italie. Il fut réduit à un ſeul lors de la paix d'Utrecht.





CHAPITRE XVI.

DE LA DISCIPLINE.

LEs hommes ſe conduiſent par l'eſpoir & la crainte, par l'eſpoir des récompenſes & la crainte des châtimens. Celui qui ſe mene par le ſentiment du blâme & de la louange, n'eſt point gêné par les loix; il ſe fait honneur d'obéir pour mériter celui de commander un jour. Mais tous ne ſont point capables d'agir par un principe auſſi noble; & pour maintenir l'ordre dans les armées, on a beſoin de la rigueur des ordonnances. Ce ſont elles qui font de l'eſprit le plus indocile un ſoldat ſoumis & reſpectueux, & qui, malgré l'amour de l'indépendance, le forcent à reſter ſous les drapeaux.

Quoique les Romains fuſſent conduits, plus qu'aucune autre nation, par le ſentiment de la gloire & l'amour de la patrie, leurs loix militaires étoient des plus rigoureuſes. Si d'un côté l'on voyoit une multitude de récompenſes pour la valeur, la lâcheté & la déſobéiſſance étoient

aussi punies très-sévérement. Le Dictateur Papirius Cursor s'étant absenté de l'armée pour aller à Rome renouveller ses auspices, son Lieutenant Q. Fabius Rullianus combattit contre ses ordres. Quoiqu'il fût victorieux, le Dictateur voulut le faire battre de verges, peut-être autant par dépit de ce qu'il lui avoit enlevé l'honneur de la victoire, que par un zele de discipline. L'armée s'opposa à sa condamnation, & Papirius, pour ne pas révolter tous les esprits, fut obligé de se désister de sa poursuite. Tant de sévérité nous paroît injuste & cruelle, parce que nous pensons que la faute doit être effacée par le succès. Un de nos meilleurs généraux obtint dans une semblable occasion le premier grade de la guerre *: ses ennemis concluoient à lui faire perdre la tête; mais la bonté du Prince le récompensa, ce qui lui valut dans la suite des victoires utiles. Il n'est point de nation, qui dans la plus grande rigueur de ses loix, n'ait cherché des voies pour excuser une action brillante & utile, entreprise contre les regles de la discipline. On a quelquefois concilié le châtiment avec la récompense. Gozon, ce valeureux chevalier, qui combattit & tua

* M. de Villars à Fridlinguen.

Histoire de Malthe par M. de Vertot tome II. p. 182.

le dragon de Rhode (*a*), fut puni par la prison, ensuite récompensé magnifiquement. Les Romains étoient moins flexibles, & se prêtoient peu à ces sortes de ménagemens. L'action la plus glorieuse n'étoit que criminelle, si la discipline y étoit violée. Ils craignoient bien plus d'en occasionner le relâchement, qu'ils ne se soucioient de l'avantage d'une victoire. La perte même d'une bataille leur paroissoit avec raison moins dangereuse. Les Lacédémoniens, malgré leur sévérité, après avoir perdu celle de Leuctres, firent dormir pour un jour la loi qui proscrivoit les fuyards & les livroit à l'infamie; afin de conserver les restes de leur armée *. Les Romains, au contraire, aimerent mieux armer des esclaves que de racheter leurs prisonniers faits à la bataille de Canne. L'observation rigide de cette maxime ne pouvoit être que chez un peuple, dont toutes les vertus étoient portées à l'excès, & qui devoit donner le même caractere à sa discipline. Il paroissoit dur d'abandonner

* Plutarque dans Agésilas.

(*a*) Comme plusieurs Chevaliers avoient déja péri dans cette entreprise, le grand Maître avoit défendu d'aller l'attaquer; Gozon fit faire l'effigie du dragon en carton, & instruisit deux dogues à le saisir sous le ventre: lorsqu'il les eut formé, il s'en servit pour le seconder.

à la servitude, de braves gens qui avoient été obligés de céder au caprice de la fortune, ou qui avoient été livrés à l'ennemi par l'imprudence de leurs chefs, comme cela étoit arrivé depuis le commencement de cette guerre. La raison le leur faisoit bien connoître; mais ils vouloient que leurs soldats ne comptassent que sur eux-mêmes, & qu'ils suivissent, avec une valeur aveugle, les ordres de leur chef, sans s'ingérer de juger sa conduite. Ils craignoient qu'en les excusant une fois sur l'infortune ou sur l'incapacité du général, ils n'en prissent un prétexte de disculper leur lâcheté dans d'autres occasions par les mêmes motifs (*a*).

(*a*) Les loix Romaines qui défendoient de racheter les prisonniers étoient véritablement cruelles; parce que selon le droit de la guerre de ce tems-là, les prisonniers étoient esclaves, comme ils le sont encore dans les guerres de quelques puissances Chrétiennes contre les barbaresques, & dans celles de Malthe contre les Turcs. Les Peuples de l'Amérique, & tous ceux de l'Afrique ne connoissent point d'autre usage, & ne savent ce que c'est que l'échange; parce que les prisonniers sont la partie la plus considérable du butin. Il en étoit de même chez les Anciens. Cependant les grecs se les rendoient quelquefois par échange. On voit un traité de rachapt entre Démetrius & les Rhodiens, par lequel la rançon des prisonniers étoit fixée de part & d'autre à mille drachmes par tête, & la moitié pour un esclave : mais dans les guerres contre les barbares, il n'y avoit point de cartel. Les Romains adoucissoient aussi leurs maximes en certains

* V. Thucidide

Les grands principes de la politique Romaine en affermissoient la discipline, & lorsqu'elle étoit relâchée, il étoit aisé de la rétablir. De même que le Dictateur avoit une autorité absolue dans l'état, le général étoit tout-puissant dans l'armée. Il augmentoit ou diminuoit les punitions à sa volonté, & faisoit tel réglement qu'il jugeoit à propos. Frontin * & Valere-Maxime ** nous en ont conservé plusieurs, de Scipion à Numance, de Metellus en Afrique, de Marius dans la guerre des Cimbres (*a*).

* *Strategicon*, ch. 1.

** *De disciplinâ Militari.*

L'éminence du grade, ni la noblesse de la naissance ne mettoient point à couvert des punitions méritées. Lorsqu'une république s'est établi des loix séveres,

cas. Ils voulurent bien recevoir leurs prisonniers, que Pyrrhus renvoya en reconnoissance de ce que Fabricius lui avoit découvert la conspiration de son Médecin; ils les punirent néanmoins en mettant les cavaliers à pied, & faisant servir les pesamment armés dans les gens de traits.

(*a*) Frontin nous apprend que ce Général retrancha le bagage superflu, & fit faire à chaque soldat un balot de son équipage & de ses provisions qu'il portoit au bout d'une fourche. Quoiqu'il en dise, je crois cette méthode fort incommode, aussi ne dura-t-elle point. La figure d'un soldat en marche représentée sur la colonne trajane me paroît imparfaite. On voit l'épée à gauche, & le soldat la portoit à droite. On n'y voit ni pilum ni javelot. Cependant sous Trajan les soldats étoient encore comme du tems de César; & il ne paroît pas que l'usage de cette fourche ait passé jusqu'à lui.

elles y ſont mieux exécutées que dans une monarchie; parce que le général n'eſt comptable qu'envers l'état, & que les coupables, tels qu'ils ſoient, ne peuvent échapper au châtiment par l'appui de leurs parens & de leurs amis, comme dans une Cour. Ici les grands trouvent à ſe diſculper par la brigue, la protection, ou la bonté du prince: les petits ſeuls ſervent à faire des exemples, & ſont abandonnés à la rigueur des loix.

Le Conſul Cotta, faiſant le ſiege de Lipare, fut obligé de s'abſenter. Il trouva, à ſon retour, les travaux ruinés, & que le camp avoit manqué d'être pris par la faute d'Aurelius ſon lieutenant & ſon parent. Il le fit battre de verges, & l'obligea de ſervir dans l'infanterie comme ſimple ſoldat. Il traita de même un tribun d'une des meilleures maiſons de Rome, pour avoir manqué lâchement à ſon devoir. C. Titius, général de la cavalerie, s'étant laiſſé battre, & ayant livré ſes armes, fut condamné par ſon général à être revêtu d'une robe déchirée, & à reſter un jour entier pieds nuds dans la place du Prétoire. Il lui interdit pendant un tems l'uſage du bain, toute communication avec les officiers, Valere maxime.

& le fit servir à pied sans chaussure militaire.

La punition la plus douce pour un officier qui avoit commis une faute capitale, étoit de le faire rester dans la place du Prétoire, sans ceinture à sa tunique * & sans épée. On faisoit servir le cavalier dans les pesamment armés, & ceux-ci dans les armés à légere : méthode que je ne pense pas qu'on doive adopter (*a*). On les obligeoit de prendre leur repas debout, de sauter par-dessus le retranchement, ce qui servoit de risée à toute l'armée. On les punissoit aussi avec le cep *, qui étoit un bâton de sarment. Quand une troupe entiere avoit mal fait, on lui donnoit ses rations en orge, & on la faisoit loger hors du camp jusqu'à ce qu'elle eût réparé sa faute. C'étoit un moyen d'y rétablir l'exactitude & la vigilance, parce que, dans cette situation, elle étoit exposée à chaque instant aux insultes de l'ennemi. On la privoit aussi de sa part du butin. Dans les cas graves on décimoit ; mais sou-

* *Discinctus.*

* *Vitis.*

(*a*) Parce que tous les genres de service étant également utiles, ils doivent tous avoir la même considération : ce seroit marquer peu d'estime pour celui qui serviroit de punition à l'autre.

vent la décimation se réduisoit à prendre le vingtieme, le trentieme, le cinquantieme ou le centieme : tout soldat qui abandonnoit son poste, ou se laissoit surprendre en faction, étoit puni de mort sans rémission. Une récompense obtenue sur un faux exposé étoit châtiée très-rigoureusement. Je n'ai vu cette mauvaise foi que trop commune & trop souvent impunie.

L'usage du cep a été adopté par les Allemands & tous les autres peuples, à l'exception des François. On a cru que sa délicatesse souffriroit de cette punition, à laquelle certain préjugé imprime un trop grand degré d'infâmie. De-là on a conclu qu'il falloit s'en tenir à la prison, châtiment inusité chez les anciens, & qui a plusieurs inconvéniens. Un soldat, emprisonné en garnison, ou mis à la garde du camp à l'armée, y gâte ses hardes, est exposé à tomber malade par la malpropreté & l'intempérie du lieu. Ses camarades sont obligés de faire son service & son travail; il perd l'habitude des exercices, & un tems qu'on emploieroit à son instruction. Les punitions les plus promptes sont toujours les meilleures, & je ne crois pas impossible de détruire l'opinion nationale,

qu'un mois de prison est moins flétrissant qu'un certain nombre de coups de bâton distribués en regle & par ordre du chef.

Il suffit qu'on imagine un autre terme que celui de bastonnade, ou que l'on emploie un instrument qui ne ressemble pas tout-à-fait à une canne; je suis persuadé que cela réussiroit. M. le Maréchal de Broglio, qui a fait de si beaux réglemens pour la police de son armée dans ses dernieres campagnes, a éprouvé ceci avec succès. Les mots font tout chez les hommes, & il n'est point de préjugé qu'on ne puisse détruire avec le tems & un peu d'adresse.

Les marques de lâcheté dans le combat ont été souvent punies par la seule infâmie. Les fuyards étoient exclus à Sparte de toutes les charges; il étoit honteux de s'allier avec eux, & l'on pouvoit impunément leur faire toutes sortes d'outrages. A Crotone on les habilloit en femmes, & on les exposoit pendant trois jours à la risée du peuple. Chez les Francs, la moindre punition pour celui qui abandonnoit son bouclier, c'étoit d'être exclus des fêtes & des sacrifices. Il étoit comme retranché du corps de la nation, jusqu'à ce qu'il eût réparé sa faute. Quel-

quefois chez les romains on ſe contentoit de les caſſer, ou de les exiler & de mépriſer leurs ſervices. C'eſt ce que fit le Sénat, après la bataille de Cannes, à l'égard de dix mille ſoldats qui avoient pris la fuite.

Les fautes importantes contre le devoir & la fidélité, ne peuvent être punies trop ſévérement, parce qu'elles ſont volontaires : il n'en eſt pas de même du manque de courage qui peut être un déni de la nature, l'effet d'un moment malheureux de foibleſſe, ou dans une troupe d'une terreur panique. La honte & le mépris ſont ici la peine la plus convevenable : & cette peine eſt affreuſe, quand les mœurs de la nation ſont ſaines, & que la façon de penſer eſt mâle & vigoureuſe. Le coupable lit dans tous les yeux, voit ſur tous les viſages l'impreſſion de ſon deshonneur. Mais lorſque les plus vils de tous les hommes peuvent en impoſer à l'abri de leur rang, de leur naiſſance, ou de leurs richeſſes ; qu'ils reçoivent de la ſociété une conſidération proportionnée à ces avantages de la fortune ; qu'on oublie, en faveur de ce faux éclat, toute la baſſeſſe de leur ame, il eſt certain qu'alors les mœurs ſont altérées, & tous les nerfs du corps

politique diſtendus. Il ne faut plus, dans ce cas, un régime doux & modéré, mais des remedes efficaces, juſqu'à ce qu'il ait repris une ſanté vigoureuſe.





CHAPITRE XVII.

DU BUTIN.

LA maniere de butiner est une partie très-importante de la discipline, que nous avons cependant négligée. Les Romains avoient sur cet article la plus grande attention. Après un combat, ou lorsqu'une ville étoit emportée d'assaut, le soldat ne s'écartoit point de son enseigne avant que l'ordre du pillage n'eût été donné. Alors une partie occupoit des postes, ou restoit en bataille, & l'autre alloit au butin. Chacun rapportoit à sa légion ce qui lui étoit tombé entre les mains, & l'on ne craignoit pas que rien fût détourné, à cause de la religion du serment inviolable chez les anciens. On faisoit des lots qui se distribuoient également à tous les soldats. Les généraux & les officiers avoient des parts proportionnées à leurs grades. Polybe *, qui parle de cette discipline, en releve beaucoup les avantages; il montre combien elle étoit propre à encourager les trou-

* Liv. X. ch. 2.

pes, & prévenir les accidens qui résultoient chez les autres peuples de l'ardeur du pillage.

La sévérité avec laquelle les Romains observoient cet usage, & celui de faire part du butin aux troupes qui avoient soutenu, ou qui étoient demeurées en réserve, comme à celles qui avoient combattu, étoit admirable pour maintenir un bon ordre : le soldat ne se pressoit point de courir pour aller faire sa main, & ne craignoit point d'être prévenu par d'autres. Nous voyons tous les jours des effets bien contraires, occasionnés par notre indiscipline à cet égard. Dès que l'ennemi plie & quitte le champ de bataille, on a toutes les peines du monde à contenir les troupes ; & si les commandans y parviennent à force de peines, celles qui suivent n'ont pas la même condescendance. Il arrive de-là que les premieres, qui ont chargé & le plus souffert, se ralliant & se tenant ensemble, les autres profitent des dépouilles, souvent même les goujats & les valets en emportent la meilleure partie.

François I & Henri II n'oublierent point de donner à ce sujet une ordonnance, parmi celles qu'ils firent pour le maintien de la discipline : « Le soldat » qui

» qui en assaut ou prise de place, ne sui- Briquet, tom. II. tit. 5.
» vra son enseigne & la victoire, pour
» s'amuser à saccager, ou autre profit,
» sera dévalisé, dégradé & banni des
» bandes „. Cette loi très-sévere, qui n'étant point abrogée doit subsister encore, n'est d'aucune utilité. Avant d'établir la peine, il faut marquer la récompense. Il faut que le soldat soit assuré, comme chez les Romains, que sa part lui sera réservée & ne deviendra point la proie du lâche ou du plus avide. Après une surprise de ville, ou un assaut, quelle nécessité de laisser tuer, violer & brigander ? Ne vaudroit-il pas mieux tout conserver, & faire racheter le pillage par une somme qui ne peut être trop forte, puisque dans cette occasion, la vie & les biens appartiennent au vainqueur par le droit de la guerre. Cet argent & celui qui proviendroit de la vente des effets & chevaux de la garnison, seroient répartis à toutes les troupes du siege, en augmentant la part de celles qui auroient été aux attaques les plus périlleuses. Le canon & les munitions de guerre, ainsi que la caisse militaire, appartiendroient au Prince. Mais il faudroit dans cette distribution la plus exacte fidélité, & que les chefs, abusant de leur

autorité, ne détournassent rien à leur profit.

A l'égard de cette observation exacte des Romains, je conviens à notre honte, que la religion du serment n'auroit pas à présent la même force ; peut-être même ne fut-il pas toujours aussi bien observé ; lorsque les soldats n'étoient plus composés de l'élite des citoyens. Mais il seroit toujours possible de contenir les troupes, par la voie que je viens de montrer, & en y joignant la sévérité des peines portées par les ordonnances ci-dessus qu'on renouvelleroit.

La coutume de se partager les dépouilles des vaincus, a été suivie dès les premiers tems ; l'Iliade en offre plusieurs exemples. Moyse avoit donné aux Juifs, sur cet article, des loix qu'ils suivoient très-rigoureusement. Comme les peuples subjugués étoient esclaves, ils faisoient souvent partie du butin. On ne manquoit jamais d'en consacrer aux Dieux une partie, prise dans ce qu'il y avoit de plus précieux ; le reste étoit divisé par lots qu'on tiroit au sort. Les voleurs même & les pirates suivent, dans la distribution qu'ils en font, des regles très-exactes. Cela prouve qu'elles sont tirées du droit & de l'équité naturelle, puis-

que c'eſt la ſeule choſe où ils ne violent point la juſtice.

On peut regarder la guerre comme un brigandage annobli par le ſentiment de la gloire, ou par le devoir patriotique; préjugé, ſi l'on veut, mais qui ne s'effacera jamais, & peut produire des vertus quand il ne ſera pas outré, & que les motifs en ſeront légitimes. Chaque citoyen qui a les armes à la main, acquiert par la victoire un droit inconteſtable ſur les dépouilles comme ſur les priſonniers. Il eſt donc injuſte de l'en priver; & pour l'en faire jouir avec ſûreté dans la proportion de ſes ſervices, il faut le plus grand ordre & beaucoup de diſcipline. L'un & l'autre ne ſont pas moins néceſſaires pour s'aſſurer la victoire, qui a été ſouvent arrachée des mains de ceux qui, la croyant trop certaine, ſe ſont livrés ſans ménagement au pillage.

Lorſque les François entrerent dans les Gaules, ils obſervoient, comme tous les barbares du nord, des loix très-exactes dans le partage des dépouilles. Cela devoit être chez un peuple libre qui faiſoit la guerre pour s'établir ou s'enrichir. Dans leurs courſes, après une victoire, ou la priſe d'une ville, tout le

Grégoire de Tours.

butin étoit apporté dans un lieu désigné ; on faisoit la part du chef, & chaque soldat avoit celle que le sort lui donnoit. Dans les siecles qui suivirent, on ne voit pas la même exactitude, si ce n'est dans quelques occasions particulieres : mais l'usage de profiter du butin & de la rançon des prisonniers a toujours subsisté. M. de Sulli avoue qu'au sac de Villefranche en Perigord, il reçut une bourse de mille écus d'or, d'un vieillard à qui il sauva la vie. Le chevalier Bayard, plus riche ou plus généreux, ayant été blessé à la prise de Bresse, & porté dans une maison qu'il garantit du pillage, accepta 2500 ducats que le mari & la femme vinrent lui offrir pour leur rançon ; mais ce fut pour les partager à deux filles qui étoient à eux, excepté 500 ducats qu'il fit donner à un couvent de Religieuses qui avoit le plus souffert. Sa vie est pleine de pareils traits qui marquoient la noblesse de son ame ; & ses soldats profitoient presque toujours de ce qui lui revenoit.

M. de Monluc raconte dans *ses Mémoires*, qu'il avoit dressé une embuscade où il se flattoit de prendre Marc-Antoine, jeune Seigneur Romain, riche de de quatre-vingt mille écus de rente, dont

il comptoit bien avoir une année pour sa rançon. Il se proposoit d'en distribuer la moitié à ses officiers & soldats, & de garder l'autre pour lui. Son entreprise manqua à son grand regret.

En général, chacun cherchoit à faire de bonnes prises qu'on regardoit comme un dédommagement des dépenses occasionnées par la guerre. Nous ne connoissons à présent nul réglement sur cet article, si ce n'est parmi les Armateurs qui courent la mer, & les partis qui vont à la petite guerre. Il paroît singulier que dans un siecle où l'argent est la premiere divinité, l'on se pique de désintéressement dans une des occasions où le profit est le plus légitime : mais tel qui a la délicatesse de ne pas dépouiller un mort sur le champ de bataille, ne se fera pas un scrupule de vexer une province, de voler le Roi, & de détourner à son avantage le prix du sang des soldats. Ainsi les ames communes, sensibles aux préjugés qu'elles respectent, violent les loix du véritable honneur, toutes les fois que l'autorité ou le secret les assurent de l'impunité.

L'usage qu'on suivoit autrefois, de laisser la propriété des prisonniers à ceux qui les avoient faits, étoit un puissant

aiguillon pour les guerriers. Le profit de la rançon se joignoit à la gloire d'avoir vaincu. Cela donnoit lieu souvent à des actes de générosité, en remettant une partie ou la totalité du prix, en considération de l'estime qu'on faisoit de la personne. La valeur, l'adresse ou la fortune, pouvoient se procurer des avantages qu'elles n'ont plus aujourd'hui ; la guerre appauvrit également le vainqueur & le vaincu. Celui qui s'est trouvé à cent prises de places, à cent combats ou batailles gagnées, retourne chez lui courbé & vieilli de fatigues, navré de blessures, aussi pauvre & plus encore qu'il n'en étoit sorti.

L'assurance où l'on est à présent d'être délivré par la voie de l'échange, fait qu'on s'embarrasse fort peu d'être pris prisonnier ; il en résulte beaucoup moins de vigueur, & je puis dire avoir vu des gens fort aises d'être pris, parce qu'ils comptoient revenir chez eux sur leur parole, & y jouir de leurs appointemens (*a*). La loi qui prive un officier de

(*a*) Dans une guerre entre les Illyriens & les Macédoniens, on avoit traité quelquefois de la rançon des prisonniers pour des sommes très-modiques, ou par le moyen de l'échange. Perdiccas s'apperçut d'une grande diminution dans la fermeté de ses troupes : il fit publier que les pri-

ſon rang pendant le tems de ſa priſon, eſt donc très-juſte, ſauf à l'adoucir dans certains cas qui méritent exception.

Il paroît qu'autrefois les ſimples ſoldats, gens qui n'étoient pas rançonnables, demeuroient à la diſcrétion du Prince ou du général, juſqu'à ce qu'on les délivrât par un échange, ou par le traité de paix. L'article XXIIe. du traité de Vervins, fait en 1598, dit « tous priſonniers qui par calamité de guerre pourroient être détenus aux galeres de leurs Majeſtés, ſeront délivrés & mis en liberté, ſans qu'on puiſſe leur rien demander pour leur rançon ou dépenſes ». L'article XXIe, qui paroît concerner les officiers, dit « que les priſonniers ſeront mis en liberté de part & d'autre, en payant leur dépenſe ou leurs dettes, & ſans être tenus de payer rançon, à moins qu'ils n'en ſoient convenus ; & s'il y a plainte d'excès d'icelles, en ſera ordonné par le prince du pays où les priſonniers ſeront détenus ».

Ainſi, dans le tems même qu'on étoit dans l'uſage de rançonner les priſonniers,

ſonniers ſeroient à l'avenir abandonnés à la diſcrétion des ennemis. Cela produiſit un changement total. *Polyen, liv. 4. ch. 10.*

on se servoit aussi de la voie de l'échange, pour la multitude qui appartenoit au prince ; & l'on régloit aussi la rançon de ceux sur qui les particuliers avoient des droits: mais cela ne se faisoit qu'à la paix, ou par des traités ; il n'y avoit point de convention provisionnelle.

La coutume de rançonner les prisonniers est tombée à mesure que les armes défensives ont été quittées. On ne voit pas d'abord l'analogie de ces deux choses ; il y en a cependant beaucoup. Au moyen des armes défensives, on se battoit de plus près, on se joignoit, & souvent l'on se mêloit. Les actions de chaque combattant étoient donc plus particularisées, & l'on pouvoit mettre à profit son courage & sa force. Soit cette raison ou d'autres, il est certain qu'on a cessé de s'approprier les prisonniers & le butin, à proportion que la maniere de combattre a changé, & que les armes à feu ont prévalu sur celles de main. Nous voyons bien encore quelques exemples de rançon sous Louis XIII, mais il n'en est plus question sous Louis XIV. Il se fit en 1666 un cartel entre la France & l'Espagne, pour durer jusqu'en 1670. On y régla l'échange des prisonniers par éga-

lité de grade, & à ce défaut on devoit payer un mois d'appointemens depuis le soldat jusqu'au brigadier ; 3000 livres pour le Maréchal de camp, 6000 livres pour le Lieutenant-général, 24000 livres pour le Maréchal commandant en chef. Cette regle est devenue depuis assez générale pour toute l'Europe ; mais ces sommes réglées pour la rançon de chaque grade, lorsqu'on ne peut faire d'échange, ne vont plus dans les mains qui ont fait les prisonniers ; elles passent à la caisse militaire ; & toute cette besogne est réglée par les gens de plumes qui s'emparent aussi des prises, où ils savent bien faire leur profit, sous prétexte de ménager les intérêts du Prince à qui il en revient rarement quelque chose.





CHAPITRE XVIII.

DE LA DÉSERTION.

LA fréquente désertion a fait penser que la peine de mort pouvoit seule l'arrêter : on a dû s'appercevoir que depuis ce tems elle n'a pas été moindre ; au contraire, il est aisé de calculer par les listes des contumaces, que jamais il n'y en a eu un plus grand nombre. Ceci mériteroit donc une attention sérieuse du gouvernement. Si la nation Françoise est plus vive, plus légere, plus inconstante qu'aucune autre, elle est d'ailleurs sensible à l'honneur, à la honte ; & l'on peut trouver des ressorts pour la fixer, comme pour la faire mouvoir. Je ne serois pas le premier qui auroit dit que la crainte de la mort n'étoit pas capable d'étonner un homme dont la profession est de la braver. Celui qui expose tous les jours sa vie pour une solde de cinq sols, ne doit pas craindre les risques de la perdre ; lorsque le dégoût, l'ennui, le mécontentement, quelque injustice ou un

mauvais traitement le porteront à recouvrer sa liberté. Les soldats s'en font même entr'eux une sorte de gloire, & méprisent celui qui n'est retenu que par cette considération. On sait que ce ne sont jamais les plus mauvais qui désertent. D'ailleurs toutes les loix sages doivent proportionner la peine au crime ; & le législateur, en consultant la nature, doit avoir égard à ses premiers mouvemens. Le soldat, qui déserte par les motifs que j'ai dit ci-dessus, qui se laisse entraîner après une débauche, ou par séduction, est bien moins coupable que celui qui a déserté plusieurs fois : l'un n'est qu'un étourdi, l'autre est un coquin endurci par l'habitude. La loi qui les punit également n'est donc pas juste : elle est opposée à cette grande maxime, que plus les peines sont douces, plus on a de facilité pour extirper le crime lorsqu'il se multiplie, mieux on peut les proportionner à la gravité du délit.

L'administration de la loi paroît aussi vicieuse que la loi même. Un déserteur est arrêté, jugé & condamné dans deux fois vingt-quatre heures, & la sentence exécutée sans délai. Le procès est ensuite envoyé à la Cour. Si le Conseil de guerre a mal jugé, il reçoit une répri-

mande, & les juges sont mis à l'amende : mais l'homme n'est pas moins mort, & l'injustice commise. Entre la mort d'un innocent & une petite semonce à un juge ignorant ou prévenu, y a-t-il quelque proportion ? J'ai vu deux fois condamner des innocens, sur des indices que la passion & l'intérêt personnel faisoient regarder comme des preuves. J'ai vu sauver des coupables par une tournure artificieuse, parce que c'étoient de beaux hommes que l'on regrettoit : cette indulgence ne servit qu'à en faire déserter beaucoup d'autres.

Le prince, qui est le pere de ses sujets, se réserve partout le droit de faire grace, & n'interdit point à l'innocence les moyens de se justifier. Dans la justice civile, le tribunal supérieur qui le représente, tient de lui ce pouvoir. Ici le Roi se dépouille du plus bel apanage de la majesté ; il renonce à toutes les voies d'user de sa clémence, & de prévenir même l'injustice. Lorsque les capitaines étoient chargés des recrues, l'intérêt personnel pouvoit les passionner, & l'intérêt fait souvent voir les choses de travers. Il y a moins de risques à présent ; mais la vie d'un homme doit être, ce me semble, assez précieuse pour que le gé-

néral ou le Commandant de la province ait du moins le droit, s'il n'assiste pas au Conseil, d'examiner le jugement, & d'en suspendre l'exécution, s'il le juge à propos, en avertissant la Cour.

Chez quelques nations, la premiere désertion est punie par une longue prison ou par les verges; la récidive, par la chaîne. La mort est pour les cas aggravans, & pour ceux où la désertion devenant trop fréquente, il faut, pour l'arrêter, un exemple de sévérité. Il n'y a rien de plus sage. Ajoutons que des hommes condamnés à la chaîne, à des travaux pénibles, à l'opprobre, sont un exemple visible & permanent, dont l'impression se renouvelle tous les jours. L'homme qu'on tue ne la fait que pour le moment; elle s'efface aussi-tôt, & l'on n'y pense plus le lendemain.

Je ne comprends point ici les déserteurs à l'ennemi. Ils ont été punis chez tous les peuples, & dans tous les tems avec sévérité; parce que ce crime a toujours été regardé comme capital (*a*).

(*a*) Les Romains les punissoient par différens supplices, dont le choix dépendoit des Généraux. Scipion Nasica vouloient qu'ils fussent fouettés & vendus pour esclaves. Q. Fabius Maximus leur faisoit couper les mains. Paul Æmile les livroit à des éléphans qui les fouloient aux

Valere maxime, liv II. ch. 7.

Ce ne ſont pas ceux qui fourniſſent le plus d'exécutions, ſurtout pendant la paix. Cependant il y a des cas où la peine ſeroit tout auſſi bien d'être réduite à une chaîne perpétuelle. Pourquoi répandre le ſang, quand on peut tirer parti des hommes pour l'utilité publique? Ce ſont les circonſtances qui occaſionnent & multiplient la déſertion. L'indiſcipline, l'oiſiveté, le mal être, ſouvent la mauvaiſe compoſition des troupes. Les fils d'un bon payſan, d'un honnête artiſan n'apportent point cet eſprit, mais ils le gagnent dans la ſociété d'un vagabond, d'un échappé des galeres. Dans les régimens bien compoſés, il y a moins de déſertions que dans les autres.

Le ferment qu'on exigeoit chez les anciens, & qui ſe prêtoit d'une maniere ſolemnelle, étoit regardé comme la baſe de la diſcipline militaire. Les Grecs l'obſervoient auſſi religieuſement que les Romains. La cérémonie s'en faiſoit à Athènes dans le temple d'Agraule. Le candidat juroit " de ne point déshonorer la pro-

---

pieds ; & Scipion l'Africain les faiſoit mettre en croix. La déſertion d'un corps à l'autre n'étoit pas connue des Romains, du moins juſqu'au tems des Empereurs ; parce que les levées ſe faiſant par élection, un ſoldat n'auroit rien gagné de paſſer d'une légion à une autre.

„ fession des armes, en sauvant sa vie par
„ une fuite honteuse ; de combattre jus-
„ qu'au dernier soupir, & de servir sa
„ patrie fidélement „. Le Roi de Prusse,
apprenant qu'il y avoit dans ses troupes
une désertion fréquente, écrivit à tous
les corps pour en connoître les raisons,
& s'informa si l'on avoit soin de faire
prêter le serment sous les drapeaux aux
nouveaux soldats. Le Roi a ordonné en
1763, que cette méthode seroit suivie
dans toutes ses troupes. Il est très-important
d'en maintenir l'exécution ; & sans
une grande attention, il est à craindre
qu'elle ne soit bientôt oubliée. La nation
Françoise est ennemie de toute espece
d'appareil, de toute formalité propre à
donner du relief & de la majesté. Cela
devient un objet de plaisanterie, ou du
moins excite son impatience. De là on
néglige les réglemens les plus essentiels ;
parce qu'on ne réfléchit point sur les suites
fâcheuses qui en résultent. De-là
naissent souvent l'indiscipline, la tolérance
des abus, qui croissent & se multiplent.
Lorsqu'on veut les retrancher,
la loi, qui étonne un moment, ne sert
bientôt qu'à faire prendre quelques précautions
de plus pour la violer.

Les officiers doivent prêter le serment

ainsi que les soldats; mais on se borne à leur en faire payer le droit, & l'on néglige la formalité; sans doute parce qu'on compte assez sur leurs sentimens. Il seroit cependant très-important de l'observer, & qu'ils promissent de ne point quitter sans permission, comme ils se figurent pouvoir le faire. Si le Prince entretient des troupes pendant la paix où elles lui sont inutiles, c'est afin de les avoir toutes prêtes à le servir lorsqu'il aura la guerre. On ne peut donc sans trahison, le quitter au moment où l'on est le plus nécessaire. Nous sommes à présent plus portés à la guerre par inquiétude, que propres à la faire long-tems. Les premieres fatigues rebutent, & l'on voit nombre d'officiers abandonner l'armée. Dans la guerre de 1733, la Cour fut obligée de donner des ordres pour arrêter ceux de l'armée d'Italie aux passages des Alpes, & de même sur le Rhin en 1742. Un militaire, qui a embrassé son état par un motif de vanité ou de libertinage, vaut rarement quelque chose. Celui qui est élevé dans la mollesse, accoutumé à l'oisiveté, toujours occupé de ses plaisirs & de son intérêt, n'a pas assez de constance pour supporter les travaux d'une campagne.

Il ſe plaint, il murmure & plie enfin bagage. Nous en avons vu une infinité de cette eſpece. Il y en aura ſans doute bien moins à préſent, parce que les troupes ſont mieux compoſées, plus exercées, & que les jeunes gens apprennent qu'ils ne ſont dans cet état, que pour travailler & s'inſtruire : *Paucos namque viros natura procreat, bonâ inſtitutione plures reddit induſtria.*





CHAPITRE XIX.

DES SIGNAUX ET DES DIFFÉRENS MOYENS DE SE COMMUNIQUER.

L'ATTENTION ſur les ſignaux eſt de la plus grande importance à la guerre. Les anciens avoient ſur cet article des méthodes très-rafinées, dont on peut voir un eſſai dans Polybe *, ou dans l'Hiſtoire Ancienne de M. Rollin *. C'eſt pourquoi je ne crois pas néceſſaire de les rapporter. D'ailleurs, comme elles ſont très-compliquées, même celle que Polybe a prétendu avoir perfectionnée, je les crois fort difficiles à bien exécuter; & ſuppoſé qu'on y parvînt, elles ne pourroient ſervir qu'à une diſtance de trois lieues au plus. Leur uſage conviendroit particulierement dans un pays de montagnes; mais, comme je l'ai dit, il faut

* Liv. X.

* Tom. VIII. pag. 150.

beaucoup de préparatifs & une grande exactitude (*a*).

La maniere la plus ordinaire de faire des signaux, étoit d'élever des torches au nombre convenu précédemment pour ce qu'on devoit désigner. On étoit averti par ce moyen beaucoup plus promptement que par la voie des messagers. Ceux qui étoient préposés pour observer au dehors d'une ville ou d'un camp, se nommoient chez les grecs *héméroscopes*, & chez les Latins, *speculatores*: ils devoient être au moins trois ou quatre hommes dans chaque poste *. On choisissoit des gens entendus & routés dans cette pratique, pour qu'ils ne prissent pas le change, & ne donnassent pas des avis mal-à-propos.

* V. Eneas le Tacticien, ch. VI.

Quelquefois on mettoit plusieurs postes en avant les uns des autres, & l'on formoit une échelle qui pouvoit se pousser aussi loin qu'on vouloit. Les *héméroscopes* se plaçoient sur des hauteurs ou sur des lieux élevés, comme des tours ou des arbres, de maniere qu'ils pussent tous se correspondre. Ainsi, si l'on vouloit être averti du moment où l'ennemi entreroit

(*a*) M. de Beausobre rapporte, dans son Commentaire sur Eneas, un moyen dont il s'est servi qui y a beaucoup de rapport.

dans le pays à son arrivée ; le premier poste faisoit son signal qui se rapportoit successivement par tous les autres. Eneas (a) recommandoit beaucoup de ne point négliger cet usage, afin de n'être pas pris au dépourvu, & d'avoir le tems de prendre ses mesures. Il rapporte plusieurs exemples pour en prouver la nécessité *. Si l'on faisoit sortir du camp ou de la ville un détachement pour quelqu'entreprise, on s'avertissoit par ce moyen du bon ou du mauvais succès.

* Ch. IV.

Il y avoit des signaux destinés pour le jour, & d'autres pour la nuit. Ceux du jour se faisoient par de la fumée, ou par quelque signe qui fût assez visible ; ceux de nuit, par des flambeaux. On peut par cette voie désigner plusieurs choses, mais on est borné pour les circonstances. Par exemple, on pouvoit bien avertir qu'un détachement de l'ennemi étoit entré dans

(a) Eneas, surnommé *le Tacticien*, étoit contemporain de Philippe, pere d'Alexandre le Grand. Il avoit écrit sur toutes les parties de la guerre avec un grand succès. Il nous reste le traité de la défense des places dont M. de Beausobre nous a donné une excellente traduction, avec des notes. Comme Cinéas, Ministre de Pyrrhus, avoit abrégé tous les Ouvrages d'Eneas (ce qu'Elian nous a appris) il est à présumer que ce traité parvenu jusqu'à nous, n'est qu'une partie de cette abréviation échappée aux injures des tems. Quels regrets ne devons-nous pas avoir sur la perte des originaux !

le pays, en élevant un flambeau ; qu'il étoit composé de cavalerie & d'infanterie, en élevant deux flambeaux ; mais on ne pouvoit pas signifier le nombre de l'une & de l'autre. Si un poste étoit attaqué, il pouvoit en donner avis à l'armée ; ou bien si une ville voyoit approcher l'ennemi pour l'assiéger, elle le faisoit savoir à une autre ville alliée ; de même, s'il y arrivoit quelque tumulte ou révolution : autant toutefois que ces choses avoient été prévues, & qu'on étoit convenu de la maniere de s'avertir.

Cette maxime étoit toujours très-utile, parce qu'on faisoit savoir promptement l'objet principal, & l'on détailloit ensuite les circonstances par la voie des messagers. S'il arrivoit des choses que les hémérofcopes ne pussent annoncer par le signal, on détachoit un homme le plus ingambe pour en porter la nouvelle. Quand le pays étoit propre pour la course des chevaux, on joignoit des cavaliers aux hémérofcopes, comme nous le faisons quelquefois à nos postes d'infanterie. Les anciens se sont servis aussi de gens stylés à la course. Les Grecs les appelloient *hémérodromes* : c'est ce que nous appellons à présent *coureurs*. Les Ro-

mains en ont eu qui étoient d'une vîtesse extraordinaire.

Nous avons à présent quelques facilités de plus que les anciens, pour perfectionner les moyens de s'avertir dans l'éloignement. Les lunettes d'approches nous servent à distinguer mieux les objets, & de beaucoup plus loin. Ainsi, par diverses manieres de poser des drapeaux sur des clochers ou éminences, par la différence de leur forme, de leur grandeur, de leur couleur, de leur nombre, on peut désigner les événemens à la guerre, & en détailler même les circonstances les plus importantes. Pour les signaux de nuit, outre les flambeaux & les pots à feu, on a encore les fusées. L'un & l'autre combinés ensemble signifieront, quand on voudra, beaucoup de choses relatives à la situation présente: Il n'est question que de bien établir toutes ses marques de convention. Il seroit donc bien avantageux que nous prissions cette habitude: on seroit bien plutôt averti dans certaines occasions, où la lenteur des soldats d'ordonnance qui s'envoient, ou leur infidélité, peuvent causer un très-grand dommage.

Lorsqu'il n'y a pas d'interruption en-

tre le premier endroit d'où part le ſignal, & celui où il doit arriver, l'exécution en eſt facile; mais ſi l'on eſt coupé, comme, par exemple, une ville aſſiégée & l'armée du ſecours, ou bien un corps ſéparé de l'armée par celle de l'ennemi, il y a plus de difficulté. La voie des coups de canon qu'on emploie alors, eſt ſujette à bien des équivoques, ainſi qu'on l'a vu à la premiere bataille d'Hocſtet *. Lorſqu'on s'en ſert, il faut prendre un nombre ſur lequel on puiſſe moralement compter, & qui n'induiſe point en erreur ſans un extrême hazard. On peut encore convenir d'un certain eſpace de tems d'un coup de canon à l'autre, ou de deux en deux coups, ou bien de trois en trois.

* V. le ch. de la guerre défenſive.

Le commandant d'une place aſſiégée peut faire comprendre ſa ſituation, & les progrès de l'ennemi dans ſon attaque, par des feux placés la nuit ſur des clochers & ſur des tours. Si la ſituation du pays eſt favorable, on lui répondra par d'autres feux; ſinon on aura des gens apoſtés, qui en allumeront ſur des hauteurs ou des clochers intermédiaires. Le moyen des fuſées peut être encore ici praticable: mais dans toutes ces ſortes d'occaſions, il faut ſtatuer préalablement ce dont on devra s'avertir. Souvent on n'a

pas été à portée de cette précaution, ou l'on n'a pas prévu ce qui arriveroit. Une ville peut être investie à l'improviste; une communication peut être coupée, lorsqu'on y pense le moins. Il est donc alors nécessaire de faire passer des exprès à travers l'ennemi. C'est ici où le Tacticien Éneas déploie toute la subtilité & la ruse du génie Grec, soit pour faire passer les espions sans risques, ou pour découvrir ce dont ils sont porteurs.

Le moyen qui paroît le plus simple, seroit de faire passer quelqu'un dans le camp ennemi, comme déserteur, ou sous quelqu'autre prétexte, qui se jetteroit ensuite dans la ville. Mais l'assiégeant; lorsqu'il est avisé, arrête tous les déserteurs, & les fait garder à vue, jusqu'à ce qu'ils soient conduits autre part. Il doit en agir de même à l'égard de ceux qui sortent de la ville (*a*). Tous les gens qui viennent, sous l'apparence de quelques raisons, doivent être aussi examinés & observés.

On a employé quelquefois des fleches,

(*a*) Avec cette précaution, on arrêtera non-seulement les porteurs de nouvelles, mais aussi les espions, & tous ceux qui paroîtroient déserter d'une Ville assiégée, dans le dessein de mettre le feu à divers endroits du camp, à des magasins, & aux travaux afin de favoriser une sortie.

auxquelles on attachoit des lettres. Il faut pour cet effet, que celui qui est muni de la fleche, s'avance, sans être vu, assez près des murs, ou du retranchement si c'est un camp, pour la tirer. Dans ce cas, il paroît qu'il pourroit trouver aussi bien le moyen de s'y jetter lui-même à la faveur de la nuit. Ceci est donc plus convenable pour entretenir des intelligences dans une ville ennemie. On y lance la fleche de maniere à la faire tomber dans un endroit marqué (*a*), & qui doit être peu fréquenté. Ceux qui sont gagnés, peuvent donner des avis par le même moyen, en jettant des fleches dans le camp, ou bien en faisant des signaux de feu, placés sur des clochers ou sur des lieux élevés. C'est pourquoi dans une ville assiégée, on doit avoir attention de faire garder ces sortes d'endroits, & que personne n'y monte sans permission. Il y a souvent des maisons qui dominent sur les autres, & qui dé-

(*a*) Eneas rapporte qu'une fléche jettée de cette maniere dans la ville de Potidée, où il se formoit une conspiration, se détourna de sa direction, & tomba sur un habitant qui en fut blessé. On s'attroupa autour de lui, on prit la lettre attachée à la fléche, où elle étoit couverte par des plumes, & on la porta au Magistrat qui découvrit toute la trame.

couvrent dans la campagne, ou qui ont des *belveders :* il ne faut pas moins y avoir l'œil.

Quand une riviere paſſe dans une ville aſſiégée, on peut ſe ſervir de plongeurs, qui porteront leurs lettres dans une poche de cuir. Comme la riviere pourroit être barrée par de gros filets, il faut que le plongeur ait de quoi les couper. S'il y a une eſtacade, & qu'elle ne ſoit qu'à fleur d'eau, ou peu élevée, il lui ſera aiſé de la franchir.

Tous les avis qu'on veut donner, quand on ne peut ſe ſervir de ſignaux, doivent être néceſſairement portés par quelqu'un. Si l'on pouvoit y avoir aſſez de confiance, il ſuffiroit de l'inſtruire verbalement ; mais, comme rien n'eſt plus dangereux, ſoit parce que la perſonne qu'on emploie peut vous trahir, ou ſe mal expliquer, on ſe ſert de lettres chiffrées, au moyen deſquelles l'eſpion ignore le ſujet de ſon meſſage, & s'il eſt arrêté & ſa lettre découverte, l'ennemi ne le connoîtra pas davantage. Il faut donc ſe ſervir ici de gens qui ne paroiſſent pas ſuſpects, & qui aient par leur caractere, la liberté d'aller & de venir ; comme des marchands, des payſans qui vendent leurs denrées, des mendians, des fem-

mes, des Prêtres & des Moines. La lettre dont ils sont chargés, doit être cachée de sorte à échapper aux recherches. Il y a, pour cet effet, mille moyens à imaginer, dont les meilleurs sont ceux qui ont été les moins pratiqués. J'en connois certains, dont on ne s'est pas avisé encore, & qui ne sont pas possibles à découvrir.

On peut former une infinité de sortes de chiffres, parce que tous ces caracteres étant arbitraires, il suffit de convenir de leur valeur. César s'est servi de lettres ordinaires, en employant la quatrieme pour la premiere, la cinquieme pour la seconde *, ainsi du reste. On peut substituer un chiffre arabe, ou un certain nombre de points, à la place de chaque voyelle; mais de telle sorte que les nombres n'aient aucun rapport à l'ordre des voyelles, sans quoi il n'y auroit pas grande finesse, & la lettre se déchiffreroit aisément. On peut encore écrire une lettre un peu longue sur des matieres indifférentes, & marquer avec un petit point de distance à autre, certains caracteres qui désigneront ce qu'on veut faire savoir. Il faut que ces points soient assez imperceptibles, pour n'être vus qu'au microscope, & que les caracteres ponctués

* V. Suétone.

se comptent alternativement du commencement & de la fin de la lettre, en variant même encore cette alternative.

On compose quelquefois des lettres avec un tel artifice, qu'à la lecture ordinaire, elles ne paroissent rien contenir de mystérieux ; ce qu'il y a de secret ne se connoît qu'en les lisant différemment. Cet expédient seroit sujet à être aisément découvert, à moins de convenir de certains mots pris dans chaque ligne ; comme le second de la premiere ligne, le troisieme de la seconde, le quatrieme de la troisieme, *&c.* Il vaudroit encore mieux se servir de syllabes ; mais ces sortes de lettres donnent trop de peines à composer. Je me servirois volontiers de ce moyen, qui seroit de ponctuer certaines lettres dans un livre qu'on peut porter sans soupçon sur soi, comme un Catéchisme, des Heures, ou un Bréviaire si le messager est un Prêtre.

* Ch. 29. On peut voir dans Éneas * divers autres moyens d'entretenir des correspondances secrettes. Il y en a même de tels que celui qu'on y emploie ne se doute nullement qu'il soit porteur d'une lettre, ou lorsqu'il en a une, il ne sait pour qui

elle eſt deſtinée. Ces derniers ſont ſurtout très-propres pour les conſpirations qu'on fomente dans une ville ou dans un pays, afin de ne pas mettre les chefs du complot au riſque d'être découverts par la trahiſon ou l'indiſcrétion du meſſager.

Comme les anciens écrivoient ſouvent ſur des tablettes enduites de cire, on traçoit avec une encre très-forte ce qu'on vouloit faire ſavoir: on mettoit enſuite la cire par-deſſus, & l'on y écrivoit des choſes indifférentes; ou bien l'on ſe ſervoit d'une encre qui ne paroiſſoit point étant deſſéchée, & à laquelle on rendoit ſa couleur en la plongeant dans l'eau. Nous connoiſſons de même l'encre de ſympathie, & autres moyens équivalens, mais qui ſont trop communs pour être sûrs. En voici un qui me paroît meilleur. On écrira ſa lettre ſur une feuille de papier à deſſiner; enſuite on peindra par-deſſus une figure en paſtel. On donnera cette feuille à un Imager, qui la mêlera avec ſes autres figures. On peut encore écrire ſous la peinture d'un portrait placé dans une tabatiere, ou dans un braſſelet, en ſe ſervant de couleurs compoſées de maniere à s'effacer aiſément, quand on voudra voir l'écriture.

On fait comme on se sert à Alexandrie, à Alep, & dans plusieurs endroits de l'Asie, de pigeons pour porter des lettres, en les transportant du lieu où ils sont habitués dans celui d'où doit partir la nouvelle. On prend de préférence ceux qui ont des petits. On peut se servir de même d'un chien très-affectionné, dans le collier duquel on cacheroit sa lettre. Il y a encore une infinité d'autres moyens que l'imagination & les circonstances peuvent suggérer, dont le détail deviendroit trop ennuyeux.





CHAPITRE XX.

DU MOT.

Les mots du guet ou de ralliemens, chez les anciens, se tiroient communément des noms de leurs Dieux : tels que *Jupiter*, *Mercure*, *Castor & Pollux*, *Minerve*, &c. On y ajoutoit souvent une épithete, comme *Jupiter Sauveur* ou *Conducteur*, *Mars terrible*, &c. Cette précaution étoit nécessaire, surtout parmi les Grecs; parce qu'un même Dieu étant connu sous différentes dénominations, dont l'une étoit plus usitée chez un peuple, & l'autre chez un autre peuple, il pouvoit en résulter des méprises fâcheuses dans une armée combinée. Les habiles Tacticiens vouloient aussi que cette épithete fût relative au genre de l'expédition. S'il étoit question de quelque surprise, il falloit donner *Mercure trompeur :* si c'étoit une entreprise ouverte, *Mars victorieux*, *Jupiter foudroyant*. Cela prévenoit les inconvéniens qui pouvoient

arriver, au cas que l'ennemi eût pris un nom semblable.

Pour la sûreté d'une ville ou d'un camp, on ne s'en tenoit point au seul mot du guet, ou à celui qui étoit marqué sur la *Tessere* *. Il y avoit des signaux muets, que les Grecs appelloient *parasynthemes*. C'étoit d'ôter son chapeau ou son casque; si on l'avoit à la main, de le mettre sur sa tête; de planter sa pique à terre, ou de la passer d'une main dans l'autre; de toucher son vêtement; de faire quelques gestes, & autres qu'on imaginoit. Cela se pratiquoit de jour; mais dans les rondes de nuit, on faisoit un cri, ou bien un bruit de quelque maniere, comme en frappant du pied, ou de la main sur sa cuisse; celui qui la recevoit, donnoit le premier terme du ralliement, & l'autre donnoit le second. Iphicrate vouloit, de plus, que la garde & la ronde eussent des mots différens: cette prétendue subtilité, rapportée par Éneas, me paroît fort ingénue; car si l'un avoit un mot à donner, & un autre à recevoir, il falloit bien qu'il les sût tous deux; ce qui étoit la même chose que s'il n'y en avoit eu qu'un.

* J'ai dit ce que c'étoit, p. 118. du premier volume de ce Traité.

On ne peut prendre trop de précautions contre les surprises de l'ennemi; auquel

auquel un déserteur auroit porté le mot. Lorsqu'il sort un détachement d'une place ou de l'armée, & qu'on lui donne un mot pour être reconnu en arrivant, s'il est battu, l'ennemi peut se faire donner le mot de force ou de gré, revêtir une partie de ses soldats, qui marchent à la tête, des habits des vaincus, se servir même de quelque prisonnier qui se fera connoître, & surprendre ainsi une place, même en plein jour.

Nous donnons le mot de l'ordre aux sergens & caporaux : rien n'est moins sûr. Il faut donc encore un autre mot de ralliement, ce qui se pratique aussi quelquefois : mais celui-ci, dans certains cas, ne devroit se donner qu'au commandant de la troupe qui sort, aux principaux officiers, & à ceux qui font les fonctions de majors. Le général ou gouverneur, avec son major, sont aussi les seuls qui doivent le savoir. Ainsi, s'il arrive malheur à ce détachement, ou s'il déserte quelqu'un de ceux qui ont le mot, l'ennemi ne pourra rien entreprendre ; & s'il se présente, il sera la dupe de sa confiance. On peut convenir encore d'un signe, comme ci-dessus, soit dans ces occasions ou pour les rondes.

Si l'on donnoit le ſigne en même tems que le mot, cela deviendroit inutile, puiſque le ſergent ou caporal déſerteur emporteroit l'un & l'autre enſemble, & en inſtruiroit l'ennemi. Il faut donc que le ſigne ſoit différent pour chaque ronde ; que l'officier ſeul de garde les connoiſſe, & reçoive lui-même les rondes ; & que le rondeur aille prendre du major de jour, ou bien du capitaine de garde ſur la place d'armes, le ſigne qu'il devra faire. Si l'on jugeoit à propos d'y joindre un ſecond mot, on en uſeroit de même. C'eſt de cette ſeule maniere que deux mots différens peuvent être utiles.

Si notre nuit ſe partageoit en quatre veilles, comme chez les anciens, cela mettroit beaucoup plus d'ordre dans les fonctions du ſervice. Par exemple dans le cas ci-devant, le major ou l'officier de garde à la place auroit quatre ſignes & autant de mots à donner, dont un pour les rondeurs de chaque veille. Les plaques de cuivre, appellées *marons*, dont on ſe ſert, ſont très-bonnes pour ſavoir ſi chacun a fait ſa ronde à l'heure indiquée ; mais quand on s'en ſerviroit comme je viens de dire d'un ſigne, en ne les diſtribuant qu'à chaque veille, cela

ſeroit inutile à moins d'en changer tous les jours, parce qu'on pourroit les contrefaire.

Nos gardes de vingt-quatre heures ſont auſſi trop longues : on devroit les partager en gardes de jour & en gardes de nuit. Je ferois la garde de jour plus foible, & celle de nuit très-forte. Les ſentinelles ſeroient toujours doubles, & même triples, dans les cas où il y auroit à craindre : Je les poſerois en triangle; les trois hommes aſſez ſéparés pour qu'ils ne ſe parlaſſent point. Il y en auroit toujours un qui ſeroit un ſoldat de confiance; & au lieu de laiſſer tirer les factions, comme les ſoldats le font dès le commencement de la garde, je ne les choiſirois qu'au moment de chaque relevée; de cette maniere, ils n'auront point le tems de ſe parler & de faire un complot.

Éneas propoſoit un moyen pour connoître ſi les gardes étoient toujours alertes. Le commandant ou un officier principal, devoit être logé ſur un lieu éminent, ou avoir près de ſa maiſon une tour aſſez élevée pour découvrir ſur toutes les parties de la ville. Chaque poſte devoit être pourvu d'un falot, & cet officier en avoit un qui devoit s'éle-

ver au-deſſus de la tour. Toutes les fois qu'il faiſoit paroître celui-ci, tous les poſtes élevoient auſſi les leurs. Si quelqu'un y manquoit, on connoiſſoit par-là qu'il n'étoit pas en regle. Cette méthode ſeroit bonne pour une très-petite place, mais peu praticable dans une grande. On fait quelquefois crier, de quart d'heure en quart d'heure, par les ſentinelles, *prenez garde à vous*, de maniere que la voix paſſe de l'un à l'autre, ſur toute la circonférence du rempart. Cela n'eſt point mauvais, mais n'empêcheroit point des traîtres de tuer une ſentinelle, & de répondre à ſa place, pendant que l'ennemi eſcaladeroit. Quand les ſentinelles ſont pluſieurs en-
8 ſemble, cela n'eſt pas ſi aiſé.





CHAPITRE XXI.

DE LA CHEVALERIE ET DE L'ORDRE QU'ON OBSERVOIT ALORS DANS LES COMBATS.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

CE chapitre & les trois suivans sont particuliérement destinés à faire connoître la maniere de combattre de nos ancêtres dans les tems de la chevalerie, celle d'ordonner les troupes, & de se former dans les batailles rangées; ce qui a été jusqu'ici un problême pour nous. Le peu d'exactitude des historiens dans ces sortes de détails, quoique toujours chargés de superfluités, leur obscurité dans les descriptions des marches, des combats, où l'on trouve à tout bout de

champ des contradictions choquantes, ont ſans doute rebuté ceux qui auroient été tentés d'éclaircir ces matieres, qu'on n'a pas cru d'ailleurs fort importantes. Pour moi, qui me ſuis conſacré par goût, plutôt que par ambition, à l'étude de la ſcience militaire, je n'ai pas cru qu'il fût indifférent d'en ignorer cette partie: je l'ai d'abord approfondie par pure curioſité; & j'ai cru enſuite qu'en publiant mes remarques, je ſatisferois celle de pluſieurs Militaires, qui n'ayant ni les mêmes ſecours ni autant de loiſir que moi, ont cependant le même deſir de s'inſtruire. Je crois auſſi qu'on pourra en tirer quelque utilité; c'eſt pourquoi, dans le grand nombre de batailles décrites dans notre hiſtoire, j'ai choiſi celles qui m'ont paru les plus propres à l'inſtruction des gens de guerre. Si ces tableaux, que je mets ſous les yeux de ma nation, ne lui rappellent pas des faits glorieux pour elle, on ne doit point l'attribuer à un deſir malin de lui préſenter des images humilantes: bien loin de-là, j'ai voulu, au contraire, lui montrer que les grands échecs qu'elle a reçus n'ont eu d'autre cauſe qu'un excès de valeur mal dirigée, un défaut de diſcipline, & que toute la honte a dû retomber ſur l'im-

prudence de ceux qui la conduisoient. Ces exemples pourront peut-être servir à faire connoître que le caractere du François a été le même dans tous les tems : vain, emporté, présomptueux, lorsque ses chefs n'ont point corrigé ces défauts par l'expérience & l'étude, ils l'ont toujours conduit dans des précipices. Ce que je vais rapporter, ne sont donc pas des exemples que je donne à suivre, mais des fautes à éviter ; & sur lesquelles on doit d'autant plus réfléchir, qu'elles ont été la suite de l'humeur nationale, qui peut produire encore les mêmes effets, si nous avions le malheur d'être conduits avec aussi peu de sagesse.



ARTICLE I.

Origine de la Chevalerie. Abrégé de ſes uſages, de ſes exercices. Création des Compagnies d'ordonnance. Epoque de l'Infanterie réglée. Comment elle étoit armée.

LE premier de tous les ordres a été celui de l'ancienne Chevalerie, ſur l'origine duquel on n'eſt pas d'accord. L'opinion la plus commune eſt qu'il prit naiſſance dans l'onzieme ſiecle, de l'uſage des tournois, & l'on a cru que ceux-ci nous étoient venus des Sarrazins. Mais M. de la Curne de St. Palais a démontré dans un ouvrage, rempli de recherches profondes, qu'elle étoit beaucoup plus ancienne, & qu'on pouvoit en reculer l'époque avant le tems de la troiſieme race. On voit, ſous Louis le Débonnaire, des joûtes qui ſe firent à ſa réconciliation avec Charles-le-Chauve; & lorſque Charlemagne l'avoit fait venir près de lui en Germanie, il lui avoit ceint l'epée, ce qui étoit la principale formalité de la réception d'un Chevalier. Il eſt vrai que ces joûtes ou tournois ne

furent rédûits en regle que dans l'onzieme siecle, & que la chevalerie prit seulement alors la forme qu'elle a eue depuis. L'auteur que je viens de citer la regarde avec raison comme une institution politique, propre à endurcir le corps, à maintenir les bonnes mœurs, & nourrir l'inclination guerriere.

Dès que les peuples établis en Europe, qui n'étoient d'abord qu'une infanterie mal armée, commencerent à se servir d'armes défensives, & préférerent le service à cheval, la noblesse dut se plaire à s'assembler, & s'exercer dans les tems de repos à des jeux militaires *. On les nommoit ainsi, parce qu'en effet ils étoient des images de la guerre, qu'on appprenoit à s'y bien servir de ses armes, à se bien couvrir du bouclier, à manier la lance, & ne point se laisser désarçonner. On s'y exerçoit aussi à des évolutions. Plusieurs cavaliers, joints ensemble, escadronnoient & se formoient à charger l'ennemi comme dans un jour de bataille. Ces occupations guerrieres attirant toute la noblesse, & rendant les assemblées nombreuses, on crut devoir y établir une police, avec des juges pour la faire observer. Les premiers réglemens n'eurent pas toute la perfec-

* *Ludi militares. Belli præludia.*

Guill. Neuburg. liv 5. ch. 4.

tion qu'on leur donna dans la suite. Un Baron, nommé Geoffroi de Preuilli, fut chargé l'an 1066 d'y mettre la derniere main. (*a*) On régla la qualité & l'âge nécessaires pour être admis, les armes, la forme des combats, & les prix qui devoient être adjugés. On statua sur les degrés d'honneur & le cérémonial des réceptions ; on fit aussi des loix très-séveres pour le maintien de la subordination, & le respect qui devoit être porté aux chevaliers.

Du Cange. Il paroît qu'il y avoit trois ordres ou degrés de chevalerie ; le premier comprenoit les ducs, comtes, barons & autres gentils-hommes titrés, assez grands terriens pour se faire accompagner au moins de cinquante hommes d'armes, avec les écuyers, pages & archers qui devoient être à la suite ; c'est ce qu'on appelloit une banniere. Ceux qui n'avoient pas ce nombre de vassaux, ou qui dépendoient d'un suzerain, ne les assembloient que sous un pennon (*b*).

(*a*) L'Empereur Henri l'Oiseleur les avoit déja réglés l'an 938 en Allemagne. Comme l'usage de la Chevalerie devint général en Europe, chaque nation dût faire ses réglemens qui se rapportoient tous à peu de chose près.

(*b*) Quoiqu'on eût le droit de lever banniere, tant

On en réunissoit à l'armée plusieurs ensemble, ou bien on les joignoit à une banniere peu nombreuse. Les chevaliers du troisieme ordre étoient tous les simples fieffés, & autres gentils-hommes, qui s'étant distingués par leurs services & leur valeur, étoient parvenus à cette dignité. Ils combattoient sous les enseignes des bannerets, & au rang des gendarmes, à moins qu'on ne leur donnât quelque commandement.

Quoiqu'on fût chef d'une banniere ou d'un pennon, cela ne donnoit pas le droit de les commander si l'on n'étoit pas encore chevalier, ce grade supérieur étant indispensable. On les mettoit sous les ordres d'un chevalier expérimenté; c'est pourquoi les simples gentils-hommes pouvoient espérer du commandement, à proportion de l'estime qu'on faisoit d'eux. On les mettoit aussi à la tête des Milices des Communes, qui marchoient sous les bannieres de leurs paroisses.

qu'on n'étoit pas Chevalier on ne pouvoit avoir pour enseigne qu'un pennon : la banniere étoit carrée, & le pennon avoit une queue. On la coupoit dès qu'on étoit Chevalier; c'étoit le Général de l'armée qui faisoit cette cérémonie.

La différence de ces trois especes de chevaliers ne venoit que de la qualité des fiefs, & non d'aucune distinction dans la dignité (*a*). Ils jouissoient tous des mêmes prérogatives. Ils étoient admis à la table des Rois, recevoient le titre de Messire, & les plus grands respects de ceux qui n'étoient point encore revêtus de cet honneur. Je n'entrerai point ici dans le détail de leur réception, ni des distinctions qu'on leur accordoit, toutes ces choses ayant été recueillies par plusieurs auteurs * (*b*).

* V. la milice Franç. du Pere Daniel.

Quand le Prince vouloit assembler un corps d'armée, chaque fieffé, comme je l'ai dit, devoit amener un certain nombre d'hommes d'armes avec leur

(*a*) Il y avoit encore les *Bacheliers* ou *Bas-Chevaliers*, que certains auteurs ont cru être intermédiaires des Chevaliers & Ecuyers; mais cela n'est point prouvé & nous importe peu ici, de même que plusieurs autres termes sur lesquels il seroit supeflu de differter.

(*b*) La principale cérémonie de la réception étoit l'accolade & les éperons dorés qu'on attachoit. L'Ecuyer ne pouvoit les avoir que d'argent & n'osoit mettre de l'or sur ses harnois. La ceinture étoit aussi un attribut de la Chevalerie. C'étoit une bande de cuir couverte de pierreries ou de plaques d'or à laquelle on attachoit la grande épée ou estocade, & le braquemar. Quand un Chevalier avoit fait une action lâche, on lui coupoit ses éperons avec une hâche: vraisemblablement on lui ôtoit aussi la ceinture, d'où est venu l'usage d'ôter le ceinturon à un soldat qu'on dégrade.

fuite. L'homme d'arme étoit armé de pied en cap *. Il portoit la lance, l'épée, un poignard, avec la maſſue ou la hache d'arme pendue à l'arçon (*a*). Il étoit ſuivi d'un page, d'un *valet* ou *varlet*, & de deux archers, tous à cheval. C'eſt ce qu'on nommoit une lance complette. Les pages & varlets * étoient de jeunes gentils-hommes, qui ſervoient en vue de parvenir à la dignité d'écuyer, par laquelle il falloit paſſer avant d'être chevalier. Ils étoient armés à la légere, c'eſt-à-dire qu'ils ne portoient point le caſque à viſiere, ni le haubert complet, & n'avoient point de lances. Ils devoient combattre, ainſi que l'écuyer, à la ſuite du chevalier, & lui rendre certains ſervices, comme de tenir ſon cheval de bataille, de porter ſa lance & ſon bouclier quand il vouloit ſe délaſſer, & de garder les priſonniers pendant le combat. La plus

* *V.* mon Traité des Armes Défenſives.

* *Armigeri, Famuli.*

Mil. Franç. tom. I. pag. 131.

(*a*) La hâche d'armes eſt ſans contredit une des meilleures armes qu'il y ait. S'il arrivoit qu'on ôtât un jour le mouſqueton à la cavalerie, je crois qu'on ne pourroit mieux faire que de la remplacer par une hâche d'armes, dont le manche ſeroit long de trois pieds : les Officiers de cavalerie n'ont jamais été d'accord ſur la qualité du ſabre ; les uns le veulent long & pointant, d'autres plus courts pour frapper de taille. Le premier bleſſe plus dangereuſement ; mais ſa longueur peut embarraſſer dans la mêlée. Il peut ſe caſſer & la hâche y ſuppléeroit.

illustre naissance ne dispensoit point de ces gradations: il étoit même d'usage que les jeunes gentils-hommes s'attachassent à des chevaliers, & servissent dans leurs maisons, comme à présent nos pages auprès des Princes.

Chaque homme d'arme ou chef de lance étoit donc suivi de trois, quatre, ou cinq combattans; car la regle n'a pas toujours été suivie à la lettre. D'ailleurs, chaque suzerain avoit son usage ou ses privileges; cela dépendoit aussi de son degré de puissance. Comme les historiens n'ont jamais compté, dans le dénombrement d'une armée, que la quantité des lances, & quelquefois le nombre des archers, on ne peut rien assurer de positif sur le reste (*a*). Il y a seulement apparence que chaque rang de gendarmes étoit au moins suivi d'un de pages ou d'écuyers, parce qu'ils combattoient souvent sur un seul rang; & lorsqu'il y en avoit plusieurs, ils étoient distans de trente ou quarante pas. Cepen-

(*a*) Ce n'est qu'en lisant avec attention nos anciens Historiens, & en comparant plusieurs passages, qu'on peut venir à bout de débrouiller cette matiere; encore reste-t-il toujours des doutes sur plusieurs choses qui heureusement ne sont pas fort importantes.

dant l'on voit nombre d'occasions où les rangs de lances étoient fort serrés ; & je croirois assez que cette méthode de ranger les gendarmes en haies distantes de quarante pas, n'a été bien réglée que depuis Charles VII, ainsi que la composition de la lance.

Le rang de lances étoit tout composé d'hommes d'armes ; mais ils n'étoient pas pour cela tous chevaliers. L'écuyer y étoit reçu, pourvu qu'il eût assez de force pour porter l'armure, & qu'il eût donné des preuves de valeur. Il y avoit même des fiefs qu'on appelloit fiefs de haubert, qui donnoient ce droit à ceux qui les possédoient,

Les exercices usités pour se former, étoient de courir à pied sans s'arrêter un certain espace ; de brandir & tournoyer une massue très-pesante ; de grimper une échelle, armé de toutes pieces ; de sauter de même sur un grand cheval sans étrier ; de volter & de caracoler. Comme on employoit souvent la gendarmerie à pied, on représentoit quelquefois l'attaque d'un poste, un assaut, l'escalade d'un mur. Ces jeux se nommoient *castilles*, dont la signification nous est demeurée pour exprimer quelquefois une querelle. On peut juger com-

Histoire du M. de Boucicaut.

bien l'habitude de s'exercer tout armé dans les joûtes, devoit endurcir le corps & augmenter ses forces. Ces tems peuvent se comparer, à cet égard, à ceux de la Grece, où les exercices du corps, tels que le pugilat, la lutte, le pancrace, la course à pied & à cheval, étoient en honneur & contribuoient à former les guerriers. La gloire qu'on en retiroit dans les jeux publics, étoit semblable à celle de nos chevaliers qui avoient remporté le prix dans les tournois. Rien ne pouvoit plus contribuer à exciter l'émulation, & augmenter la valeur. L'avantage d'être armé dans des fêtes superbes, de recevoir de riches présens, des applaudissemens publics, & des faveurs de la main des Dames (*a*), étoient des motifs bien plus puissans encore que l'obligation de servir un fief.

(*a*) Le François a été dans tous les tems l'esclave des femmes ; elles primoient dans les tournois, elles animoient les combattans par l'espoir de quelque galanterie, elles les paroient de leur livrées, elles distribuoient les prix de la victoire. Le desir de leur plaire peut animer les Guerriers, quand elles s'en rendent dignes par leur mérite, & qu'elles sont capables d'être sensibles à la vraie gloire. Il paroît que l'on en avoit alors une assez juste idée. Les personnes de la plus haute naissance, les titres les plus éminens déféroient à la qualité de Chevalier acquise par la valeur & les services. Cette façon de penser étoit bien éloignée des prétentions de nos petits maîtres, élevés dans la molesse, occupés de frivolités, qui ne peuvent se parer que de l'illustration de leurs ayeux, & d'une naissance qu'ils déshonorent souvent.

Telle a été, jusqu'à Charles VII, la forme de la Milice Françoise, qui composoit la force principale des armées, & tenoit en même tems à la constitution politique de l'état. L'infanterie fournie par les Communautés des villes & villages, étoit peu considérée, & ne servoit qu'à grossir l'armée assez inutilement. On faisoit un peu plus de cas des archers Génois, que les rois de France prirent à leur solde, & de quelques arbalêtriers; encore ne paroît-il pas qu'on ait beaucoup sçu en tirer dans les batailles le service dont ils étoient capables.

Les longues guerres que la nation eut à soutenir contre les Anglois depuis Philippe de Valois jusqu'à Charles VII, les malheureuses journées de Créci, de Poitiers & d'Azincour, les divisions intestines du regne de Charles VI, ravagerent le royaume, & détruisirent une partie de la noblesse. Le reste étoit ruiné & hors d'état de servir désormais à ses dépens (*a*).

(*a*) Plusieurs Gentilshommes s'étoient même jettés dans les Compagnies de routiers ou de Brabançons. C'étoient des troupes composées de vagabonds qui désoloient le pays. On s'en servoit par nécessité ; mais dès qu'on avoit du relâche, on tâchoit de s'en défaire. Charles V, ne sachant comment s'en débarrasser, du Guesclin se

Cela détermina Charles VII à créer, lorsqu'il fut tranquille, une nouvelle gendarmerie sous le nom de compagnies d'ordonnance *. Elle fut composée, comme la premiere, de Gentilshommes. Chaque gendarme devoit avoir à sa suite trois archers, un écuyer ou coutillier, & un page, autrement dit *varlet*. La lance étoit ainsi composée de six combattans, & la compagnie comprenoit cent lances. La création fut de quinze compagnies, à la tête desquelles on mit des chefs distingués par leurs services & leur naissance. Il y en a eu dans la suite un plus grand nombre & d'une moindre force, comme de soixante, de cinquante, & même de vingt-cinq lances. Les Rois prirent aussi à leur solde différentes troupes de cavalerie légere: on fit un meilleur usage qu'auparavant des archers à cheval qui composoient la lance. Le plus souvent ils mettoient pied à terre pour border des fossés, des haies, occuper des hauteurs ou des postes couverts. Philippe de Commine disoit qu'on ne pouvoit trop en avoir dans les batailles, & il étoit

* L'an 1444.

chargea de les mener en Espagne au secours d'Henri de Transtamare, qui disputoit la Couronne à son frere Pierre de Castille.

d'avis qu'ils ne fussent montés que sur *de méchans bidets* sur lesquels ils ne devoient point combattre, mais seulement être transportés : néanmoins on pouvoit en tirer, comme à présent de nos dragons, un très-bon service à cheval ainsi qu'à pied. Liv. I. ch. 3.

A l'égard de l'infanterie, Charles VII leva une sorte de milice sous le nom de *francs archers*, parce qu'ils étoient exempts de subsides. Louis XI les cassa & prit à sa solde six mille Suisses, les premiers qu'on ait vu sortir de leur pays pour servir les princes : il leva aussi un autre corps d'infanterie françoise de dix mille hommes, où il introduisit l'usage de la pique à l'instar des Suisses. Charles VIII y joignit des *lansquenets*, infanterie allemande qui valut longtems beaucoup mieux que la françoise, & se servit encore de quelques compagnies italiennes. Enfin Louis XII leva des corps nationnaux sous le nom de bandes, du mot βανδα, terme pratiqué chez les Grecs du bas-empire. Les étrangers en avoient de même qu'ils appelloient *des enseignes*, parce qu'il n'y avoit qu'une enseigne dans chaque troupe. Celui qui la commandoit n'avoit que le titre de capitaine, plus recommandable qu'aujourd'hui celui de

colonel, vu qu'on ne donnoit ces places qu'à des officiers expérimentés, & parce qu'ils ne voyoient au-dessus d'eux que le général en chef, les sergens généraux de bataille, & un maréchal de camp. On créa ensuite les mestres de camp, qui furent longtems les seuls officiers supérieurs aux capitaines. Quand plusieurs bandes ou enseignes étoient jointes, on les faisoit commander par un mestre de camp. Cette réunion, qui ne fut d'abord qu'accidentelle & pour le tems de la campagne, étant ensuite devenue stable, a formé les régimens. Comme il y avoit peu de grades, ils étoient plus respectables, & le rang de simple soldat étoit honorable même pour le Gentilhomme. On en voyoit plusieurs occuper les places de sergens, *caps d'escadre* & *de lancepessades* (comme on parloit alors), & l'on ne parvenoit à une enseigne qu'après avoir été bien éprouvé : de-là on montoit à la lieutenance.

Milice Françoise, tom. I. pag. 252.

La noblesse commença donc sous Louis XII à prendre du goût pour le service de l'infanterie, & sous les deux regnes suivans, le nombre en fut augmenté considérablement. A l'exception des francs archers créés par Charles VII, le peu de troupes à pied qu'on soudoyoit, avoit

été assez mal armé, aussi en faisoit-on très-peu de cas. Il y eut alors plus de regle & d'uniformité. Le fantassin portoit le casque ouvert, qui s'est nommé *pot en tête*, *salade*, *cabasset* & *bourguignote*, à raison de quelques différences dans la forme, qui donnoient lieu à ces noms pour les distinguer. Les piquiers étoient couverts de la cuirasse devant & derriere, qui s'appelloit *corcelet*.

Louis XI avoit réformé l'arc, & n'avoit conservé que l'arbalête. Cette arme étoit de l'invention de Richard, *cœur de lion*, roi d'Angleterre. On prétend qu'il en fut tué. C'est vraisemblablement la même que les anciens appelloient *arcubaliste* ou *manu-baliste* *; elle différoit de l'arc en ce qu'elle avoit un manche pour coucher en joue, & un arbrier avec une coulisse où l'on mettoit le trait; elle se bandoit avec des cordes au moyen d'un tourniquet; il y avoit une noix pour arrêter le bandage & un ressort pour la détente. C'est l'arme *de jet à la main* des anciens qui ait eu le plus de portée & de roideur. Lorsque Richard la renouvella, on la crut si meurtriere qu'un Concile de Latran en défendit l'usage, ce qui n'a pas empêché qu'on ne s'en soit servi.

* *V.* Végece liv. IV. ch. 22.

Les arquebuses s'introduisirent sous

Louis XII, c'eſt-à-dire, que l'arme ſe perfectionna & prit ce nom, car dès le tems de Louis XI on s'en ſervoit ſous le nom de *couleuvrines.* On voit que dans l'armée des ſuiſſes & de leurs alliés, avant la bataille de Morat, *il y avoit onze mille piques, dix mille halebardes, dix mille couleuvrines & quatre mille hommes à cheval.* Sous François I. on comptoit environ un tiers d'arquebuſiers, pour deux tiers de piquiers: cependant nous conſervions encore quelques arbalêtriers. Les Anglois ont gardé l'arc & l'arbalête juſqu'au regne de Jacques I. La moitié de l'infanterie que la reine Eliſabeth devoit fournir à Charles IX, étoit compoſée d'archers.

Mémoires de Commine liv. V. ch. 2.



ARTICLE II.

Quelle étoit la forme des ordres de bataille. Explication des termes dont on se servoit. Disposition des deux armées à la bataille d'Avrai.

JE n'ai rapporté de la chevalerie que ce qui étoit relatif à la guerre. Il eût été trop long & peu utile de m'engager dans la description des tournois, des combats particuliers, & de ce qu'on appelloit *les emprises d'armes* ou *behourdis ;* ceux qui étendront jusque-là leur curiosité, auront assez de moyens de s'en instruire (*a*). Je

(*a*) L'usage des Tournois ne fut plus si fréquent depuis Charles VII ; il dura cependant jusqu'a Henri II. On sait que ce Prince reçut à l'œil droit un coup dont il mourut : l'année suivante le Duc de Montpensier périt encore dans une joute d'une chute de cheval. Ces accidens les firent abolir. Les cartels de chevalerie ou combats particuliers, *à outrance*, finirent presque en même tems. Ils avoient toujours été défendus par les canons, & même par les Rois ; mais l'usage l'emportoit, & souvent ceux-ci y étoient présens. On pouvoit en tirer une sorte de gloire dans un tems où l'on avoit pour témoins le Prince avec sa Cour, & les juges qu'on établissoit : Mais à présent que l'on n'a d'autre avantage que de vanger sourdement sa querelle particuliere, la valeur doit chercher un théâtre plus digne d'elle & du citoyen. Si malgré la sévérité des loix le préjugé subsiste toujours, c'est

vais parler à présent de l'ordre de la Tactique, & rapporter quelques batailles les plus propres à la faire connoître.

Jusqu'après le regne d'Henri IV, nous avons combattu sur une seule ligne, en deux ou trois corps séparés, avec une réserve. Lorsqu'on n'avoit pas encore d'infanterie réglée, celle dont on se servoit n'avoit point de poste décidé sur la ligne. Dans ces grandes armées de Philippe Auguste à Bovine, du roi Jean à Poitiers, de Philippe de Valois à Créci, grossies des milices des communes, on n'apperçoit aucune forme d'ordonnance. On les estimoit si peu, que la gendarmerie sur laquelle seule on faisoit fond, prenoit presque toujours la tête. L'infanterie restoit derriere comme on le verra à Créci, ou bien on la rangeoit selon que le terrein le permettoit, sans se former aucun dessein, & sans vûe d'aucune espece de manœuvre. Lorsqu'on connut mieux son utilité, on donna plus d'attention à la discipliner. Ce sont les Suisses qui vraisemblablement ont fait sentir à l'Europe combien une bonne infanterie pouvoit

une raison bien forte d'éviter les occasions de querelles. Ceci n'est, peut-être pas une des moindres causes de la politesse dans une nation vive & naturellement railleuse.

être redoutable (*a*). Elle devint en très-grande estime sous Charles quint & François I, qui la composerent partie de piquiers, & partie d'arquebusiers. Elle forma dès lors la plus nombreuse portion de l'armée: néanmoins on ne changea rien encore aux anciens ordres de bataille. L'infanterie se mêloit avec la cavalerie, & ce qu'on a pris pour un effet de l'art, n'étoit sûrement que celui d'une vieille habitude. Telles ont été les batailles de Ravenne, de Cérignole, de Dreux, S. Denis & Moncontour. On apperçoit plus de rafinement dans celle d'Ivry: la disposition mêlangée de bataillons & d'escadrons que fit Henri IV, étoit réguliere & très-raisonnée (*b*).

(*a*) Cette Nation a toujours combattu à pied. Dans un tems où les forces des Princes de l'Europe consistoient dans la Gendarmerie, elle osa les braver & souvent avec succès. On avoit vû avant elle les Flamands se montrer en campagne avec de l'infanterie seule, armée de longues piques; mais ces Peuples, sans discipline, n'étoient animés que de l'esprit de rebellion, qui à la fin succomba. Les Suisses, alliant la plus sage politique aux vertus guerrieres, ont sçu maintenir leur liberté & se faire respecter de leurs voisins.

(*b*) Les enfans perdus de l'infanterie & les carabins ou autres chevaux legers, qu'on jettoit en avant, & qui commençoient le combat, ne doivent pas être pris pour une ligne. Ceux qui le comprendroient de même, prouveroient qu'ils n'entendent rien à la Tactique. J'ai réfuté dans son lieu l'opinion de quelques Militaires qui ont prétendu que cette méthode étoit vicieuse.

Les armées se divisoient donc communément en trois corps, qu'on appelloit *batailles* : le premier se nommoit *avant-garde ;* le second, *corps du milieu*, ou simplement *bataille ;* le troisieme *arriere-garde*. On disoit aussi, *premiere*, *seconde*, *troisieme bataille*. Cette façon de s'exprimer venoit de ce que dans les marches qui se faisoient sur une seule colonne, le corps de droite prenoit la tête, suivi de la bataille, & la gauche fermoit la marche. Ces deux dispositions de marche & de combat ont presque toujours été confondues; de-là tant de descriptions louches qu'on a peine à comprendre lorsqu'on n'est point au fait de ce jargon militaire. On n'avoit alors nul code bien réglé pour l'ordonnance; les meilleurs généraux même ne savoient que ce qu'ils apprenoient par la routine, ou ce que la réflexion leur dictoit dans l'occasion de plus conforme au local. Les historiens de ce tems, les plus pauvres génies qu'il y ait jamais eu, diffus, verbiageurs impitoyables, croyoient avoir décrit une action, quand ils avoient raconté beaucoup de faits particuliers, rapporté les noms d'une multitude de chevaliers, & parlé des princes ou autres grands seigneurs qui avoient donné des marques de courage:

ignorant les pratiques de la guerre, ils exposoient la disposition des armées d'une maniere ambiguë & inintelligible, comme font encore presque tous nos historiens modernes (*a*). On doit donc juger que ce n'a pas été un petit travail d'avoir débrouillé ce cahos, & cherché quelque lumiere à travers tant d'obscurité.

Froissard *, en parlant de la bataille d'*Aulroi* ou d'*Avrai*, dit que l'armée du comte de Monfort étoit rangée en trois batailles, à chacune desquelles étoient cinq cens hommes d'armes, & quatre cens archers. Il y avoit aussi une réserve de cinq cens chevaux qu'il nomme arriere-garde. Un peu après il dit que ces batailles étoient ordonnées les unes devant les autres *. Cela fait d'abord penser que c'étoient trois lignes ; mais dès le commencement de l'action, on voit que chacune d'elles étoit opposée à une de celles de Charles de Blois, désignées dans le

* Volum. I, p. 283.

* Idem, p. 284.

(*a*) Ceux qui écrivent l'histoire ne devroient pas négliger de prendre quelque teinture de la Tactique. Ils ne ressembleroient pas dans leurs descriptions à des aveugles qui veulent manier le pinceau. Que l'on compare les faits de Sobieski racontés par M. l'Abbé Coyer à quantité d'autres, on verra combien l'on retire d'agrément & d'utilité de lire un auteur instruit.

même ordre (*a*). Bertrand du Guesclin, qui conduisoit la premiere des François, eut en tête Robert Canolle, chef de la derniere du parti opposé: le comte d'Auxerre, qui conduisoit la seconde, se trouva vis-à-vis celle d'Olivier de Clisson, qui avoit aussi la seconde de son parti; & Charles de Blois, qui menoit la troisieme, eut à combattre le corps du comte de Monfort. Quoique l'historien ait inverti les droite & gauche d'un des partis, on reconnoît clairement qu'ils étoient l'un & l'autre sur une ligne, chacun en trois corps séparés avec une réserve derriere. La bataille du comte de Monfort ayant été dès le commencement très-maltraitée, sa réserve vint à son secours, & rétablit le combat de ce côté. Les bannieres des gendarmes françois & des bretons, du parti de Charles de Blois, étoient très-serrées, & les rangs se joignoient tellement, qu'on n'auroit pu, dit l'historien, *jetter un esteuf entre eux*

Idem. 286.

Idem. Pag. 243.

(*a*) Charles de Blois & le Comte de Monfort se disputoient le Duché de Bretagne: l'un étoit appuyé par les François, l'autre par les Anglois. Tous deux ayant été faits prisonniers dans cette guerre, on vit leurs femmes la continuer avec un courage héroïque. La Comtesse de Monfort soutint le siége d'Hennebond, fit des sorties, & combattit souvent armée de toutes pieces à la tête de ses troupes.

qui ne fut cheu sur pointe de glaive. Cela fut cause qu'ils ne purent faire passer leurs archers en avant, comme cela se pratiquoit (*a*); supposé toutefois qu'ils en ajent eu, car il n'en est point parlé. Les Anglois, au contraire, & les Bretons de Monfort avoient leurs rangs lâchés, chaque homme d'arme accompagné de son page. On avoit laissé entre les bannieres, des intervalles pour retirer les archers qui étoient sur le front; ceux-ci firent leur décharge, & rentrerent ensuite dans les vuides, pour combattre avec les gendarmes (*b*). Après les premiers coups de lances, on s'en prit aux haches, & l'on se mêla avec cette fureur qu'inspire l'esprit de parti. Il se fit de part & d'autre de

V. la Pl. XIII. Fig. 1.

(*a*) Chaque banniere devoit former son escadron. Si elles étoient trop foibles on en joignoit plusieurs. C'étoit de même du tems des compagnies d'ordonnance. Il étoit rare que l'on gardât des intervalles; du moins étoient-ils très-petits; mais on les ouvroit pour faire passer sur le front les archers qui se rangeoient derriere la ligne.

(b) *Si getterent ces archers leurs arcs jus, qui étoient forts compagnons & légers; se bouterent entre les hommes d'armes, & vindrent à ces François de Moult grand volonté.* Les deux armées étoient restés quelque-tems à s'observer, tant à cause de quelques propositions d'accommodement, que parce qu'elles étoient séparées par un ruisseau. Charles de Blois ordonna a la fin de le passer, contre l'avis de du Guesclin. J'avertis que j'ai désigné dans le plan les rangs de Pages ou d'Ecuyers par des lignes ponctuées derriere les lignes pleines.

grandes prouesses de valeur ; mais enfin Charles de Blois succomba & fut tué en combattant, ce qui mit fin à cette guer-
* L'an 1364. re * qui duroit depuis long-tems. Les vaincus y perdirent considérablement, ayant été suivis pendant huit grandes lieues jusqu'aux portes de Rennes.



CHAPITRE XXII.

BATAILLE DE CRÉCI.

SI dans l'action précédente on est convaincu que les trois corps de batailles étoient rangés sur une même ligne, il y en a quelques-unes où l'on ne peut douter qu'ils ne fussent l'un derriere l'autre: mais c'étoit alors l'effet de la situation des lieux qui ne permettoient pas de s'étendre, ou de l'emportement & du trop d'ardeur des généraux, qui ne se donnoient pas le tems de faire des dispositions convenables (*a*). Les batailles de Créci & d'Azincour nous en fournissent des exemples.

(*a*) On a vu quelquefois des armées ordonnées sur quatre batailles : mais il y en a peu d'exemples. L'usage ordinaire étoit sur trois, quelquefois sur deux seulement. Nous nous formons encore de même à cet égard ; mais comme l'infanterie compose le centre ou corps de bataille, & la cavalerie les deux autres, on a pris pour ceux-ci le terme *aîle* qui vient de celui des Romains *ala*. Pour ne pas confondre le front avec la hauteur, on emploie le terme *ligne* ; & l'on dit *premiere ligne*, *seconde ligne*, *troisieme ligne* ou *réserve*. *Avant garde* & *arriere garde*, ne doivent s'employer que dans l'ordre de marche.

La premiere eſt une des plus célebres qu'il y ait dans notre hiſtoire, & l'échec que nous y reçûmes, la marque la plus certaine de l'avantage que le ſang froid national, guidé par une main habile, peut ſe donner ſur un courage aveugle abandonné de l'œil de la prudence.

Le roi d'Angleterre, Edouard III, toujours jaloux de faire valoir ſes prétentions ſur le royaume de France, étoit deſcendu
L'an 1345. en Normandie avec quatre mille hommes d'armes, dix mille archers à pied, & vingt mille autres piétons d'Irlande ou du pays de Galles (*a*). Il s'étoit emparé de Caën & de pluſieurs autres places qu'il avoit ſaccagées: enſuite s'étant approché de Paris, ſes troupes avoient porté le fer & la flamme juſqu'aux portes de cette capitale. Ne ſe ſentant pas en état de l'attaquer, il paſſa la ſeine à Poiſſi, & prit le chemin du Boulonois pour gagner Calais,

(*a*) Les forces des Anglois ont toujours plus conſiſté en infanterie qu'en cavalerie, ce qui n'a pas peu contribué aux grands ſuccès qu'ils ont eus contre la France, depuis Philippe de Valois juſqu'à Charles VII. Leurs archers étoient admirables, & cette infanterie provinciale, que Froiſſard appelle *pillards* & *bidaux*, parce qu'on nommoit ainſi par mépris nos compagnies de brigands, étoit auſſi brave pour la guerre, & d'ailleurs aſſez diſciplinée. Les François, au contraire, n'avoient de confiance que dans la Gendarmerie, & traînoient cependant à leur ſuite des eſſains de la milice des communes qui n'a jamais rien valu.

lais, dont il vouloit faire le siege. Tous les passages de la Sôme étant gardés, il avoit été repoussé dans deux endroits; mais ayant appris que la riviere étoit guéable à Blanquétaque, deux lieues au-dessous d'Abbeville, lorsque la marée se retiroit, il s'y présenta, & força ce passage défendu par mille hommes d'armes avec quatre mille de pied. Cependant Philippe de Valois, qui avoit assemblé une grande armée, le suivoit & passa la riviere au même lieu immédiatement après lui. L'Anglois pressé vit bien qu'il falloit combattre; & pour le faire avec avantage, il gagna une hauteur près du village de Créci, dans le comté de Ponthieu. Sa gauche fut appuyée à la forêt, sa droite à un terrein coupé de vignes, de haies & de ravins qu'il embarassa encore par des abattis. Il en fit faire aussi dans quelques endroits sur son front. Son armée, qui étoit diminuée de beaucoup, fut partagée en trois corps, qu'on peut appeler ici des lignes : la premiere comprenoit huit cens hommes d'armes, & deux mille archers rangés en forme de herses sur l'un & l'autre flanc (I). La seconde étoit aussi de huit cens hommes d'armes, & de douze cens archers. Edouard qui vouloit donner à son fils, âgé seule- V. la Pl. XIII. Fig. 2.

ment de quatorze ans, l'honneur de cette journée, le mit à la tête de la premiere ligne: la seconde étoit destinée à le soutenir; il garda la troisieme comme une réserve, & se posta sur le haut de l'éminence (2), pour être à portée de tout voir, & prêt à donner du secours où il seroit nécessaire (*a*). Il exhorta ses troupes a repaître, à se reposer, & ne point branler de leurs postes, les assurant qu'elles devoient tout attendre de la témérité françoise. En effet, Philippe se hâtoit de le joindre, croyant qu'il fuyoit, & craignant qu'il ne lui échappât. Il étoit parti d'Abbeville, & avoit fait six lieues ce jour-là. Un chevalier du roi de Bohême, qui avoit reconnu la position des Anglois, lui conseilla de laisser reposer ses troupes qui devoient être harassées, & d'attendre au lendemain, afin d'avoir le

Chronique de Froissard. Chap. 128, 129, 130.

(*a*) On juge aisément que les archers du second corps, & même du troisieme, furent employés à border les fossés & les abattis sur les flancs (3) ainsi qu'une partie de l'infanterie Irlandoise. Edouard avoit à sa réserve sept cens hommes d'armes & deux mille archers. L'Historien peut fort bien avoir été induit en erreur sur le nombre d'archers qui étoient bien plus utiles sur le front: ou bien c'est qu'Edouard craignoit d'être pris aussi par derriere, où il avoit son bagage. Cela eut été bien difficile: par sa gauche il falloit tourner la forêt, & par sa droite passer la riviere d'Authie qui n'étoit pas éloigné de son flanc.

tems de diſpoſer ſes batailles. Le Roi approuva cet avis, & ordonna aux deux maréchaux de France de le faire exécuter. On arrêta les premieres bannieres; mais celles qui ſuivoient, dirent qu'elles vouloient s'avancer autant que les précédentes, & continuerent à marcher. Les premieres, croyant qu'on les faiſoit arrêter mal à propos, ſe remirent en mouvement, de ſorte qu'elles arriverent tout près des ennemis. Le Roi forcé au combat par cet excès d'indiſcipline, commanda de faire paſſer à la tête les archers Gennois, qui étoient au nombre de quinze mille. On ne leur donna pas le tems de ſe mettre en ordre de bataille; & malgré les repréſentations de leurs chefs, on les obligea d'attaquer. Les Anglois firent un petit mouvement pour aller à eux; & dès qu'ils furent à portée, décocherent leurs traits. Les Gennois, mal ordonnés, dépités d'ailleurs par les paroles inſultantes du comte d'Alençon, ne tinrent pas un inſtant. Ils plierent, jetterent leurs arcs & s'enfuirent. Comme ils donnerent dans la gendarmerie qui venoit derriere, le Roi ordonna de faire main-baſſe ſur eux: il fut obéi, mais cela ne ſervit qu'à augmenter le déſordre. En même-tems des troupes (4) de cette in-

fanterie Galloiſe & Irlandoiſe, rangées derriere la premiere ligne des gendarmes Anglois, paſſerent en avant, & fondirent ſur celle des François, déjà troublée par les fuyards qui faiſoient leurs efforts pour s'en dépêtrer. Ce fut le commencement de la deroute; la confuſion étant devenue ſi grande, qu'on ne pût y remédier. Cependant le comte d'Alençon & le comte de Flandre pouſſerent juſqu'à la gendarmerie Angloiſe. Le Roi, qui voyoit leurs bannieres, vouloit lés joindre; mais il ſe trouvoit arrêté pat les foſſés (3) & des abattis défendus par les archers. Pendant que cela ſe paſſoit, la plus grande partie de l'armée, compoſée des communes, étoit encore ſur les chemins d'Abbeville (*a*). Ceux-ci apprenant qu'on avoit joint l'ennemi, & croyant qu'on le pourſuivoit, ſé hâtoient d'arriver. Cependant la déroute devint générale, & les Anglois, à qui il étoit défendu de ſe charger de priſonniers, ne firent aucun quartier. La terreur étoit ſi grande, que trois ou quatre cavaliers ennemis faiſoient fuir des bannieres entieres.

(a) *Les communes dont les chemins étoient pleins, quand ils eurent approchés à trois ſieues près, ils tirérent leurs épées, crians à la mort, à la mort.*

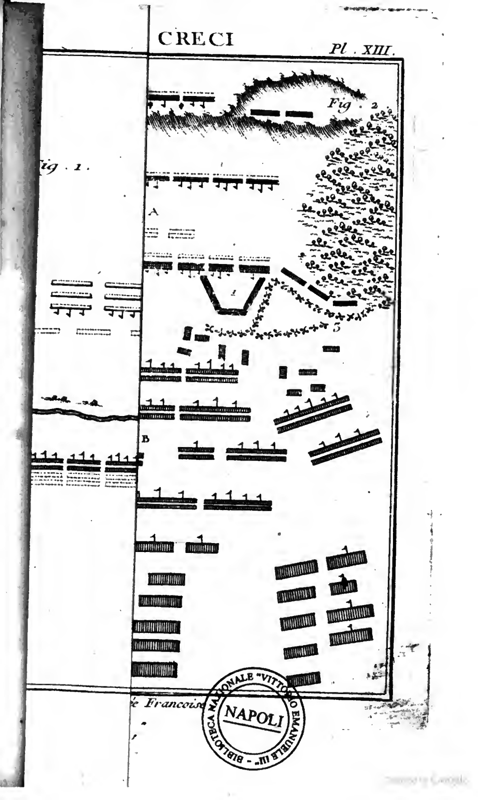
Le lendemain de l'action, une troupe d'Anglois rencontra les communes de Rouen & de Beauvais qui venoient sans rien savoir de ce qui s'étoit passé; elle n'eût qu'à se montrer pour les mettre en fuite. Edouard, content d'avoir vaincu, ne s'abandonna point à la poursuite; il défendit même à ses soldats de se livrer à la débauche, crainte de quelque retour dangereux. Il demeura deux jours sur le champ de bataille, ordonna d'enterrer les morts, dont toute la campagne étoit semée, & fut poser son camp devant Calais.

On ne peut mieux comparer l'armée Françoise, forte au moins de cent mille hommes, qu'à celle de Darius, où il y avoit une infinité de bras, & pas un gouvernail. Plusieurs historiens modernes ont raconté cette action, où chacun a mis du sien, selon la maniere dont il a conçu le texte: pour moi je me suis borné aux seuls détails relatifs à la position, tous les autres m'étant inutiles.

On n'a pas manqué d'attribuer la défaite des François à quelques pieces de canon dont Edouard étoit muni, & cela sur la foi d'un historien fort suspect, que d'autres ont copié. Ce qui me fait croire ce fait apocrif, c'est que Froissard

grand détailleur de circonstances, n'en parle point, & qu'il n'y en eût pas à la bataille d'Azincour, cinquante-neuf ans après celle de Créci. Il est bien vrai qu'il y avoit déjà des canons connus sous le nom de *bombardes*; cela est prouvé par le compte d'un trésorier des guerres, rapporté dans du Cange: mais l'invention n'étoit pas encore fort répandue, & ne fut de long-tems assez perfectionnée pour servir dans les batailles. C'étoient alors de grosses masses informes, qu'on plaçoit dans les forts ou châteaux; l'artillerie de campagne n'a été commune dans les armées que sous Louis XI.

J'admire comme tous nos écrivains, historiens & autres, ont déclamé sur ces nouvelles machines, & fait des imprécations contre le moine artiste, inventeur de la poudre. Il semble à les entendre, que les hommes n'avoient pas auparavant autant de facilité de se détruire. Ce secret, qui n'est pas plus *infernal* que celui de l'arc, de l'arbalête, de la fronde, des balistes, & de toutes les autres armes anciennes, n'a point multiplié les moyens de destruction. Il n'a fait que supprimer ceux qui étoient en usage, & s'est mis à leur place. On ne peut pas dire qu'il soit plus meurtrier, & il le se-


CRECI
Pl . XIII.
Fig . 2
Fig . 1 .
A
1
2
3
B
Françoise


Digitized by Google

roit encore bien moins, si l'indolence, la mollesse, & une fausse opinion n'eussent point fait quitter les armes défensives dont on se servoit autrefois. Malgré cela, les guerres ne sont pas plus sanglantes : on peut s'en convaincre, en comparant le nombre des morts. On trouve dans la poudre beaucoup d'utilité : elle sert à miner des rochers pour ouvrir des chemins, à renverser de vieux bâtimens, dont la démolition seroit longue & difficile, à rendre l'exercice de la chasse plus sûr & plus commode. C'est enfin une opération de chimie, qui, depuis long-tems connue à la Chine, devoit passer tôt ou tard en Europe.





CHAPITRE XXIII.

BATAILLE D'AZINÇOUR.

NOUS allons voir, dans la bataille d'Azincour, un nouvel exemple d'ignorance, de témérité & d'indiscipline. On s'apperçoit que dans ces grandes armées où toute la noblesse se trouvoit pour ainsi dire réunie, l'aspect de ses forces augmentoit son audace, & la remplissoit d'une vaine confiance qu'elle croyoit bien établie sur la multitude.

Henri IV, roi d'Angleterre, étant descendu en Normandie, avoit pris Harfleur où il laissa garnison, & tirant delà par la Picardie, il vouloit se rendre à Calais, dont les Anglois étoient alors en possession. Les François, qui avoient assemblé leurs forces, s'étoient mis en devoir de lui barer le chemin, & le suivoient à grandes journées. Il avoit tenté inutilement les passages de Blanquetaque & de Pont-de-Remi, sur la Sôme; mais on ne pût l'empêcher de la traverser plus haut; & les François, l'ayant aussi passée,

se hâterent de gagner les devant. Les deux armées se rencontrerent près d'Azincour, dans le comté de S. Pol *, la Françoise se logeant dans cet endroit & à Rousseauville, en même-tems que les ennemis se postoient à Maisoncelle, éloignés seulement d'un quart de lieue. Henri n'avoit que deux mille hommes d'armes & treize mille archers à pied. Il se disposa de maniere à rendre la supériorité des François inutile. Il fit une ligne d'archers, (1) soutenus par les escadrons de ses hommes d'armes; ceux-ci étoient à pied & leur chevaux derriere eux (*a*). Il composa ensuite deux aîles (2) (3), disposées de même que le corps de bataille. Il avoit d'un côté un petit village nommé *Tramecour*, au devant duquel il posta deux ou trois cens archers couverts par des haies & des fossés (5): son autre flanc se trouvoit de même appuyé du terrein, & soutenu par des archers. Chacun de ces Archers étoit pourvu d'un piquet aiguisé aux

* L'an 1415.

V. la pl. XIV. fig I.

(*a*) La gendarmerie, armée de pied en cap, combattoit presqu'aussi souvent à pied qu'à cheval. Cela arrivoit toujours dès que l'action se passoit dans un terrein qui n'étoit point assez uni pour manœuvrer & prendre carriere. A la bataille de Rosebeque contre les Flamands, elle étoit toute à pied; à Cocherel de même des deux côtés, à Vironfosse en Tierache, & dans quantité d'autres occasions.

deux bouts; ils devoient les ficher devant eux, & s'en faire une palissade contre l'impétuosité de la gendarmerie (a). Après ces dispositions, le Roi fit sentir à ses troupes que leur salut dépendoit de la victoire, & qu'elles ne devoient pas s'étonner du grand nombre des ennemis. L'armée françoise, au moins de quarante-mille hommes, fut divisée en trois corps selon l'usage. Il y eût au premier huit mille chevaux, gendarmes, écuyers ou pages, rangés par bannieres, & les rangs serrés en escadrons. Les archers à cheval furent placés derriere, & les arbalêtriers y resterent sans doute aussi, car il n'en est plus parlé dans l'action. On joignit à ce premier corps deux petites aîles (4) de huit cens hommes d'armes, qui devoient, dit l'historien, *ferir les Anglois de côté.* Cela feroit croire que le dessein étoit de les envelopper; mais

Chronique de Monstrelet, ch. 147. p. 228.

(a) Comme les Anglois avoient beaucoup d'infanterie & peu de cavalerie en comparaison des François, ils se servoient souvent de ces pals aiguisés : on en voit dans l'armée du Duc de Betfort au Mont Épilloi, & aussi dans celle des Princes ligués contre Louis XI à Montlheri *. Les Bourguignons avoit pris cet usage des Anglois, dont ils avoient été long-tems alliés. Cette méthode seroit très-bonne à prendre. Chaque soldat porteroit un pal de deux pouces de diametre & longs de six pieds. Cela embarrasseroit moins à porter que les chevaux de frise, & pourroit encore servir pour fortifier le camp.

* Philippe de Commine, liv. I, ch. 3.

on voit par la suite que c'étoient des especes d'enfans perdus destinés à essuyer la premiere grêle de traits, & à briser l'ordonnance des ennemis (*a*). le connétable d'Albret, les princes, & tous les principaux de la noblesse étoient à la tête de ce premier corps. Le second, aussi nombreux, suivoit le premier, le reste étoit à l'arriere-garde.

Les François s'étant avancés dans cette ordonnance, se trouverent bientôt resserrés par le terrein qui se rétrécissoit du côté des Anglois; ceux-ci firent un petit mouvement en avant pour prendre poste, ensuite replierent un peu leurs aîles, de

(*a*) La même disposition s'étoit faite à la bataille de Poitiers. L'on avoit choisi trois cens Chevaliers des mieux montés & mieux armés, à la tête desquels s'étoient mis nos deux Maréchaux. Cette pointe devoit rompre & ouvrir les archers Anglois qui bordoient un chemin creux & des haies où il falloit passer. Le gros de la gendarmerie, qui avoit mis pied à terre, suivoit en trois corps de bataille qui paroissent avoir été rangée de front, toute l'infanterie des communes derriere eux. Cette belle disposition, opposée à celle qu'on auroit dû prendre, fut l'effet des conseils de Messire Eustache de Ribaumont, & de la simplicité de ceux qui le suivirent. Ce Messire Eustache, l'homme à la mode de son tems, avoit eu l'honneur de porter par terre le Roi Edouard dans une action aux portes de Calais où il resta prisonnier. Le Monarque, aussi généreux que brave, donna le même jour une fête où il le traita avec toutes sortes de distinctions, & lui mit au cou une chaine d'or pour marque de son estime. Nos Chevaliers savoient très-bien alors comment il falloit donner un coup de lance, mais rarement leur capacité s'étendoit au-delà.

Froissard, vol. 1. ch. 140.

& fondirent sur cette bataille, qui se renversa sur la seconde. Il y avoit encore du remede, si celle-ci avoit eu des chefs intelligens. Ils pouvoient faire ouvrir des vuides pour donner place aux fuyards de la premiere. Le front se trouvant débarrassé, ils eussent passé sur le ventre de l'infanterie; mais tous les chefs s'étoient mis à la tête de la premiere ligne, comptant qu'elle suffisoit pour venir à bout des ennemis dont ils méprisoient le petit nombre : la seconde bataille fut donc encore culbutée, & entraîna la troisieme dans sa déroute. Pag. 229.

Le succès de ce combat fut dû aux seuls archers que la gendarmerie ne fit que soutenir, & leur bonne disposition à l'habileté d'un chevalier nommé Thomas Epinghen; au lieu que dans tous les généraux françois, il ne s'en trouva pas un capable de diriger l'armée de maniere à profiter de sa supériorité. Ils avoient trois ou quatre mille arbalêtriers dont ils ne surent faire aucun usage. Cette infanterie, qui étoit assez bien réglée pour ce tems-là, auroit dû être employée sur les

comme à présent, celui du Prince ou du Général. Le cri de France étoit *Saint Denis*; celui des Anglois *Saint George*.

flancs pour dépoſter celle de l'ennemi, & ſoutenir les deux petits corps de gendarmes qui commencerent l'attaque. Les eſcadrons de l'avant-garde pouvoient ſe ménager quelques intervalles pour n'être pas ſi ſerrés, & donner jour aux archers à cheval qui auroient paſſé en avant. Enfin l'on avoit encore des troupes des communes, qu'il falloit employer à gagner les flancs & les derrieres de l'ennemi. La gendarmerie même du troiſieme corps, qui étoit inutile, pouvoit mettre pied à terre, ſe jetter dans les haies, jardins, & gagner le terrein qui appuyoit les aîles de l'armée angloiſe. Mais les chefs françois pleins de préſomption, & d'une téméraire confiance, emportés par le caractere impétueux de la nation, ſe livrerent, pour ainſi dire, pieds & poings liés avec elle, dans le piege que l'adreſſe des Anglois leur avoit tendu.

Si l'hiſtoire de la nation françoiſe eſt pleine d'exemples de généroſité, de franchiſe, de nobleſſe & de grandeur d'ame, elle ne l'eſt pas moins de traits d'imprudence, de témérité & d'indiſcipline: toujours ſemblable à elle-même, elle eſt à préſent ce qu'elle étoit ſous les premiers Valois, & ſon caractere ne

différoit pas alors de celui des Gaulois, du tems des Romains. Battue une infinité de fois, par son ignorance & ses fautes, elle ne savoit point se corriger, & donnoit tous les jours dans les mêmes piéges. Il paroît que dans tout ce qui regarde l'art militaire, elle n'a jamais su tirer ses réflexions de son propre fond; il lui a fallu des modeles, encore les a-t-elle rarement bien imités. Les Espagnols & les Allemans lui apprirent à former de l'infanterie; elle fut long-tems avant de les égaler. Charles-quint lui montra à ranger des escadrons, & à faire un bon usage de la cavalerie légere. Les hollandois l'instruisirent sur les ordres de batailles, dans l'art des sieges & celui des retranchemens. Prompte à embrasser les nouveautés, elle ne l'a pas toujours fait avec discernement comme les Romains. Si elle a quelquefois préféré le meilleur, souvent elle s'est attachée au pire. D'autrefois dans ce qu'elle a adopté, elle s'est contenté de l'agréable, & a négligé ce qui étoit indispensable pour le rendre utile. Naturellement inconstante, elle prend facilement du dégoût; spirituelle & vive, elle se livre aux nouvelles pratiques, sans examiner si elles lui conviennent. Elle pense par opinion, rarement

par principes ; elle aime à imiter, & coure au-devant des exemples, parce qu'ils épargnent la peine réfléchir. Que l'on compare ce que je dis ici avec ce qu'en ont dit la Noue, Mongommeri, & le portrait que César en a fait, on verra le même fond de caractere sans aucune différence ; la même légereté, le même penchant à la raillerie, & à jeter du ridicule sur l'esprit solide, comme sur tout ce qu'on lui propose de bon & d'utile. Mais après avoir marqué ses défauts, il est juste de la louer de ses bonnes qualités : son extrême valeur qui n'a jamais dégénéré, son zele & son amour pour ses princes, sa franchise peut être à présent corrompue, mais qu'il est aisé de maintenir en corrigeant l'excès du luxe, sa sensibilité qui donne une facilité merveilleuse d'y exciter l'émulation. Ces avantages sont pour elle des ressources aussi sûres, que la sévérité de la politique & une inflexible fermeté l'ont été pour les Romains.



CHAPITRE



CHAPITRE XXIV.

BATAILLE ENTRE LES ESPAGNOLS. ET LES PORTUGAIS

Disposition singuliere des Portugais. Ardeur inconsidérée des François. Imprudence encore plus grande des Espagnols. Comparaison de cette action avec une autre entre les Romains & les Perses. Réflexions, modele d'un retranchement.

MON dernier plan représente une grande action qui s'est passée en Portugal l'an 1385, près d'un lieu que Froissard nomme Juberoth, & qui m'a paru avoir beaucoup de rapport à celle de Poitiers. Jean I, roi de Castille, disputoit la couronne de Portugal à Jean I, fils naturel de Pierre le justicier, qui avoit été proclamé à Lisbonne (a). Il avoit assiégé cette

(a) Les prétentions du Roi de Castille venoient du chef de sa femme fille de Ferdinand, frere & prédécesseur de Jean Roi de Portugal.

place inutilement, & s'étoit retiré à Saint-Yrain *, distant de Lisbonne d'environ douze lieues, où le joignirent un grand nombre de chevaliers françois, gascons & bourguignons. Le Roi de Portugal avoit reçu au .i du secours d'Angleterre, de sorte qu'il résolut de se montrer en campagne, pour donner à ses armes plus de réputation, & d'accepter la bataille si l'ennemi marchoit à lui. L'armée d'Espagne étoit forte de trente mille hommes, savoir dix mille étrangers & vingt mille Espagnols, tous gens de cheval. Les Portugais étoient bien inférieurs, & la moitié au moins étoient des archers à pied; c'est pourquoi étant informés que les ennemis marchoient à eux, ils s'éloignerent un peu du Tage, pour gagner un endroit où ils pussent se retrancher. Ils n'en trouverent pas de plus propre, qu'un éminence à un quart de lieue de Jubéroth, sur laquelle étoit un couvent de moines, & dont les environs étoient couverts de haies ou de bois fort épais. Ils prirent poste au pied de cette motte, & se rangerent en demi-cercle renversé (1). La quantité d'arbres leur donna la facilité de faire bien vîte un retranchement d'abattis, qui fut bordé par les archers. La gendarmerie mit pied à terre, & se ran-

* A présent Santarem sur le Tage.

Froissard, vol. III. ch. 13.

V. la Pl. XIV. Fig. 2.

gea derriere eux pour les soutenir. Le Roi se plaça près de l'Eglise avec un petit corps de réserve (2.) Vers le milieu de la ligne, on avoit pratiqué un rentrant qui alloit en se rétrécissant, & ne laissoit dans le fond qu'une très-petite ouverture, vis-à-vis de laquelle étoit posté un corps de gendarmes à cheval. Ce rentrant étoit directement sur le chemin que devoient tenir les ennemis.

L'armée d'Espagne étoit divisée en deux corps, le premier composé des étrangers, & le second de tous les Espagnols. Le Roi ayant assemblé le Conseil, ses capitaines furent d'avis de temporiser jusqu'au lendemain, vu que le jour étoit déjà fort avancé, & afin d'avoir le tems de détacher des troupes pour investir les Portugais. Les François au contraire bruloient du desir de combattre. Renaud, limousin de naissance, maréchal de bataille, se déclara pour eux, & détermina le Roi à suivre leur conseil. Les Espagnols, déjà jaloux des François, furent irrités de cette préférence, & de l'estime qu'on leur marquoit en leur accordant l'avant-garde. Ils cabalerent de telle sorte, qu'on les laissa marcher seuls, & que la bataille des Espagnols demeura fort en arriere. L'ardeur *Idem.* ch. 14.

cher sa bataille en diligence, quoique les seigneurs espagnols voulussent encore l'arrêter. Les portugais, qui virent venir ce nouvel ennemi, tuerent tous les prisonniers & se préparerent à le bien recevoir: cette bataille(4) vint donner comme la premiere dans l'enfoncement, où elle fut reçue de même. Le Roi de Portugal, qui avoit très-bien harangué ses troupes, crut devoir les prêcher d'exemple; il se mit une hache à la main, au fond de l'entonnoir sur l'entrée, où il abattoit tout ce qui se présentoit. Comme ce second corps étoit très-nombreux, il embrassa la droite & la gauche du retranchement; mais n'ayant pas eu l'esprit de se mettre tous à pied, ils ne purent jamais percer à travers l'abattis. Ils perdirent beaucoup de monde, & furent honteusement repoussés.

On ne croiroit jamais que l'imbécillité humaine put aller jusqu'à ce point, si l'on n'en avoit des preuves évidentes & palpables. Je vais donc les rapporter en faveur de mes lecteurs, qui ne seront pas à portée de les vérifier, pour qu'ils ne pensent pas que j'ai fait un roman.

Or firent-ils aux côtés devers les champs abattre les arbres & coucher de travers, afin que de plain on ne pust sur eux chevaucher, & laisserent un chemin ouvert Froissard, vol. 3. ch. 14.

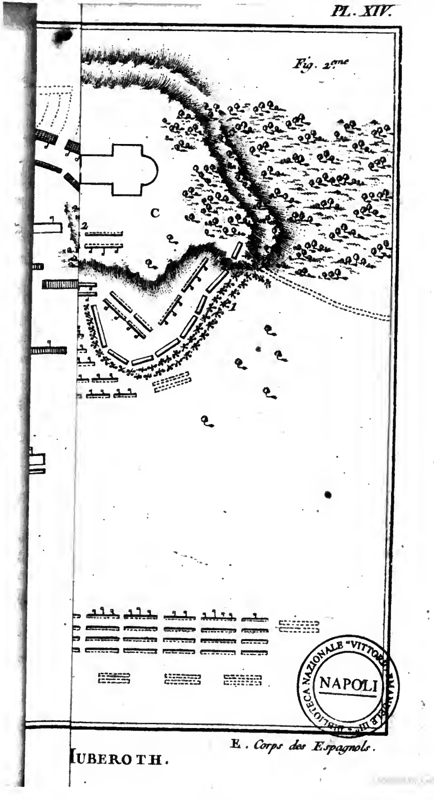
qui n'étoit pas d'entrée trop large, & mirent ce qu'ils purent d'archers aux deux aelles de ce chemin, & les gendarmes à pied au beau plain, le moustier de leur côté.

La suite de l'action prouve encore mieux la forme de l'enfoncement. *Ceux qui désiroient acquérir graces & prix d'armes, se bouterent de grand' volonté en la place que les anglois par leur sens & par leur art avoient fortifiés. En entrant dedans eut grand' presse & grand méchef pour les assaillans, car les archers d'Angleterre tiroient si roidement & si-tôt, que les chevaux étoient tout cousus de saïettes & cheoient l'un sur l'autre.*

* Ch. 15.

C'étoient les anglois qui occupoient cette partie, & qui en avoient imaginé l'artifice. Il y a d'autres passages tout aussi convaincans qu'il seroit trop long de rapporter.

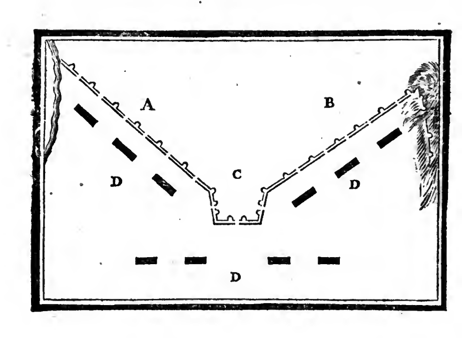
Cette action si singuliere m'en rappelle une autre, que j'ai lue dans Procope, qui a quelque analogie avec elle. Bélisaire & Hermogene, généraux des Romains, étoient campés sous les murs de Dara, avec vingt-cinq mille hommes. L'armée des Perses, forte de quarante mille, s'étant approchée, les deux généraux se retrancherent, & se dispose-


Fig. 2.eme
C
2
1
E. Corps des Espagnols.
IUBEROTH.

rent de cette maniere. La ligne, vers le tiers de ſon étendue, en prenant par la droite, ſe briſoit à angle droit, s'allongeant en dedans quelques cent pas; la même choſe en prenant par la gauche. Cet eſpace étoit fermé par une ligne droite : de ſorte que la ligne formoit un rentrant dans ſon milieu. Les Perſes attaquerent, & furent battus par un corps qui, ſorti de la gauche du retranchement, les tourna à la faveur d'une colline. Procope; de la guerre de Perſe, liv. I.

On pourroit perfectionner cette diſpoſition & la rendre inexpugnable, ſi l'on étoit tellement appuyé qu'on ne pû têtre tourné. Le retranchement formera un grand angle obtus. Dans le fond on pratiquera encore un rentrant. On voit que l'ennemi ne peut attaquer un des côtés (A) ou (B) ſans riſquer d'être pris à dos par les corps qui ſortiroient de l'autre côté. S'il les attaquoit tous deux en même tems, il n'oſeroit jamais ſe jetter dans l'entonnoir (C); on s'en ſerviroit pour faire déboucher des troupes qui tomberoient en force ſur ſes flancs. Plus le terrein ſera reſſerré & la ligne courte, plus cette ſituation ſera redoutable; parce que les feux de canon des deux branches (A) & (B) ſe croiſeront ſur toute la ſuperficie * V. la Fig. ſuivante.

du triangle A. C. B. & même bien au-



delà. L'ennemi ſouffriroit donc beaucoup, avant d'être ſeulement à portée du retranchement. Il ſeroit vu de toutes parts; car il ne pourroit ſe couvrir d'un
10 côté, ſans être découvert de l'autre. On voit par cet exemple que les mêmes principes, ſur leſquels on établit chaque piece de fortification, peuvent s'appliquer quelquefois à toute l'étendue d'un front d'armée, qui ſe tient ſur la défenſive. Ces principes ſont d'augmenter les

lignes de défenſe, & d'en diminuer la longueur ; ce qui ſe fait en prenant des flancs, ou bien en briſant les branches trop allongées.

Suppoſant que ma ligne n'aura qu'une étendue de 800 toiſes, je n'aurai à placer que dix redans, à 80 toiſes l'un de l'autre. Je les fais ici circulaires, & même on peut les fermer en forme de tours, pourvu qu'on les éleve de ſept à huit pieds, au deſſus du parapet de la ligne. Voici ma raiſon. Ma ligne étant briſée à angle rentrant, toutes les faces droites des redans du côté (A) porteroient leurs feux ſur le côté (B). Et les faces gauches des redans de celui-ci ſur le côté (C). Les redans circulaires n'auront pas cet inconvénient. Les feux ſe dirigeront mieux à volonté, & les batteries à barbette, qu'on y placera, battront de front comme en écharpe. A l'égard de l'élévation au deſſus de la ligne, l'avantage en eſt ſenſible. L'ennemi ayant percé quelque part, il ſera vu & plongé du haut des tours, qu'il n'emportera pas facilement, s'il y a, ſur tout le circuit, une bonne fraiſe de palliſſades. V. la Fig. ci-devant.

J'ai condamné ci-devant les redans fermés attachés à la ligne ; ce qui paroît ſe contredire. J'ai dit ma raiſon alors. V. la note ch. 4. p. 140.

Les redans fermés n'étant pas plus difficiles à attaquer que les courtines, l'ennemi doit s'attacher à eux de préférence: s'en étant rendu maître, on ne peut plus tenir dans les courtines, ni le déloger des redans qui lui servent de points d'appui: mais des tours fermées, & plus élevées que la ligne, sont d'une toute autre difficulté à emporter; surtout si l'on avoit employé dans leur construction des arbres posés debout, dont les branches entrelassées formassent avec les terres une liaison qu'il ne seroit pas aisé de détruire. Lorsqu'une ligne a de grandes & fréquentes ouvertures (ce que je regarde toujours comme un avantage) l'attaquant pensera plutôt à pénétrer par là qu'à insulter des tours, où il trouveroit trop de résistance. S'il perce dans ces passages, il n'aura pas encore gagné grand' chose, comme je l'ai dit ci-dessus. il sera accablé des feux de toutes ces petites forteresses, entre lesquelles il se trouvera; il lui sera impossible de se former, ni de prendre une disposition en dedans de la ligne; & mes réserves, qui marcheront sur lui, le rejetteront aisément dehors,

On voit que les circonstances changent les motifs, & que d'ailleurs, quel-

que différence dans la conſtruction d'un ouvrage peut le rendre très-favorable, de nuiſible qu'il eût été ſans cela. Si l'on ſe préparoit un camp retranché de longue main, on pouroit conſtruire ces tours en maçonnerie. L'ennemi ſe verroit alors obligé de les eſcalader, ce qui ne ſeroit pas aiſé, ou de les ruiner à coups de canon.

J'ai dit qu'on pouvoit faire, en dedans d'une ligne, des redoutes pour appuyer les troupes, ſi le retranchement venoit à être forcé, ou bien des terraſſes garnies d'uu parapet (a). Dans le cas dont il eſt ici queſtion, je conſtruirois des redans circulaires, ou des tours que je placerois vis-à-vis le centre des courtines; elles ſeroient aſſez élevées, pour plonger dans les tours tenant à la ligne; & j'aurois ſoin de diminuer la hauteur de celles-ci du côté intérieur. Je n'éloignerois auſſi les autres que de ſoixante toiſes du parapet, afin qu'elles puſſent mieux voir dans les premieres.

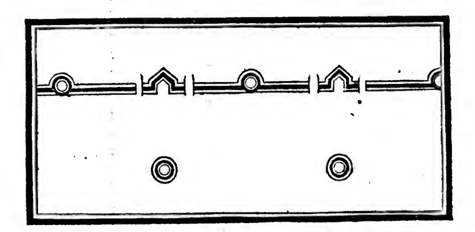
Je crois qu'une ligne fortifiée de cette maniere ſeroit preſque impoſſible a forcer, ſi elle étoit bien défendue: car ſup-

---

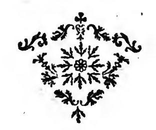
(a) V. le chapitre IV, art. 2, pag. 151 du premier volume de ce Traité.

V. la figure ci-dessous.

posé que l'attaquant eût emporté une tour, il ne pourroit y rester ; & s'il avoit percé dans une courtine, il seroit sous les feux de trois tours, dont il seroit accablé. S'il pénétroit malgré cela, & s'avançoit jusqu'au delà des secondes tours, elles le chaufferoient encore de flanc & de revers. Ma cavalerie, qui seroit au-delà, le chargeroit, ou bien mon infanterie de réserve ; & si elle étoit repoussée, elle auroit sûrement encore le tems de se rallier, tant que l'ennemi n'auroit pas escaladé les tours intérieures. Il faudroit que les troupes fussent bien mauvaises, ou que la tête tournât à tous les chefs, pour qu'ils ne trouvassent pas des remedes dans une situation aussi forte & aussi favorable.



Je dois avertir, pour éviter les équivoques, que j'entends par ces tours, des terre-pleins bordés d'un parapet, & revêtus de maçonnerie ſi l'on en a le tems ou la facilité. Chaque courtine a un débouché, devant lequel on peut poſer un redan détaché, comme je l'ai expliqué ci-devant, *tom. I*, *pag. 162* de ce Traité: ou bien ſi l'on veut que le redan tienne à la ligne, il faut qu'il ait des flancs droits, pour mieux défendre les portes qui ſeront à côté. Dans le cas où l'on feroit ce redan, on eſpaceroit davantage les tours, & leur diſtance pouroit être alors de cent cinquante toiſes. La figure que j'ai jointe ici démontre, je crois, ſuffiſamment mon idée.



CHAPITRE XXV.

ARTICLE I.

Comparaiſon de l'ordre des Anglois à Créci, avec la diſpoſition de Narſès contre Totila.

LA diſpoſition que j'ai donnée de l'ordre des Anglois à Créci eſt tirée d'après les lieux, & de la deſcription que Froiſſard en a faite M. de Folard, qui a voulu expliquer ce qu'en a dit le Pere Daniel, ne s'eſt pas trompé ſur la diſpoſition des archers, & du premier corps de gendarmerie, commandé par le Prince de Galles : mais il n'a rien compris au reſte. Il a cru que le ſurplus de la cavalerie formoit deux aîles, en deçà des deux herſes qu'il appelle *têtes de porcs* ; au lieu qu'il y avoit une ſeconde ligne & une réſerve. Cet auteur, qui n'avoit point fouillé dans nos antiquités, s'eſt contenté de conjecturer d'après la lecture de l'hiſtorien moderne. " Seroit-il bien
Nouvelles découvertes ſur la guerre p. 383. „ vrai, dit-il, que l'on combattoit ſur „ deux ou trois lignes ; j'en doute, quoi- „ que les hiſtoriens en diſent : car il eût „ fallu, pour cela, des intervalles entre „ les corps, ce qui ne paroît pas ... Je

„ ſuis perſuadé que l'on combattoit le „ plus ſouvent ſur une ſeule ligne, diviſée en trois corps, l'infanterie au centre, & la cavalerie ſur les aîles „. On a vu que j'ai débrouillé cette matiere en m'aſſurant de ce que M. de Folard n'a donné que comme une opinion, qui pouvoit laiſſer des doutes. Il a donc eu raiſon de penſer que l'on combattoit ordinairement ſur une ligne diviſée en trois corps; mais l'infanterie n'a formé celui du centre, que depuis qu'elle a été regardée comme la partie principale de l'armée, & que l'uſage s'eſt introduit de combattre ſur deux lignes.

M. de Folard n'a deviné juſte que ſur les archers que l'on mettoit au front, pour paſſer enſuite derriere, ce qui demandoit quelques intervalles entre les eſcadrons, ainſi que pour les faire paſſer ſur le front, quand ils étoient derriere. Nous avons obſervé que les habiles généraux n'y manquoient pas; au lieu que les téméraires & les imprudens négligeoient cette précaution, ou s'engageoient de ſorte à ne pouvoir plus s'ouvrir, lorſqu'ils en ſentoient le beſoin.

La bataille de Lentagio où Narsès, général de l'Empereur Juſtinien, défit Totila Roi des Gots, a paru avec rai-

ſon avoir beaucoup de reſſemblance avec celle de Créci : mais M. de Folard a donné fort improprement le nom de *tête de porc* aux deux corps d'archers qui appuyoient les aîles. Le *caput porci*, dont il eſt parlé dans Ammien-Marcellin, étoit un cône tronqué, plein, deſtiné à percer & ſe faire jour : au contraire la diſpoſition des archers Anglois, que Froiſſard nomme *une herſe*, & celle des Romains, n'avoient pour but que de donner un bon appui à la ligne, & de former une ſorte d'entonnoir, où l'ennemi fût accablé d'une grêle de traits lorſqu'il viendroit l'attaquer. Elle étoit entiérement défenſive, & ne pouvoit ſervir à autre choſe.

* *V.* la troiſieme partie ch. 8.

V. la Pl. XV. Fig. 1.

Narsès avoit placé ſur chacun de ſes flancs un corps de quatre mille archers : ſa gauche étoit de plus appuyée par une colline. Il avoit placé à la droite & à la gauche de ſa ligne, l'infanterie Romaine armée de la pique & du bouclier, avec un corps de Huns ſur lequel il comptoit beaucoup. Le centre étoit rempli par d'autres troupes, telles que les Lombards & les Hérules. Comme ſa droite étoit en l'air, il y plaça quinze cens chevaux qui furent repliés en potence, & derriere ceuxci cinq cens en réſerve

réserve (*a*). Il en restoit mille qui furent mis derriere l'infanterie. L'ordre de bataille de Totila étoit d'abord semblable; mais par réflexion il le changea, & mit toute sa cavalerie en premiere ligne. Comme il y comptoit plus que sur son infanterie, il crut que, chargeant avec impétuosité, elle enfonceroit aisément l'infanterie Romaine qu'il voyoit devant lui. Sa réflexion n'eût pas été mauvaise, s'il avoit du moins employé la sienne sur les flancs, pour l'opposer aux deux corps d'archers; au lieu qu'en la laissant derriere, elle lui fut inutile. Narsès, qui de son côté avoit mis d'abord ses archers en ligne droite, leur fit former l'évolution que le chevalier de Folard a nommé *tête de porc*. Le sens du texte

Procope, guerre des Gots, liv. 4. ch. 31.

(*a*) Il paroît que Narsès n'avoit que trois mille chevaux : sa gauche étant appuyée à une colline, il dut porter à sa droite la meilleure partie de sa cavalerie & la placer de maniere à n'être pas tourné. Cet endroit du texte est si fort embrouillé que j'ai été tenté de l'abandonner : mais à la fin j'ai reconnu que c'étoit la seule maniere d'entendre l'Historien qui dit, » que l'extrêmité » de l'aîle qui étoit sur le front fut étendue en pointe, » & que Narsès y plaça quinze cens chevaux «. La cavalerie Romaine étoit surtout composée d'archers, par-conséquent peu propre à se commettre de front contre celle des Gots armé pesamment, & qui se serve de la lance. Le flanc droit étoit en l'air; il importoit donc plus de le couvrir que le gauche.

eſt qu'ils arrondirent leur front, en forme de demi-lune, ce qui repréſentoit deux tours qui flanquoient la ligne comme une courtine. (*a*) La cavalerie des Gots, n'ayant point fait attention à ce nouvel ordre, vint donner rapidement ſur l'infanterie peſamment armée. Avant de la joindre, elle perdit quantité d'hommes & de chevaux, par les traits des archers, qui la tiroient en flanc & en écharpe. La ligne bien ſerrée, couverte des boucliers, fut inébranlable & la repouſſa. Après d'inutiles efforts, elle ſe replia en déſordre, & la terreur s'y répandit tellement, qu'elle ſe précipita ſur l'infanterie qui la ſuivoit d'aſſez loin, & l'entraîna dans ſa fuite. Totila y périt avec plus de ſix mille hommes.

Soit que ces deux corps d'archers aient formé des cônes tronqués, ou des angles aigus, ou enfin un demi cercle, comme le dit Procope, leur deſtination étoit de couvrir les aîles, & de flanquer le front de la ligne : diſpoſition toujours très-bonne, quand elle eſt bien dirigée,

(*a*) ἀλλὰ Ῥωμαίοις μὲν τὰ κέρα, ἐν οἷς κατὰ τετρακισχιλίους ἐς πεζοὶ τόξοται εἱστήκεισαν ἐπὶ τὸ μηνοειδὲς τοῦ Ναρσοῦ γνώμη ἐτράπετο.

comme dans cette occaſion & à Créci. Il ne faut pas croire que ceci ſoit ſemblable à l'ordre que les Francs prirent à Caſſilin. Agathias fait entendre aſſez clairement que toute leur armée, qui n'étoit que d'infanterie, s'étoit diſpoſée angulairement; de ſorte que ce n'étoit autre choſe qu'une ligne briſée qui préſentoit ſa pointe. J'ai fait voir le vice de cet ordre qui étoit ſans défenſe, & qui eut le ſort qu'il méritoit.

L'hiſtoire de Narsès fait bien voir que le génie, conduit par l'étude, ſans beaucoup d'expérience, peut former un général. Cet eunuque, nourri dans le Palais, s'y étoit élevé à la charge d'Intendant, & de Tréſorier de l'empire. Poſſédant toute la faveur de ſon maître, Il ſe fit donner la commiſſion de conduire un ſecours à Béliſaire, qui faiſoit la guerre en Italie. A peine fut-il arrivé, qu'on ſema la diſcorde entr'eux. Un officier général, nommé Jean, ſe trouvoit enfermé dans Rimini, pour avoir paſſé ſes ordres. Ses ennemis tâchoient d'empêcher Béliſaire de l'y ſecourir. En effet ce général, craignant de ſe mettre à dos un corps de Gots qui étoient à Auxime, penchoit plutôt à attaquer ceux-

ci. Narsès, ami de Jean, fit résoudre qu'on iroit le délivrer. Bélisaire se rendit à l'avis du conseil de guerre, & l'exécuta avec son habileté ordinaire. Jean délivré brava son général, en lui disant que c'étoit à Narsès, & non à lui, qu'il en avoit l'obligation. Il piqua la jalousie de son protecteur, & lui insinua qu'il ne convenoit pas au favori de l'Empereur de recevoir les ordres de Bélisaire. Bientôt chacun eut ses partisans, & cette division causa la perte de Milan, qui fut pris & saccagé. Bélisaire se plaignit à l'Empereur qui rappella Narsès, & ne punit personne. Nous avons vu plus d'une fois la même chose arriver de nos jours: tant il est vrai que les tems les plus éloignés se ressemblent souvent à bien des égards. Ce Narsès avoit plus de soixante ans, lorsqu'il vint prendre le commandement de l'armée d'Italie, & n'avoit jamais fait qu'une seule campagne sous Bélisaire, à qui il succéda. Néanmoins il gagna cette grande bataille, dont la disposition est un chef-d'œuvre, & détruisit entiérement le royaume des Gots. Il étoit petit, mal-fait de corps, mais d'un génie ferme, étendu, prévoyant, supérieur à tous les événemens.

L'Italie en proie aux Barbares, ravagée depuis plus d'un ſiécle, commençoit à reſpirer, & jouiſſoit d'une paix heureuſe. Il la gouverna treize ans avec fidélité : mais ſe croyant outragé par l'Impératrice Sophie, femme de Juſtin II, il ſe vengea en appellant les Lombards qui s'établirent en Italie. On prétend que cette Princeſſe, qu'il avoit irritée, lui fit dire de quitter les armes, & de venir filer dans ſon Palais avec les femmes, lui reprochant ainſi qu'il étoit Eunuque. Ce fait eſt conteſté : quoiqu'il en ſoit, rien ne peut juſtifier Narsès de ſa perfidie, qui a terni toute la gloire qu'il avoit acquiſe.



ARTICLE II.

Observations sur le coin des anciens. Exemple tiré de l'Histoire d'Alexandre.

JE répondrai ici à une objection qui m'a été faite, touchant l'évolution du coin, pratiquée par les anciens. On a prétendu que l'ordre d'attaque en coin avoit été réel, & que rien ne répugnoit à croire qu'Epaminondas eût formé de même son aîle de cavalerie à Mantinée. Mais l'auteur de cette opinion * est convenu qu'elle a dû se déveloper au moment de l'attaque, puisqu'il propose en même tems une manœuvre de cavalerie sur ce principe. Or que le développement parte d'une premiere disposition en coin ou en colonne, il n'importe; il est toujours vrai que la charge ne s'est pas faite en coin aigu. Je ne prétends pas que chaque escadron n'ait pu être ordonné en coin, selon la maniere que donne Elien, quoique l'on n'en voie pas la pratique dans l'histoire. Un coin formé de 64 ou de 128 maîtres, étoit

*V. la troisieme partie ch. 8.

* V. la lettre de M. le Chev. de C. aux Auteurs du Journal Encyclopéd. du 15 Octob. 1766.

propre à attaquer, bien moins cependant que l'escadron carré *. Les Turcs, m'a-t-on dit, emploient encore cette méthode; cela peut être, mais voici comment. Cette nation se forme sur beaucoup de profondeur, & avec peu d'ordre. De gros corps de Spahis partent & viennent à toute bride fondre sur la ligne ennemie. Dans la rapidité de ce mouvement, les mieux montés ou de la meilleure volonté devancent les autres : insensiblement il se forme comme une pointe ou un convexe qui donne à toute la masse l'air d'un coin. Tous les officiers intelligens, qui ont servi en Hongrie contre les Turcs, & que j'ai consultés, disent la même chose.

* V. la premiere partie, ch. 2. art. 1.

Pour réduire à une idée juste tout ce qui a rapport à cette matiere, il faut distinguer le coin vuide & le coin plein. L'objet de ce dernier est d'enfoncer & de percer. J'ai démontré dans une dissertation sur le coin, que les mots *cuneus* & ἔμβολον avoient plus souvent désigné des corps oblongs, c'est-à-dire des colonnes, que des angulaires. J'ai prouvé aussi qu'un corps, dont tous les rangs sont égaux, est plus aisé à former, à mou-

voir, qu'un triangulaire, & que ſon impulſion eſt plus sure. A l'égard du coin évuidé, ou du cône tronqué vuide, comme celui des Anglois à Créci, ils n'ont jamais pu être que défenſifs. J'ai

Idem. connu par expérience combien cet ordre eſt peu movible, ſuſceptible de lenteur & de déſordre dans la marche, l'ayant éprouvé avec un bataillon ſur le terrein.

Le traducteur d'Elien, partiſan outré de cette évolution, a cité pour exemple la diſpoſition que prit Alexandre, pour attaquer les Taulantiens qui occupoient un défilé, où il falloit qu'il paſſât. Ce Prince, dit Arrian, donna à ſa phalange 120 hommes de hauteur, c'eſt-à-dire,

V. la Pl. XV. Fig. 2. beaucoup plus que de front; par conſéquent, il la mit en colonne (1); & jetta 200 chevaux de chaque côté. Comme l'ennemi occupoit la montagne (2), voiſine du défilé, il parut avoir deſſein de les en chaſſer; c'eſt pourquoi " il commanda de ſe tourner deçà & delà, en „ baiſſant les piques, comme pour donner. Après avoir fait filer ſes troupes „ tantôt de la droite, tantôt de la gauche, „ & changé ſa bataille en pluſieurs formes, à la fin réduite en maniere d'*em-*

„ *bolon*, il la mena ſur la gauche, pour „ attaquer l'ennemi (*a*). Les barbares étonnés abandonnerent les premieres montagnes, & une hauteur (3), où il devoit paſſer. Alexandre s'en ſaiſit avec ſes Agriens & ſes armés à la légere; enſuite il commanda aux Argyraſpides de paſſer la riviere, ſuivis des phalanges Macédoniennes, & de ſe ranger en bataille ſur le bord. Pendant ce tems il occupoit la colline (3), pour contenir les ennemis. Arrian. liv. I.

Dans tout ce récit d'Arrian, on ne voit nulle néceſſité de former un vrai coin. Le but d'Alexandre étoit de faire dégarnir le côte du défilé, en paroiſſant vouloir attaquer les hauteurs plus éloignées (2): il ne falloit, pour cela, que paroître vouloir marcher tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. On ne voit même pas qu'il ait traverſé le défilé (4). Il vouloit ſeulement paſſer la riviere, & pour le faire avec sûreté, il étoit indiſpenſable d'éloigner l'ennemi des éminences d'où il auroit pu l'incommoder. Ainſi la phalange ne fit d'autres mouvemens que des à droite & des à gauche. Enſuite elle ſe ſépara par

(*a*) Κατὰ τὸ εὐώνυμον οἷον ἔμβολον ποιήσας τῆς φάλαγγος.

les deux aîles (*a*), la partie 5 paroiſſant marcher vers la riviere pour la paſſer, & la partie 6 vers les montagnes. (*a*) Enfin, le moment étant favorable, ſoit qu'elle ſe fût réunie, ou que les deux parties euſſent marché ſéparément, elles l'ont fait par la pointe, façon de s'exprimer aſſez commune, qui ſignifioit par le côté le plus étroit, & équivaloit au terme ἔμϐολος. L'expreſſion d'Arrian peut donc ſignifier ici une colonne comme un coin: d'autant plus que la premiere diſpoſition & les mouvemens préliminaires font clairement entendre que la phalange étoit en colonne. Celle-ci ayant paſſé la riviere, les barbares deſcendirent des montagnes pour charger l'arriere-garde. Alexandre avoit fait ranger ſes machines ſur le bord de l'eau; les archers tirerent auſſi du milieu de la riviere, ce qui contint les ennemis, & donna le moyen à toute l'armée de paſſer ſans perte.

Elien a donné tant de rêveries pour des réalités, que tout ce qu'il dit n'eſt pour moi d'aucun poids, lorſqu'il ne ſe trouve pas conforme à la raiſon. Quand

(*a*) καὶ ἐπὶ τὰ κέρατα ἄλλοτε ἄλλῃ παρήγαγε.

un Tacticien me démontre qu'à un eſcadron rhomboïde on oppoſe la phalange en demi-lune (*a*) ou la phalange inflexe(*b*); à un oblong, qui a peu de front & une hauteur fort étendue, la phalange tranſverſe ou allongée, parce que, ſi elle eſt percée, ce n'eſt que dans un petit eſpace par où tout l'eſcadron s'écoule; qu'à une phalange repliée en arriere, en forme de porte, on en oppoſe une formée orbiculairement (*c*); qu'on la briſe en tenaille, quand elle a affaire à un pléſion (*d*); je dis que les Grecs s'exerçoient beaucoup dans les manœuvres de l'infanterie, mais que je ne ſuis pas convaincu qu'elles aient été toutes pratiquées. Par exemple, combien de fois nos colonels & nos majors n'ont-ils pas éprouvé ſur le terrein des exercices, des évolutions qui n'ont point été miſes en uſage; on en trouvera de même dans

---

(*a*) Φάλαγγος μηνοειδοῦς.

(*b*) Ἐν ἐπικαμπίῳ. *chap.* 45.

(*c*) περὶ πεζικῆς φάλαγγος ἐπικαμπίου ἐπιτηδείας, καὶ περὶ κυρτῆς ἀντικειμένης αὐτῇ *chap.* 47

(*d*) σχῆμα τὴν πεφλεγμένην. *chap.* 48. La tenaille que les Grecs appelloient *pephlegmenon*, & les Latins *forceps*, étoit une évolution très-naturelle qui a été ſouvent uſitée. Annibal s'en ſervit à Cannes avec beaucoup d'art, & Narſès à Caſſilin contre les Francs, comme on le verra ci-après.

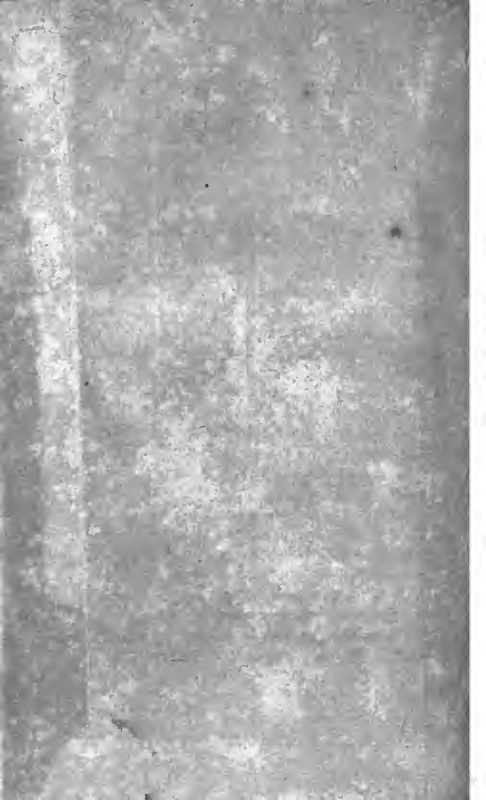
les ordonnances, qui n'ont jamais été faites à la guerre. La plupart de celles d'Elien sont de cette espece; il n'a pas eu le sens de distinguer ce qui convenoit à la pratique, de ce qui étoit imaginé par les professeurs, & que les gens expérimentés regardoient comme des jeux d'enfans. Quelle confiance peut-on avoir, après cela, sur ce qu'il dit du coin. Je sai que Végece en parle comme lui, & Modestus qui a copié ce dernier mot à mot: mais de pareilles autorités sont trop foibles pour s'y rendre. Au surplus, j'avouerai, si l'on veut, que les anciens ont connu cette évolution, qu'elle a pu être employée quelquefois, mais nonpas aussi souvent qu'on la croit désignée par les termes *cuneus* & ἔμβολον. D'ailleurs ceci ne fera jamais qu'une dispute d'érudition entre les Tacticiens; car je n'imagine pas qu'on soit tenté de préférer cet ordre à la colonne, à ma cohorte doublée, ou à tout autre ordre carré. En voilà assez sur cette matiere, que j'ai déja traitée autre part.



Fig. 2e.

4
3
B
2
2
6
1
A

B. Armée des



ARTICLE III.

Tableau abrégé de l'état où étoit la Tactique & la milice Romaine, vers le tems de Justinien I.

LE regne de Justinien I, illustré par deux grands Généraux, est un des plus propres à faire une époque, d'où l'on puisse considérer le déclin de la science Militaire, & celui de la discipline romaine. Ce Prince fut assez heureux pour avoir trouvé deux hommes, Bélisaire & Narsès, qui soutinrent sa gloire, & étayerent l'empire chancelant.

Malgré les désordres causées par la tyrannie & l'abrutissement de plusieurs Empereurs, malgré la licence effrenée des soldats, accoutumés à se donner des maîtres & à les detruire, les légions s'étoient soutenues jusqu'à Constantin le Grand. On les comptoit encore selon l'ordre de leur dénomination, comme sous Auguste. Les mêmes grades, les mêmes honneurs, les mêmes prix pour la valeur y étoient conservés ; les mêmes récompenses se donnoient aux vétérans. Cet Empereur, après sa victoire sur Ma-

xence, ôta les priviléges des Cohortes Prétoriennes, qui étoient devenues excessifs, & réduisit ce corps dangereux au rang des autres troupes qu'il tint dans la soumission. Mais après lui l'Empire ayant été de nouveau partagé, & pressé de tous côtés par les Barbares, les Empereurs crurent se mettre en sûreté, en se faisant un appui des uns contre les autres. Valens permit aux Gots de s'établir dans la Thrace & en-deçà du Danube, à condition qu'ils enverroient leurs enfans pour être élevés dans les exercices de la milice, & y être incorporés. Ces peuples véxés par les Gouverneurs se révoltérent, s'unirent aux Huns, aux Alains & à d'autres Barbares : il se donna une grande bataille que Valens perdit avec la vie. Valentinien I. fit la même faute en Occident, il se servit des Saxons, des Bourguignons pour repousser les Allemands. Cette mauvaise politique s'étant établie, on étoit obligé de donner de gros subsides aux peuples qu'on employoit : souvent même il falloit les leur continuer après la guerre pour les empêcher de remuer. Cela détermina les Empereurs à les prendre tout-à-fait à leur solde. Ils retranchérent le nombre des anciennes troupes ou négligerent de les recruter. Lors-

Zozime, liv. IV.

que Théodose I voulut vanger la mort de Valentinien II, tué par Arbogaste son Général, qui s'étoit fait déclarer Empereur, son armée étoit presque toute composée d'auxiliaires d'Arménie & d'Ibérie, de Sarazins, de Gots & d'autres Barbares. Quand il fut obligé de marcher contre Maxime, il fallut lever des troupes qu'on licentia dès qu'on jouit de la paix. Après la chûte de l'empire d'Occident, ce qui restoit des vielles légions s'éteignit insensiblement; & sous le regne de Justinien I, il n'en étoit plus question. Procope n'en fait pas la moindre mention dans son histoire. Bélisaire, dans toutes ses expéditions, n'étoit presque suivi que de Barbares Soudoyés : ayant été envoyé en Italie, pour la seconde fois, il écrivoit à l'Empereur » que ce n'étoit pas sa faute s'il n'arrêtoit » point les progrès de Totila ; qu'il ne » recevoit aucun secours d'hommes ni » d'argent ; qu'il n'avoit pû lever en » Thrace que quelques soldats mal vé- » tus, mal armés, & que l'on ne pou- » voit faire aller à l'ennemi «. Narsès, qui lui succéda dans le Commandement, composa une armée de cinq mille Lombards, trois mille Érules, de Huns, de transfuges Persans, qui formoient la meilleure partie de ses forces. Cependant ces

deux Généraux ſoutinrent par leur habileté l'honneur des armes Romaines, & toujours avec aſſez peu de troupes. Ils ſurent les former & y rétablir la diſcipline. L'Afrique & l'Italie reconquiſes, les Perſes repouſſés loin des frontieres, l'Empire auroit pû reprendre ſon ancienne ſplendeur, ſi Juſtinien eut ſecondé les ſuccès de ſes Généraux par un ſage gouvernement : mais ce Prince gouverné par une Femme & des Moines, avec de bonnes intentions, n'avoit pas aſſez de lumieres. Il abandonnoit ſon autorité à des gens qui en abuſoient, & qui lui firent perdre le fruit des ſervices de Béliſaire, dont les vertus & la réputation excitoient la jalouſie.

Ce qu'on appelloit alors l'infanterie Romaine étoit armée de javelines & de boucliers. Procope diſtingue dans plus d'un endroit, ceux qui portoient le bouclier, ὑπασπισταί de ceux qu'il appelle δορυφόροι portant la demi-pique. Ces deux eſpèces de ſoldats compoſoient l'infanterie qui formoit la ligne. Il y a apparence qu'on ſuivoit à-peu-près la même méthode que du tems de Végece contemporain de l'Empereur Valentinien II. On mettoit aux premiers rang les ames de longueur, & les plus courtes aux derniers. Ceux-ci lançoient

lançoient leurs traits pardessus les autres; quelquefois on les faisoit passer en avant; & lorsqu'on devoit en venir aux mains, ils reprenoient leurs places (*a*). Les autres troupes, dont parle Procope, étoient des archers, τοξόται, la plûpart étrangers. Les Romains, dans leur décadence, se servirent de toutes les Nations barbares,

(*a*) Dans la disposition que donne Végece, il dit que l'on doit mettre au premier rang ceux qu'on nommoit autrefois *Princes*; au second, ceux qu'on appelloit *Hastaires*; au troisieme, *des Armés à la légere*, nommés auparavant *Ferentaires*; au quatrieme, les *Sagittaires*, qui se servoient de fleches plombées. Après ceux-ci il place les *Manubalistaires*, espece d'arbalêtriers, les *Fustibulaires*, qui se servoient d'une grosse fronde au bout d'un bâton, & les frondeurs. Il fait enfin un sixieme rang de ceux que les anciens, dit-il, appelloient *Triaires*. On voit qu'il a confondu l'ordonnance des Manipules, celle des cohortes & celles de son tems qu'il ne connoissoit guere mieux que les autres, n'ayant jamais rien appris que dans son cabinet. Il brouille les lignes avec les rangs, en se servant toujours du mot *ordo*, qui signifioit un rang & non une ligne. Tout son galimathias m'étonne d'autant plus, que dans le livre précédent, *chapitres* 15, 16 & 17, il exprime assez bien la disposition de la premiere ordonnance. Au reste, à travers cette obscurité on reconnoît la formation du tems de Justinien, qui étoit sur une seule ligne divisée par quelques intervalles, & composée de six ou huit rangs. C'est ainsi que Procope nous la fait entendre. Le soldat ne tenoit alors dans le rang que trois pieds d'espace; mais il y en avoit six d'un rang à l'autre, & ces rangs se resserroient au moment de la charge : c'est ce que nous pratiquions il y a cinquante ans *. L'armure légére se portoit quelquefois en avant & se retiroit par les intervalles dont Végece ne dit pas un mot, quoiqu'il parle de cette manœuvre : ce qui démontre encore son défaut de lumieres & son peu d'expérience.

Végece, liv. III. ch. 14 & 15.

* V. les mémoires de Puysegur.

parce que le zéle, l'émulation, l'esprit de discipline, & tous les principes de l'Art Militaire étoient entiérement relâchés. Ils trouvoient plus commode de soudoyer différentes troupes étrangeres, qui avoient chacune leur propriété. Ils faisoient des Suéves de fort bons fantassins, des Érules de l'infanterie légére. Les Huns étoient d'excellens archers ; d'autres très-propres pour la cavalerie. La Tactique Romaine étoit alors sur une ligne en forme de phalange, l'infanterie au centre & la cavalerie sur les aîles. Cela se voit en diverses occasions. Dans la bataille donnée contre Gélimer en Afrique, l'armée Romaine étoit ainsi disposée sur une seule ligne ; bélisaire s'étoit posté derriere avec une réserve de cinq cens chevaux *.

* Procope, guerre des Vandales, liv. IV. ch. 3.

On lit dans Agathias qu'à la bataille de Cassilin, Narsès avoit rangé son armée en phalange (*a*). Il faut de plus remarquer ici que les premiers rangs étoient armés très-pesamment de cuirasses complettes & de grands boucliers ; que les soldats y étoient serrés de sorte que les boucliers se croisoient, & que les der-

(*a*) αὐτίκα ἐς φάλαγγα καθίστη τὸν στρατὸν καὶ διέταττεν.

niers rangs ne servoient qu'à augmenter la profondeur (*a*). Toute l'armure légere, archers & frondeurs, étoit postée derriere la ligne en attendant le moment d'entrer en action. La cavalerie étoit partagée sur les aîles. Une partie étoit armée d'écus & de javelines, un autre portoit l'arc & l'épée : quelques-uns se servoient de lances, sans doute très-longues, puisque l'historien les nomme des *sarisses*. (*b*) Toute cette cavalerie étoit couverte

V. Procope, de la guerre des Perses, liv. I. ch. I.

(*a*) *τὸν συνασπισμὸν ἐπεποίηντο.* Le traducteur latin a rendu ce passage comme si ces rangs eussent fait la tortue, *testudinem fecerant* ; ce n'est point là le vrai sens, Faire *Synaspisme*, dans l'ordonnance de l'ancienne phalange grecque, signifioit *serrer les rangs*, de sorte que chaque soldat n'y tenoit plus qu'un pied & demi. Il est vrai qu'ils pouvoient alors faire la tortue, les premiers tenant leurs boucliers devant eux croisés les uns sur les autres, les suivans les mettant sur leurs têtes.

(*b*) *δοράτια φέροντες καὶ πέλτας, τόξα τε καὶ ξίφη παρηωρημένα, ἦσαν δ' οἳ καὶ σαρίσσας ἐκράτουν.* Cette bataille de Cassilin est semblable à celle de Cannes, & la disposition de Narsès fut formée sur les mêmes principes que celle d'Annibal. Il avoit dans son armée un petit corps d'Erules qui se mutina à l'occasion d'un de leurs Officiers qu'il avoit fait punir. Comme on étoit en pleine marche pour aller à l'ennemi, il parut s'en peu soucier & les laissa derriere. Syndval, un de leurs Chefs, craignant que cette retraite ne fût imputée à sa Nation comme une lâcheté, courut dire à Narsès que ses Erules viendroient. Ce Général, qui rangeoit son armée en bataille, laissa un vuide au centre pour les recevoir. Dans ce même tems, les francs rangés en coin évuidé, s'avançoient, & vinrent donner de la pointe précisément dans la place que les Erules devoient occuper. Ils se délordonnérent par l'effet seul de

Agathias, liv. II. pag. 44 & 45. édition du Louvre.

d'armes défenſives, les uns plus, les autres moins.

On voit que les habiles Généraux de ce tems, qui releverent l'Art Militaire autant que les circonſtances purent le permettre, s'attacherent aux anciennes maximes des Grecs, ſoit pour l'infanterie ou pour la cavalerie. Depuis longtems on n'avoit plus aucune idée de l'ordonnance des cohortes Romaines. A peine ſe ſouvenoit-on du nom de *légion*. Le livre de Végece où il rappelloit les anciennes inſtitutions, n'avoit pas ſervi à les rétablir : peut-être même étoit-il ignoré à Conſtantinople, où la langue Latine étoit comme étrangere. Béliſaire, Narſès & Salomon, qui illuſtrérent le régne

mouvement, & toute la tête de cette maſſe triangulaire commençoit à ſe répandre derriere l'armée Romaine. Alors les Erules arriverent, & Narſès repliant ſes deux aîles comme une tenaille, les enferma de toutes parts. Τότε δὲ ὁ Ναρσῆς ἐπικάμψας ἠρέμα, καὶ ὑπομήκυνας τὰ κέρατα καὶ ἐπικάμπιον ἐμπροσθίαν (ὥς ἂν οἱ τακτικοὶ ὀνομάσαιεν) τὴν φάλαγγα καταστήσας. On s'apperçoit que Narſès ſe ſoucioit peu du vuide qui étoit au centre de ſa ligne. Il le regardoit, au contraire, comme un appas pour attirer l'ennemi : & ſi les Erules y euſſent été placés d'abord, il leur auroit ſans doute ordonné de céder du terrein, comme les Gaulois d'Annibal l'avoient fait à Cannes *. Ce mouvement que les Francs firent en avant ne put être que très-lent, & fut bientôt arrêté par leur déſordre ; enſorte que ce grand corps fut fixé & immobile auſſi-tôt qu'il fut attaqué.

* V. la troiſieme partie ch. 3. pl. III. Cours de Tactique.

de Justinien, puiserent dans d'autres sources, & suivirent des méthodes qu'ils jugerent plus conformes aux circonstances de leur tems.

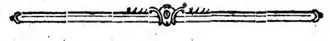
Lorsqu'un Empire a essuyé des secousses violentes, que les principes de l'Art Militaire sont tout-à-fait corrompus, que cet esprit surtout, qui soutient la discipline & la releve quand elle est relâchée, ne subsiste plus, il est presque impossible qu'il revienne de son affaissement. L'habileté d'un Ministre, d'un Général, peut le soutenir & retarder le moment de sa chûte; mais comme il est rare qu'ils ne soient contrariés, que ceux qui leur succédent travaillent sur le même plan, ce corps ranimé pour un moment retombe dans la langueur. C'est une machine usée dont les ressorts négligés de longue main n'ont plus d'action; personne n'ose tenter de les remonter, & l'on aime mieux les abandonner. Si quelqu'un en indique la route il n'est point écouté; on le regarde comme un spéculateur frivole, & les moyens qu'il donne comme des chimeres. L'Empereur Léon le Philosophe, tout Empereur qu'il étoit, écrivit fort inutilement sur la guerre. Si les livres, qu'on lui attribue, sont véritablement de lui, ils prouvent qu'il avoit ac-

quis, par l'étude & la méditation, quelques connoiſſances dont il n'a pas ſu, ou dont il n'a pu faire uſage. Ce doit donc être ici le terme de nos recherches. L'Hiſtoire Romaine n'offre plus rien à un Militaire qui ſoit digne de ſa curioſité. Il ne verroit qu'un tiſſu de meurtres, de crimes & de brigandages; des Princes foibles ou de cruels tyrans, des peuples ſuperſtitieux, un Gouvernement ſans ceſſe agité par des diſputes de religion; des Provinces ſans défenſe, véxées par les Magiſtrats, ravagées par les Bulgares, les Avares, les Ruſſes, les Sarrazins; les bornes de l'État reſſerré de jour en jour, & l'Empire réduit preſque au ſeul territoire de Conſtantinople, lorſqu'il paſſe enfin ſous la domination des Turcs.



AVIS
DE L'ÉDITEUR.

LE Chapitre ſuivant traite des Stratagêmes permis à la Guerre. Il formoit avec les Obſervations ſur les Batailles de Pharſale & d'Arbelles, une petite brochure qui ſe trouve chez les Sieurs Merlin & Barbou. On n'a réimprimé ici que les Stratagêmes.



CHAPITRE XXVI.

DES STRATAGÊMES PERMIS A LA GUERRE, OU REMARQUES SUR POLYEN ET FRONTIN.

AVANT-PROPOS.

LEs ouvrages que nous avons de Polyen & de Frontin, quoique très-abrégés, ſeront toujours utiles à ceux qui voudront s'inſtruire des uſages militaires & de la Tactique des anciens. Leur titre paroît déſigner qu'ils ne renferment que ce qui porte véritablement l'empreinte de la ruſe & de l'adreſſe : néanmoins on y trouve encore des moyens ſimples & des pratiques communes à la guerre, avec d'excellentes maximes d'ordre & de

discipline. Frontin est celui qui en a fait un meilleur choix : il les a divisées en trois classes : la premiere comprend ce qui se fait avant le combat, la deuxieme pendant l'action, & la troisieme après, selon que l'événement est heureux ou malheureux. Rien de plus judicieux que cette distribution, qui fait connoître qu'il avoit fait la guerre & l'entendoit : car les premiers moyens sont ceux par lesquels un Général prudent prépare ses projets ; les seconds dont il se sert au moment de l'exécution, & les derniers ceux qui lui font retirer de la victoire tout l'avantage possible. Les dispositions & les manœuvres qu'il décrit, quoique trop concises, sont d'ailleurs claires & intelligibles : telles sont celles de Paul Æmile contre Persée, & de César à Pharsale. Polyen n'a pas suivi le même plan, ni écrit avec le même discernement. Il a rapsodié un grand nombre de faits, parmi lesquels il en a fait entrer qui sont d'insignes trahisons & des perfidies indignes des guerriers. Il est vrai que son septieme livre renferme beaucoup de fourberies familieres aux barbares de l'Orient, & que la préface paroît annoncer qu'il est destiné à faire connoître celles dont ils étoient capables.

Cela n'empêche pas qu'il n'y en ait encore plusieurs du même genre répandues dans ses autres livres, & mises au rang des stratagêmes de guerre. Frontin, plus éclairé, n'est pas néanmoins exempt du même défaut : c'est pourquoi j'ai pensé qu'il ne seroit pas inutile de discourir sur la nature des ruses permises, afin de prévenir les fausses idées que quelques esprits en prennent souvent, & qui peuvent encore s'autoriser par la lecture de ces deux auteurs. Il est des ruses qu'il ne faut apprendre que pour s'en garantir, & user de précautions contre ceux qui sont assez lâches pour s'en servir. L'homme de guerre fait autant profession de franchise & de droiture, que de courage & de prévoyance ; & s'il emploie les ressources de son génie pour vaincre, il déteste en même-temps la perfidie, & tout ce qui donne atteinte à la parole donnée ou à la foi publique.

Ce principe est un point fondamental du droit des gens, reçu par tous les peuples anciens & modernes, même ceux qui sont encore les plus cruels à la guerre, tels que les Turcs & les Tartares. Grotius qui a traité, dans son droit de la paix & de la guerre, des moyens per-

mis, exclut tout ce qui a le caractere de trahison, & qui peut induire en erreur sous la foi des promesses, soit par écrit ou verbalement, sans qu'on puisse les violer par aucune interprétation captieuse. Bien que l'on puisse en certaines occasions user de détours pour en imposer à l'ennemi & tromper sa crédulité, cela ne peut plus avoir lieu dès qu'on est engagé par une promesse *; celui à qui elle est faite acquérant par ce moyen un droit de sûreté spécial & inviolable. Je n'entre point ici dans le détail de tout ce qui a rapport au droit de la guerre; cette matiere est trop étendue & a été discutée par Grotius & d'autres Jurisconsultes. Je n'ai pas entrepris non plus d'indiquer tous les moyens de fait dont on peut se servir pour les surprises, pour attirer l'ennemi dans des embuscades, pour tourner contre lui-même les piéges qu'il auroit tendus, ou bien toutes les manœuvres par lesquelles on peut se procurer des succès à la guerre, & qui peuvent être comprises sous le titre de ruses & de stratagêmes militaires. Mon dessein, dans cette courte dissertation, n'est que d'établir des notions générales sur la nature de ceux dont on peut se servir, & sur les moyens

* Grotius, liv. III, ch. I. art 18.

licites, relativement aux principes du droit des gens.

ARTICLE I.

S'IL étoit permis d'user de toutes sortes de voies à la guerre, pour réussir dans ses desseins, cet art, qui est celui de vaincre par la valeur, la prudence & l'adresse, deviendroit bientôt l'école des plus grands crimes: les hommes s'habitueroient à la trahison, & se feroient gloire des procédés les plus odieux: mais il est une regle pour en fixer le choix, & c'est par elle que doivent se mesurer tous les moyens qu'on emploie. Si de la finesse à la perfidie, il y a souvent bien peu de distance, l'honneur & la probité font sentir où il faut marquer le point de séparation.

Personne n'ignore la résolution de Zopyre, qui, pour rendre Darius maître de Babylone, se fit couper le nez & les oreilles, & fut en cet état se présenter aux Babyloniens, comme une victime de l'injustice & de la cruauté de son maître. Son but étoit de s'attirer leur confiance, & de leur ôter tout soupçon qu'il voulût les trahir. Les trop crédules Ba-

byloniens n'hésiterent point à recevoir un des principaux seigneurs de Perse, qui devoit conserver le plus vif ressentiment de l'indigne traitement qu'il paroissoit avoir reçu : ne doutant point qu'il ne fût pour lui un puissant motif de vengeance, ils lui donnerent le commandement de leurs troupes, & lui confierent la garde de leur ville, dans laquelle il introduisit bientôt Darius (*a*).

J'ai oui quelquefois parler avec éloge de cette action; un dévouement si généreux paroît en effet tenir du héroïsme. Mais n'y voit-on pas dans le fond une perfidie & une trahison infâme ? Si quelque chose peut la justifier, c'est le génie des peuples d'Orient, où l'impression du despotisme asservit les esprits. L'exécution des volontés du Prince, telles qu'elles soient, est la premiere vertu du sujet, & l'habitude de rapporter tout à ses intérêts, annoblit jusqu'aux crimes qui lui

---

(*a*) Tarquin se servit d'un moyen semblable pour s'emparer de la ville de Gabie. Il fit maltraiter Sextus son plus jeune fils qui se réfugia chez les Gabiens, s'attira leur confiance par beaucoup d'exploits contre les Romains, & gagna si bien leur estime, qu'ils en firent leur Général. Lorsqu'il fut revêtu du pouvoir, il se défit, par le conseil de son pere, des plus puissans des Gabiens. Cette ruse perfide étoit digne d'un tyran tel que Tarquin : on vit bientôt après paroître dans la République d'autres vertus.

ſont utiles. Auſſi les idées du droit de la guerre ſont, dans ces climats, preſque toujours barbares ; & le zele, lorſqu'il s'enflamme, porte avec lui l'empreinte de la ſervitude. L'action de Zopyre eſt donc celle d'un eſclave ; c'eſt un fanatiſme de ſoumiſſion, qui ne peut être admiré que dans un Gouvernement abſolu (*a*). L'hiſtoire des Orientaux fournit une infinité de traits du même caractere.

Mithridate avoit dans ſon armée un ſeigneur Dardanien nommé *Olthacus*, bien fait, dit Plutarque, hardi & eſtimé par ſon bon ſens, ſa politeſſe & ſes agrémens. Il offrit au Roi, pour gagner ſa bienveillance, de tuer Lucullus : le Roi l'approuva, & pour lui fournir un prétexte, lui fit des outrages devant tout le monde. Olthacus, paroiſſant ne reſpirer que la vengeance, ſe retira vers Lucullus, & gagna ſi bien ſa confiance par ſa valeur, ſon eſprit & ſes manieres inſinuantes,

---

(*a*) Dans un Gouvernement monarchique, il ne viendroit pas même l'idée au Prince de ſouhaiter un pareil ſacrifice ; & s'il l'exigeoit, quelque dévoué qu'on lui doive être, l'honneur auroit droit de mettre une barriere à la ſoumiſſion. On ſait la réponſe de Crillon a Louis XIII, lorſqu'il lui propoſa de tuer le Maréchal d'Ancre ; *ma vie & mes biens ſont à vous, mais je ſerois indigne du nom François ſi je manquois aux loix de l'honneur* : il offrit de ſe battre contre lui l'épée à la main.

qu'il le faisoit manger avec lui & l'appelloit à tous ses conseils. Croyant un jour avoir trouvé l'occasion favorable d'exécuter son projet, il fut sur le midi à la tente de Lucullus, comme pour lui parler d'affaires importantes. Heureusement que ce Général dormoit, & que ses gens ne voulurent point laisser entrer le Dardanien, quelqu'instance qu'il pût faire; de sorte que craignant d'être découvert, il s'enfuit. Cette voie de se défaire de son ennemi étoit une perfidie, que les défaites de Mithridate & l'extrémité la plus dure ne peuvent justifier. On connoît le caractere de Louis XI, & sa politique peu scrupuleuse; néanmoins de pareils moyens lui paroissoient odieux. Campobasse, officier du duc de Bourgogne, qu'il faisoit solliciter d'entrer à son service, non-seulement y consentit, mais s'offrit de tuer son maître ou de le lui livrer: le Roi eut horreur de sa trahison, & malgré la haine qu'il portoit au Duc, il l'en avertit. Cet avis fut négligé, parce que le Duc de Bourgogne, prévenu pour Campobasse, crut que c'étoit un moyen dont on se servoit pour lui rendre suspecte sa fidélité, & le priver d'un de ses meilleurs officiers qu'on n'avoit pu gagner. Il ne pouvoit se persuader que cette proposition

Histoire de Louis XI par M. Duclos.

proposition eût été refusée, après les attentats dont le Roi avoit pensé être la victime (*a*).

Voici encore un trait, pour achever de faire connoître le caractere fourbe & le peu de délicatesse des Orientaux. Oronte & Rhéomitre étoient deux Satrapes qui commandoient dans les provinces de l'Asie mineure, lorsqu'elles se souleverent sous le regne d'Artaxerxe Mnémon. Ils se mirent à la tête des rebelles, & reçurent d'eux l'argent destiné à lever des troupes, chacun dans leur département. Après s'être attiré leur confiance, ils firent assembler un jour les chefs du parti, & les livrerent au Prince. Ceux qui prétendent qu'il est permis d'user de toutes sortes de voies pour réduire les rebelles, ne regarderont pas ceci comme une perfidie : il est du moins certain que c'est une lâcheté ; soit que dans ce dessein les deux Satrapes aient paru s'engager dans la révolte, ou qu'après y être entrés de bonne foi, ils l'aient conçu pour obtenir leur grace.

La rebellion est un crime qu'il faut

(*a*) Cette confiance aveugle lui coûta dans la suite la vie à la bataille de Nancy, où il fut trahi par ce même Campobasse.

poursuivre par toutes les voies de la puissance & de l'autorité. On peut aussi y employer l'adresse : par exemple, si l'on étoit sollicité de livrer une place, ou d'entrer dans quelque conspiration contre son Prince, on pourroit feindre d'en écouter favorablement les propositions, pour mieux découvrir la trame & en donner aussi-tôt avis : mais on ne doit prendre aucun engagement sous la foi du serment. Celui qui ne se feroit pas un scrupule de servir ainsi sa patrie, seroit avec raison soupçonné d'être tout aussi capable de la trahir.

Si les actions que je viens de rapporter, ont été approuvées, & ont mérité des récompenses, elles ne seroient pas moins jugées digne de blâme parmi nous, qui devons nous conduire par les motifs de l'honneur. Les peuples d'Orient, enchaînés sous des Despotes, n'avoient d'autres loix que leur volonté. Delà l'esprit se plioit à toutes sortes de souplesse & de duplicité. Aussi les émigrations qui se firent à Rome, des Grecs d'Asie, des Phéniciens & des Syriens, acheverent d'y corrompre la justice & les mœurs. Ils rafinerent la volupté, & fournirent les premiers délateurs.

Il ne faut donc pas confondre, comme

ont fait nos deux auteurs ſtratagématiques, les ruſes avec les trahiſons. Les premieres ſont toujours permiſes, jamais les autres, & rien ne peut diſculper celui qui manque à ſa parole. Si l'on prend des engagemens téméraires, il eſt ſage de s'en repentir : mais il paroît qu'on ne doit rien faire qui aille directement contre ſes ſermens (*a*).

On peut donner à l'ennemi de faux avis, le tromper par des démonſtrations feintes, l'attirer dans quelque piége ; mais le transfuge contracte par l'aſyle qu'il reçoit un engagement tacite que le droit des gens rend inviolable. Voilà pourquoi des guerriers ſcrupuleux ne voudroient pas ſe prêter à une ruſe comme celle que Frontin attribue à Annibal le jour de la bataille de Cannes. Il envoya, dit-il, ſix cens cavaliers numides ſe rendre aux Romains, qui les déſarmerent & les mirent à l'arriere-garde. Lorſqu'on fut aux

(*a*) On trouve dans l'Hiſtoire de M. de Turenne un exemple mémorable de la fidélité qu'on doit à ſa parole, & qui prouve quels euſſent été ſes ſentimens dans toute autre occaſion. Ayant été arrêté par des voleurs, il leur promit cent louis pour conſerver une bague qu'il chériſſoit. Un d'eux eut la hardieſſe de venir le lendemain lui demander l'exécution de ſa promeſſe : il fit donner l'argent, & laiſſa le tems au voleur de s'éloigner avant de raconter ſon aventure.

mains, ils tirerent des épées courtes qu'ils portoient sous leurs casaques, & se saisissant des boucliers épars, chargerent les Romains par derriere. Appian & Tite-Live ont rapporté le même fait comme une des causes de la perte de cette bataille. Cet évenement en a eu de bien plus importantes, & je ne pense pas que le stratagême d'Annibal ait beaucoup contribué à sa victoire: au lieu qu'il a servi à prouver que le Général Carthaginois n'étoit pas plus délicat que ses citoyens sur le choix des moyens. Néanmoins ces sortes de ruses n'ont pas toujours paru illégitimes. On a souvent fait déserter des soldats qui se rendoient dans une place à dessein de s'y emparer d'une porte, ou d'en faciliter la prise par quelqu'autre voie. On a fait passer à l'ennemi de faux transfuges pour lui donner des avis qui pussent l'engager dans de mauvais pas. Hermocrate, qui commandoit dans Syracuse, ayant su que les Athéniens, après leur dernier échec devant cette place, étoient résolus de se retirer, leur fit dire, comme si c'eût été de la part de leurs amis, que s'ils se mettoient en marche la nuit, ils tomberoient dans des embuscades qu'on leur avoit préparées. Nicias leur général le crut, différa jusqu'au len-

demain, & donna le tems à Hermocrate de faire occuper tous les passages; ce qui fut cause de leur entiere défaite.

Celui qui se travestit pour s'introduire dans une place & la livrer, ou pour observer ce qui se passe chez l'ennemi, est pendu selon le droit de la guerre : néanmoins, quoique ce métier ne paroisse point honorable, le zele du service peut l'excuser, & il ne devient honteux que par l'objet du gain. M. de Catinat se déguisa, dit-on, en charbonnier pour entrer dans Luxembourg & reconnoître l'état de la place : après cet exemple, ceux qui auroient la même tentation, ne doivent pas, ce me semble, s'en faire un scrupule.

Celui qui sous le prétexte d'une conférence, tâche d'observer dans une place ou dans l'armée ennemie, ce dont il peut faire son profit, n'est pas plus regardé comme espion, que l'officier qui à la tête de sa troupe trompe ceux qui viennent le reconnoître, en déguisant son parti & donnant le mot qu'il aura surpris.

En 1672 on s'empara d'un fort en Hollande, en faisant prendre aux troupes qu'on y employa des habits de Hollandois; elles s'approcherent du fort en

plein jour, & feignant d'être poursuivies par les ennemis, demanderent un asyle. Le Commandant, trompé par la langue que parloient très-bien plusieurs Officiers & soldats, & par les habits, ouvrit les portes.

Le Chevalier de Luxembourg, chargé de passer un convoi de poudre dans Lille, trompa de même, par le moyen de la langue, la garde des lignes : il eût passé toute sa troupe qui étoit de mille chevaux, portant chacun un sac de poudre en croupe, si quelqu'un, pour ne pas allonger la file, n'eût crié, *serre* : cela les fit reconnoître, la garde tira dessus, ferma la barriere, & arrêta ce qui n'étoit pas passé.

Quoique dans tous les genres de stratagêmes, les nuances qui les différencient se rapprochent & paroissent quelquefois se confondre, il est cependant des notions qui n'échappent point aux idées de l'honneur & de la délicatesse. Par exemple, il seroit permis à des officiers prisonniers & renfermés, de pratiquer des intelligences, de corrompre des habitans ou des soldats de la garnison, de donner des avis & de faire surprendre la place, s'ils le pouvoient ; mais cela

ne conviendroit point à ceux qui auroient la liberté sur leur parole. (*a*) Toutes les occasions où elle est engagée directement, où elle établit une confiance réciproque, excluent, de droit naturel, toutes manieres de surprise, quelqu'avantage qui en revienne au Prince ou à la Patrie. La guerre est un jeu, où, comme dans tous les autres, les ruses d'adresse & de finesse sont permises, & non la friponnerie. Ce mot de Lysandre * *qu'il faut amuser les enfans avec des osselets & les hommes avec des sermens*, est une maxime indigne d'être mise au rang des stratagêmes : on doit en exclure tout ce qui porte un caractere de méchanceté & de perfidie. Lorsque le maître d'école de Phalere offrit à Camille de lui remettre entre les mains ses jeunes écoliers, il trouva cette action horrible, & se tournant vers ceux qui étoient avec lui, il leur dit, *c'est une méchante chose que la*

* Polyen, liv. I. ch. 45.

Plutarque.

(*a*) Autrefois par le droit de la guerre tous les prisonniers étoient esclaves, comme ils le sont encore dans les guerres avec les peuples de Barbarie. Le desir naturel de se soustraire à une continuelle servitude, pouvoit faire employer tous les moyens possibles pour recouvrer la liberté. Cette rigueur n'ayant point lieu entre les Chrétiens, il y a bien des choses qui ne seroient plus permises.

guerre & une cause d'injustices & de mauvaises actions ; cependant il ne laisse pas d'y avoir des regles & de certaines loix pour les gens de bien ; & il ne faut pas être si avide de la victoire, qu'on n'évite avec soin le reproche de la devoir à des moyens impies & honteux. Car un Général doit compter sur sa propre vertu & nullement sur la méchanceté & la perfidie des autres.

Polyen. Callicratidas, ayant dessein de se rendre maître du fort de Magnésie, demanda en grace à celui qui y commandoit, de recevoir quatre des siens qui étoient malades, ce qui lui fut accordé. Il les mit chacun dans un lit, munis de cuirasses & d'épées cachées sous les couvertures : chaque lit fut porté par quatre soldats, ce qui faisoit le nombre de vingt, qui tuerent les gardes & s'emparerent de la place. Ce genre de surprise, sous telle face qu'on l'envisage, ne paroît point excusable. (*a*)

La surprise d'Amiens par les Espagnols sons Henri IV, & celle d'Ulm par l'E-

---

(*a*) Il prouve qu'il faut se méfier de son ennemi jusques dans les services qu'on lui rend.

lecteur de Baviere en 1702, sont bien différentes pour les moyens qui n'ont rien que de légitime. La premiere s'exécuta à l'aide d'une charette de noix que l'on fit répandre sur le pont; & pendant que la garde s'occupoit à les amasser, des soldats travestis en paysans l'égorgerent & s'emparerent de la porte. La seconde se fit en introduisant dans la ville quelques officiers déguisés, les uns en paysans & les plus jeunes en femmes. Ils étoieut armés de poignards & de pistolets : à une heure désignée ils se trouverent auprès d'une porte, où ayant fait un signal convenu, ils furent renforcés par d'autres officiers aussi travestis, jusqu'au nombre de quarante. Cette troupe se rendit maîtresse de la garde qui fut désarmée & renfermée dans le Corps-de-garde. Pendant ce tems six cens dragons, embusqués dans un petit bois voisin, accoururent & s'emparerent des bastions les plus proches, d'une tour & de l'arcenal. Ils s'y maintinrent jusqu'à l'arrivée de deux régimens de cavalerie, dont chaque maître portoit un fantassin en croupe. On occupa les principaux postes, & l'Electeur fut ainsi maître de la ville, * malgré les efforts de la garnison & de la bourgeoisie

* Histoire mil. de Louis XIV, tome III.

qui avoient pris les armes à la premiere allarme. La même année le Prince Eugene entra dans Crémone, au moyen d'un prêtre & de quelques bourgeois qu'il avoit gagnés ; mais l'entreprise, si bien conduite jusqu'au point de l'exécution, manqua par un concours d'incidens imprévus. Cet événement, qui est un des plus fameux dans ce genre, est assez connu, sans qu'il soit besoin d'en faire le détail. (*a*)

(*a*) On le trouve très-circonstancié dans l'histoire militaire de Louis XIV. Tom. III. dans les Commentaires de M. de Folard, tom. V. p. 92, & dans Feuquieres.



ARTICLE II.

IL n'eſt perſonne qui, par un principe naturel d'équité & de droiture, ne puiſſe ſentir ce qui lui eſt permis en bonne guerre : tous les détours que la ſubtilité de l'eſprit peut ſuggérer, ne changent point le caractere des procédés, & ne ſeroient qu'une marche cachée de la mauvaiſe foi. Montagne, qui raiſonne ſur cette matiere ſans rien définir, fait dire au Philoſophe Chriſippe, *ceux qui courent à l'envi doivent bien employer toutes leurs forces à la vîteſſe ; mais il ne leur eſt aucunement loiſible de mettre la main ſur leur adverſaire pour l'arrêter ou pour le faire cheoir.* * (a) L'application

* Montagne ch. 6.

(a) Un combat ſingulier devoit décider, entre Pittacus & Phrinon, un différent qu'ils avoient ſur Sigée : ils étoient convenus de ſe battre à armes égales, & véritablement il n'y avoit pas de différence à l'extérieur ; mais Pittacus avoit caché ſous ſon bouclier un filet dont il ſe ſervit pour embarraſſer Phrinon, & le tua. Polyen, qui n'a pas oublié ce fait dans ſa rapſodie, ne manque pas de faire une mauvaiſe pointe à cette occaſion, en diſant que Pittacus prit Sigée d'un coup de filet ; il ajoute qu'il eſt le le premier qui ſe ſoit aviſé de cette ruſe, dont ſe ſervent encore les Gladiateurs dans les duels. L'invention n'en

de cette maxime à la guerre, suivie à la lettre, seroit belle & généreuse. Alexandre, conseillé par Polispercon de profiter de l'obscurité de la nuit, pour attaquer Darius dans la plaine d'Arbelle, lui répondit qu'il ne vouloit pas dérober la victoire, *malo me fortuna pœniteat quàm victoria pudeat.* Il faut convenir qu'il y a dans cette résolution d'Alexandre bien de la grandeur d'ame : cependant elle étoit peut-être autant l'effet de sa prudence que de son courage. Il n'ignoroit pas que les combats de nuit sont très-dangereux, que tout s'y passe au hasard, dans le trouble & la confusion; que l'on peut tomber dans mille erreurs, & que l'obscurité favorise les lâches ; au lieu que le jour éclaire les actions du moindre soldat. La maxime d'Alexandre, prise dans un sens trop général, pourroit être vicieuse. Il ne faut pas à la vérité se

---

étoit pas par-là fort annoblie, & l'Orateur, qui se vantoit d'écrire pour l'instruction des deux Empereurs Lucius-Verus & Marc-Aurele, ne leur donnoit pas de fort bonnes leçons. Ce qu'il y a de singulier, c'est que cet Auteur, qui exalte son travail, en leur disant qu'il a parcouru avec peine un grand nombre d'histoires, ne dit pas un mot de la ruse du jeune Horace resté seul contre les trois Curiaces, qui étoit bien plus digne d'être rapportée, qu'une foule de vieux contes qu'il paroît n'avoir mis dans son livre, que pour se donner un air d'érudition.

mettre dans le cas de rougir de la victoire ; mais il est, pour se la procurer, des moyens licites qu'il ne faut pas mépriser. L'art de la guerre est celui des ruses & des stratagêmes.

Fù 'l vincer sempré mai laudabil cosa,
Vincasi per fortuna ô per ingegno.

Montagne, dont les réflexions portent souvent à faux, & dont les maximes n'ont pas toujours un caractere fort élevé, fait une mauvaise application du distique Italien. C'est à l'occasion de la surprise de Ligny en Barrois, assiégé par Charles-Quint. Bertheville, qui y commandoit, étant sorti pour parlementer, pendant le pourparler la ville se trouva prise; ce qui étoit contre le droit de la guerre, puisqu'il y avoit une suspension d'armes. Or, l'*Italien* dit, *per ingegno*, esprit, & non *per inganno*, tromperie, ce qui changeroit la thèse & feroit une fort mauvaise maxime : car il est bien permis à un homme, qui se bat l'épée à la main, de feindre tierce pour tirer quarte ; mais il ne lui siéroit pas de jeter de la poussiere aux yeux de son adversaire, ni de se servir d'un filet comme Pittacus. Ce seroit une trahison, &

l'on ne permet que les stratagêmes ; c'est-à-dire, ce qui est fondé sur les idées reçues & sur le droit de la guerre, ce qui est autorisé & annobli par plusieurs exemples chez les nations policées.

Frontin rapporte un fait qui va de pair avec celui de Pittacus ; il dit que Mélanthe, général des Athéniens, étant défié, en combat singulier, par Xanthe chef des Thébains, lui dit, lorsqu'ils furent en présence, qu'il trouvoit mauvais qu'il eût amené quelqu'un à un rendez-vous où ils se devoient trouver seuls. Comme l'autre se fut retourné pour voir si on le suivoit, Mélanthe lui passa son épée au travers du corps & le tua. Une trahison aussi infâme devroit-elle trouver place au rang des stratagêmes militaires ? Il rapporte encore que Clistenes de Sicyone, assiégeant une ville, détourna l'eau d'un aqueduc, & l'ayant empoisonnée lui rendit son cours ordinaire. Liv. IV. ch. 7. Ce moyen a été quelquefois employé depuis, ainsi que celui de faire empoisonner les farines, les puits, les fontaines : choses qui en bonne guerre ne sont pas plus permises que de faire empoisonner ou assassiner le chef des ennemis. (*a*). On

(*a*) *Quod non tantum contra mores majorum, sed &*

peut imaginer tous les moyens possibles de lui nuire défensivement ou offensivement, pourvu qu'on n'y mêle point de perfidie. (*a*) On peut même corrompre les siens & se servir de leur infidélité, toutefois autant qu'on ne les em-

---

contra fas deûm. Florus cité par Grotius. Celui-ci condamne de même l'usage pratiqué quelquefois par les Getes & les Parthes, d'empoisonner les fléches, quoiqu'il ne le regarde pas comme contraire au droit universel des gens, mais seulement à celui qui doit être plus doux & plus humain, comme entre les Chrétiens. Ainsi ceux qui se servent de balles empoisonnées, ou de lingots brisés & mâchés, dans la vue de rendre les blessures plus dangereuses, méritent une punition exemplaire, & d'être traités, lorsqu'ils sont pris, avec la derniere rigueur. A l'égard des eaux, on peut les détourner, les gâter, par la même raison que l'on rompt les ponts, les moulins, & que l'on fait le dégat dans les campagnes. Il est permis, & ce ne seroit qu'une action hardie, de tâcher de faire prisonnier un Prince, un Général. Dans la guerre de 1701, un fameux Partisan avoit formé le projet de prendre M. le Dauphin; il le manqua & prit le grand Ecuyer. M. de Vendôme fut aussi sur le point d'être pris dans son camp en Italie.

(*a*) *Non vi sola res hostibus eripi ex jure gentium, sed & dolos qui perfidia careant permissos censeri, imo alienæ perfidiæ incitationem.* On peut non seulement se servir de ruses où il n'entre point de perfidie, mais il est aussi permis de profiter de l'infidélité de ceux qu'on peut corrompre. Grotius.

Cet usage n'est point contesté, & plusieurs opérations à la guerre ne s'exécutent que par ce moyen; mais il faut se méfier des traîtres & se tenir en garde contre les doubles infidélités: parce que celui qui peut trahir ses devoirs ou son pays, par un motif d'intérêt, est tout aussi capable de manquer à sa foi & à ses engagemens. C'est pourquoi si l'on retire de la trahison tout l'avantage possible, on en méprise l'auteur lorsqu'on n'en espere plus aucun service. Toutes les personnes d'un certain caractere, qui se sont portées à cette lâcheté, ont traîné le reste de leur vie dans l'opprobre, & quelquefois ont été punis par ceux même qu'ils avoient servis.

ploiera point à des attentats perſonnels où entrent le fer & le poiſon ; ce qui a toujours été en horreur à tous ceux qui ont reſpecté le droit divin & humain, ou qui ont été un peu jaloux de leur réputation. Lorſque les Romains renvoierent à Pyrrhus ſon médecin qui offroit de l'empoiſonner, ils ne firent pas une action ſi merveilleuſe de ne vouloir pas tremper dans une trahiſon infâme : Tibere rejetta de même la propoſition qui lui fut faite de le défaire d'Arminius. Mais Camille s'acquit bien plus de gloire, en refuſant de recevoir tous les enfans des principaux de la ville de Phalere, que leur maître d'école vouloit lui livrer. (*a*) Il eſt reçu chez toutes les nations qu'on peut ſe ſervir des traîtres: dans les premiers cas ci-deſſus, on em-

(*a*) Camille le renvoya les mains liées derriere le dos, fouetté par ſes jeunes écoliers à qui il avoit fait donner des verges. Cet acte de franchiſe lui fut plus utile que s'il avoit profité de la trahiſon : les aſſiégés, charmés de ſa juſtice & de la générosité Romaine, députerent au Sénat & ſe ſoumirent de leur plein gré. Les Romains n'imiterent pas toujours cette droiture de procédés, lorſque leur grandeur eût accru leur ambition & les eût corrompus. Ils pourſuivirent par-tout Annibal qui s'empoiſonna, voyant que Pruſias, qu'ils avoient gagné, étoit réſolu de le leur livrer : Sylla engagea auſſi Bocchus à trahir les droits de l'hoſpitalité à l'égard de Jugurtha ſon parent & ſon allié qu'il lui livra, & ſur le prétexte le plus frivole, ils déclarerent la guerre aux Carthaginois & détruiſirent leur Ville.

ployoit

ploioit le poison, ce qui répugne au droit des gens : ici, on remettoit seulement au général Romain, un dépôt précieux qui étoit pour lui un moyen sûr d'obliger les Falisques à se rendre. Combien d'autres généraux auroient succombé à la tentation, & ont employé depuis des voies plus illégitimes.

On tâche de corrompre les troupes, de les débaucher, de séduire tous ceux qui peuvent donner de bons avis ; on ménage des intelligences pour surprendre une armée ou une place ; ou bien l'on profite de celles de l'ennemi qu'on a découvertes, comme fit le Prince d'Orange lorsqu'il voulut surprendre M. de Luxembourg à Steinkerque. (*a*) On tire

(*a*) On sait que M. de Luxembourg avoit pour espion un Sécrétaire de M. le Prince d'Orange, qui l'informoit de tous ses desseins ; le Prince l'ayant découvert, l'obligea d'écrire au Maréchal de ne point s'inquiéter d'un mouvement qu'il verroit faire le lendemain aux ennemis, parce qu'ils n'avoient d'autre dessein que de faire un grand fourage : le Maréchal, comptant trop sur cet avis, manqua d'être surpris dans son camp.

Le Chevalier Bayard Commandant à Véronne en Italie, eut avis par un sien espion, mais qui étoit gagné par les ennemis, que le Capitaine Manfron devoit aller un certain jour à Lignago avec 300 archers. Bayard se préparoit à le surprendre, lorsque l'espion fut arrêté au sortir d'une maison suspecte & lui fut amené. Il lui promit sa grace s'il avouoit la vérité : celui-ci lui découvrit que le Capitaine Manfron, au lieu de 300 archers, devoit avoir 2000 hommes, avec lesquels il comptoit l'envelopper dans une em-

avantage de la confiance d'un ennemi qui se laisse amuser par des pourparlers, sans prendre les précautions d'usage; pendant lequel tems, ou l'on prend des mesures pour le surprendre, ou l'on pourvoit à sa défense, ou l'on donne le tems à un secours d'arriver. Mais on ne doit pas se servir du tems d'une suspension d'armes pour faire aucun acte d'hostilité. Il n'est pas permis de violer la foi d'un sauf-conduit, d'attirer dans une embuscade sous prétexte d'une conférence, comme il arriva au duc de Bourgogne, qui comptant s'aboucher à Montereau-sur-Yonne avec le Dauphin, depuis roi sous le nom de Charles VII, y fut assassiné par Tannegui Duchâtel; de rompre une capitulation signée & terminée comme firent ceux de Namur, qui s'étant rendus à César, & lui ayant même livré une partie de leurs armes, sortirent tout-à-coup pendant la nuit, & attaquerent son camp. Leur perfidie eut le

buscade. Bayard, instruit de la vérité, marcha plus en force, & fit tomber Manfron dans le piége qu'il lui tendoit. Il accorda la vie à l'espion comme il lui avoit promis, ce dont bien d'autres se seroient crus dispensés; mais il étoit esclave de sa parole. Ces exemples prouvent combien il faut se précautionner contre les espions qui souvent peuvent être doubles.

sort qu'elle méritoit ; ils furent repoussés & obligés de se soumettre à la discrétion du vainqueur, qui les fit tous esclaves. Il est encore illicite de donner un sens captieux à un traité, ou de se servir de distinctions frivoles & sophistiques, comme Cléomene, qui, ayant fait treve pour sept jours avec ceux d'Argos, les attaqua la deuxieme nuit, disant que les nuits n'étoient pas comprises. Le Landgrave de Hesse étant venu trouver Charles-Quint, cet Empereur le fit arrêter, & prétendit se disculper par l'interprétation d'un mot, auquel on fit signifier toute autre chose que ce qu'il exprimoit dans les termes naturels du sauf-conduit. De semblables supercheries sont très-condamnables. Mais on ne peut pas dire que ce soit détourner le sens d'un traité ou d'une capitulation, lorsque l'oubli ou l'ignorance de l'ennemi peut donner lieu à une interprétation arbitraire : dans ce cas on n'est pas obligé de suivre son intention, & l'on est libre de prendre le sens qui nous est le plus avantageux. Mr. de Sta. Crux cite l'exemple de trois cens Anglois qui, en 1707, capitulerent à Alvira pour être conduits à Lérida ; mais n'ayant pas ajouté que ce seroit par le plus court chemin, & sans aucun retard, on les pro-

Polyen.

Réflexions mil. ch. 41. mena l'espace de trois mois, pendant lequel tems Lérida fut assiégée, avant qu'ils aient pu y entrer.

Ces sortes de détours, que l'exacte probité ne souffre point entre particuliers, se prennent souvent sans scrupule dans les affaires publiques. C'est pourquoi ceux qui en sont chargés y doivent apporter une très-grande attention. Le gouverneur de Térouanne, assiégée par l'Empereur Charles-Quint, omit de stipuler une suspension d'armes avant de faire sa capitulation : pendant qu'elle se traitoit, la ville fut prise, pillée & détruite jusqu'aux fondemens.

Pour savoir jusqu'où peut aller la ruse à la guerre, il faut d'abord considérer que la premiere qualité d'un guerrier, étant l'honneur & la fidélité à ses promesses, on peut tout entreprendre contre l'ennemi, lorsqu'il n'y a point de parole engagée, & que la foi publique n'en peut être violée : car alors toute entreprise devient trahison, & n'est pas plus permise que le poison & l'assassinat, que les maximes Machiavélistes savent seules justifier. (*a*)

(*a*) Agésilas disoit que violer la foi, c'est provoquer le courroux divin : maxime bien opposée à celle du Prince de

ARTICLE III.

LEs anciens exerçoient un droit de guerre très-rigoureux : tous ceux qui étoient faits prisonniers dans quelqu'occasion que ce fût, s'il n'y avoit point de capitulation, étoient à la discrétion du vainqueur, qui pouvoit à son choix les mettre à mort, ou les rendre esclaves, même les femmes & les enfans. * Ce droit s'étendoit aussi sur les têtes couronnées : les Romains en userent constamment à l'égard de ceux qui leur tomberent entre les mains ; ils les réservoient avec les plus apparens des captifs & les meilleures dépouilles, pour le jour du triomphe, où ils paroissoient chargés de

* V. Grotius liv. III. ch. 4.

Machiavel qui peut se permettre tout ce qu'il croit nécessaire pour parvenir à ses fins. Le meurtre & le parjure n'ont rien que de louable s'ils tournent à son profit; » s'il est habile » il saura prendre le masque de la sincérité & de la bonne » foi pour tromper plus sûrement ; il s'étudiera à trouver » des prétextes plausibles pour violer sa parole & ses ser» mens : il lui seroit trop nuisible d'être clément, bien» faisant & homme de bien, il suffit qu'il en ait le sem» blant «. Voilà le résumé de la politique de Machiavel, qui n'a pas manqué de censures : sans prendre la peine d'y joindre la mienne, j'observerai seulement que jamais l'antiquité payenne n'a vu paroître un corps de préceptes aussi détestables.

chaînes ; après quoi ils les faisoient mourir, ou les tenoient dans une prison perpétuelle. C'est ainsi qu'ils traiterent Gentius roi d'Illyrie, Persée, Jugurtha & les rois des Teutons. Mais ils se montroient religieux observateurs des capitulations & des traités, & n'entreprenoient point de guerre, sans l'avoir déclarée avec toutes les formalités d'usage. Dans les traités, le *Pater patratus*, qui étoit comme le stipulateur ou maître des cérémonies, lorsque les articles étoient accordés, assommoit un pourceau, en prononçant des imprécations, & souhaitant le même sort à celui des deux peuples qui le premier romproit la paix, de propos délibéré ou par supercherie. Lorsqu'il étoit question de guerre, si elle étoit trouvée juste, un des Féciaux (*a*) alloit exposer les mo-

(*a*) *Feciales*, étoient des Prêtres institués par Numa Pompilius, dont la fonction étoit de juger si la guerre qu'on vouloit entreprendre, étoit légitime ou non : s'ils la croyoient juste, c'étoit à eux à la déclarer ; ils intervenoient aussi aux traités & y mettoient le dernier seeau par la cérémonie du *Pater patratus*. Ils étoient proprement les Jurisconsultes de ce tems-là, & l'on pense bien qu'ils n'étoient pas souvent plus difficiles que les modernes, qui savent si bien s'accommoder aux intentions du cabinet : au moins dûrent ils avoir cette docilité lorsqu'il fut question de la destruction de Carthage. Les peuples, dont les maximes étoient les plus sévéres, s'en sont quelquefois bien éloignés dans la pratique : les Lacédémoniens n'é-

tifs de plaintes ; & si au bout de trente jours on n'y faisoit pas droit, il se transportoit sur la frontiere, portant en main de la verveine & un javelot qu'il jettoit sur le terrein ennemi, en renonçant à toute alliance & amitié.

Les Grecs se servoient d'un héraut qui portoit un caducée. Polybe se plaint que de son tems il y avoit déja une sorte d'émulation à se tromper les uns les autres dans les affaires politiques & militaires ; * il dit qu'à force de voir ces exemples, plusieurs s'étoient persuadé que la fraude & l'artifice étoient devenus nécessaires : mais il loue beaucoup les Achéens qui étoient fort éloignés de cette façon de penser. Loin de se servir de ruse dans les affaires publiques, ils ne vouloient pas même qu'elle eût part à leurs victoires : ils ne fondoient leurs succès que sur leur courage, méprisoient la voie des surprises & des embuscades, ainsi que les combats de loin & à coups de traits, & ne croyoient légitimes

* Liv. XIII. ch. I.

toient pas là-dessus fort scrupuleux ; quand Phæbidas eut surpris en pleine paix la citadelle de Thebes, ils se contenterent de punir l'auteur de l'entreprise & garderent la place. Agésilas, qui prêchoit si fort la bonne foi, dit à cette occasion, qu'il falloit examiner si la chose étoit utile à la République avant de la blâmer.

que ceux qui se donnent de près main à main ; ils s'avertissoient du jour & du lieu du combat. Les Romains, continue-t-il, conservent encore quelques traces de cette ancienne maniere de faire la guerre ; car ils la déclarent, se servent rarement d'embuscades & se battent de près. Toute cette description de la prud'hommie des Achéens paroît être fort chargée ; auroient-ils été seuls si différens des autres Grecs, qui étoient très-fins & fertiles en stratagêmes ? Ce qu'on peut en conclure, est qu'ils étoient francs & sans détours, qu'étant pesamment armés, la guerre de chicane ne leur convenoit point, & que leur génie les portoit à chercher les affaires qui se passent ouvertement & de bonne guerre : (*a*) c'étoit aussi celui des Romains, qui furent tou-

(*a*) Les Achéens étoient naturellement portés aux bonnes mœurs : Philepœmen, créé leur Prêteur & Général, leur persuada aisément, par son exemple & ses discours, de mépriser le luxe, & de se livrer sérieusement à l'exercice des armes. Polybe, qui servit sous lui, rapporte ses maximes, sa harangue * & les effets admirables qui en résulterent ; il forma une très belle armée avec laquelle il défit Machanidas tyran de Sparte. Quoique les Achéens fussent armés pesamment, & que Polybe dise qu'ils n'étoient bons qu'en bataille rangée comme les Macédoniens, & n'estimoient que les combats de pied ferme : cependant ils ne laissoient pas de joindre à la phalange des armés a la légere, dont ils sentoient bien, malgré leurs maximes, ne pouvoir se passer.

* Liv. XI. ch. 3.

jours beaucoup moins habiles que les Grecs dans l'art des stratagêmes. Les Etoliens, voisins des Achéens & leurs ennemis, en étoient tout différens : peu fideles à leur parole, subtils à l'éluder, accoutumés au brigandage & à faire des excursions subites chez leurs voisins, leur maniere de combattre répondoit à leur caractere, & à la nature de leur pays : ils évitoient avec soin les batailles rangées, tâchoient d'attirer l'ennemi dans les montagnes & les détroits, & ne se faisoient pas une honte de fuir pour l'engager dans quelque mauvais pas, & le combattre à leur avantage. Cette façon de faire la guerre, conforme à leurs armes & à leur génie, n'eût été que louable, si d'ailleurs ils avoient plus respecté le droit des gens, & ne se fussent pas fait un jeu d'en violer les regles. Polybe, liv. IV, ch. 4, 7 & 15.

Montagne rapporte que les Florentins avertissoient leurs ennemis un mois avant de se mettre en campagne, par le son d'une cloche appellée *Martinella*, & que lorsque les peuples du royaume de Ternate déclarent la guerre, ils donnent en même tems avis des moyens qu'ils ont pour la faire. Le procédé des Florentins n'étoit qu'une forme de déclaration de guerre, nécessaire selon le droit des Ch. X.

gens. (*a*) Pour ce qui est des peuples de Ternate, il pouvoit y entrer autant de vanité & de rodomontade, que de sentimens d'une conscience délicate. Supposé cependant que la chose soit vraie à la lettre, ainsi que la peinture que Polybe fait des Achéens, il en résulteroit seulement que les idées du droit de la guerre auroient été outrées quelquefois, & que certains exemples de cette nature ne font point une loi dont on ne puisse se dispenser sans scrupule.

Les ruses sont aussi anciennes que la guerre, & y ont toujours été admises; elles sont sur-tout la ressource du plus foible: *lorsque la peau du lion ne suffit pas,*

Mot de Lysandre.

(*a*) Le sentiment de tous les Jurisconsultes est qu'une guerre ne peut être juste, *non actum solemni jure*, s'il n'y a une promulgation: autrement ce seroit une guerre semblable à celle qui se fait contre les voleurs & les pirates, avec lesquels on n'use point de cette formalité, & que l'on ne traite pas non plus selon le droit de la guerre. On observe cependant que si un chef de bribands parvient à un tel dégré de puissance, qu'il occupe des villes, des provinces, & que sa domination s'étendent sur un peuple entier, il acquiert le droit d'être traité en Puissance Souveraine: tel étoit Viriatus qui, d'abord berger, ensuite chef de voleurs, devint maître de toute la Lusitanie & exerça long-tems la puissance Romaine. Q. Cæpio s'en défit en le faisant tuer par ses Envoyés qu'il corrompit, ce qui fut regardé à Rome comme une action très-honteuse, & désavoué par le Sénat. M. de Villars fit toujours bonne guerre à Cavalier & à Roland, chefs des révoltés des Cévennes; & ayant fait un traité avec le premier, il fut observé exactement.

il faut y coudre celle du renard. Par l'adresse & l'habileté de l'esprit, on remporte plus de gloire, que par la force ouverte : dans le premier cas on doit le succès à son génie ; & les troupes n'ont que l'honneur d'une exécution facile ; dans le second, tout est dû à leur valeur. Mais il faut prendre garde à la nature des stratagêmes, surtout dans les cas où la parole intervient : on voit à cet égard des exemples de délicatesse que l'on ne peut trop admirer, & qui n'ont pas toujours été suivis.

Je finis ces réflexions par un trait de Milord Peterboroug, digne d'un général dont la probité étoit universellement reconnue. Il commandoit les troupes Angloises au siege de Barcellonne en 1705 ; le gouverneur voyant les dehors emportés, se rendit à la porte de la ville pour capituler avec lui. Pendant le pourparler les troupes du Prince d'Harmstat entrerent par un autre côté : le général Anglois dit au gouverneur, qui se plaignoit de cette infraction, que ce ne pouvoit être que les Allemands ; qu'il n'y avoit d'autre parti à prendre que de le laisser entrer avec ses Anglois dans la place, pour empêcher le désordre, qu'ensuite il reviendroit achever la capitulation. Le gou-

verneur y consentit, & le Milord ayant fait retirer les Allemands, revint à la même porte, comme il l'avoit promis: exemple mémorable du respect qu'on doit à sa parole.

ARTICLE IV.

AVANT de terminer ce petit traité, il ne sera pas inutile de parler d'un usage ou vieux préjugé dont les maximes répandues dans bien des auteurs, sont capables de faire impression sur certains esprits, & contre lesquelles il est bon de les prémunir. La valeur, disent-elles, a ses limites, & c'est une loi à la guerre de faire pendre celui qui s'obstine à défendre une bicoque contre une armée royale, même avant que les batteries soient dressées; où celui qui voudroit tenir un petit poste contre une grosse armée. Montagne, qui paroît tenir sérieusement pour cette sage jurisprudence, rapporte gravement des exemples de chefs, qui ont été pendus, pour ne s'y être point conformés. Pour moi je suis très-persuadé que le commandant d'un poste, tel qu'il soit, doit se défendre aussi long-tems qu'il croit pou-

voir le faire. Aucune considération ne doit l'arrêter, à moins qu'il n'ait des ordres particuliers, ou que sa garnison étant considérable & n'ayant plus aucune espérance de secours, il ne croie, après avoir satisfait à son honneur par une belle & longue défense, devoir conserver à son Prince un nombre de braves gens, qui pourront le servir utilement dans d'autres occasions : Mais comme celui qui commande dans un petit poste, ne peut avoir le même objet, & que sa résistance peut être quelquefois d'une grande utilité, il doit plutôt s'y sacrifier que d'écouter les conseils timides d'une loi qui ne se trouvera jamais dans le code des braves. Plus le corps qui l'attaque est considérable, & le chef élevé en dignité, plus il doit s'appliquer à mériter son estime. Je sais qu'il est assez ordinaire de menacer de la potence en quelques occasions ; mais on ne doit point s'effrayer de ces menaces, par lesquelles on tâche d'avoir bon marché d'un chef assez foible pour en être intimidé : il faut aussi empêcher avec soin qu'elles ne parviennent aux oreilles de la garnison, sur qui elles pourroient faire effet. Si quelquefois il est arrivé qu'on ait tenu parole, cette barbarie doit être regardée comme

un acte de férocité d'un ennemi qui ne sait point estimer la valeur, ou comme l'effet de circonstances malheureuses, qui se rencontrent plus communément dans les guerres civiles, surtout de religion, où les esprits sont échauffés, & portés par la fureur & l'esprit de parti à la cruauté. (*a*)

Il arrive presque toujours que ces sortes d'inhumanités sont punies par de cruelles représailles. L'Empereur Maximilien, à la tête de vingt-cinq mille hommes, voulant entrer en France en 1479. vint attaquer le château de Malanoy, défendu par Remonet avec cent soixante Gascons déterminés, qui arrêtérent son armée pendant trois jours : ils furent enfin forcés, & périrent la plûpart l'épée à la main. Remonet, retiré dans un donjon, s'étant rendu sur la parole qu'on lui donna, de le traiter en prisonnier de guerre, fut pendu. Louis XI en tira une vengeance

(*a*) Il arrive souvent qu'on somme un Commandant de se rendre, en le menaçant de ne lui accorder aucune capitulation s'il laisse employer du canon. Quand le poste est assez mauvais pour qu'on ne puisse espérer d'y tenir, il faut du moins attendre les premiers effets de l'artillerie; car l'ennemi peut n'en point avoir, travailler cependant à une batterie, & y faire paroître des piéces de bois en forme de canon pour vous intimider. On seroit alors bien honteux de s'être rendu sur de simples menaces.

éclatante : il avoit entre les mains grand nombre de prisonniers, dont il fit choisir les plus distingués, & les fit pendre, sçavoir, sept au même lieu que Remonet ; dix devant Douai, dix devant St. Omer, dix devant Lille & dix devant Arras : il fit marcher ensuite ses troupes vers le comté de Guine, où elles mirent tout à feu & à sang, prirent dix-sept places qui furent rasées & réduites en cendres. Le Roi, après avoir ainsi vengé la mort de Remonet, fit venir ses deux enfans qui furent élevés auprès de lui, & répara par ses bienfaits, la perte qu'ils avoient faite. Quels reproches ne dut pas se faire l'empereur, d'avoir été, par la mort d'un seul homme, la cause de tant de malheurs ! Histoire de M. Duclos, liv. IX.

En 1733 les Impériaux, ayant pris un de nos partisans, le conduisirent à Philipspourg, où après l'avoir gardé quelque tems en prison, ils résolurent enfin de le pendre. Ils alloient l'exécuter, lorsqu'un de leurs généraux, qui passa par hasard, leur fit sentir tous les inconvéniens de la représaille. Charles de Bourgogne, surnommé le hardi, assiégeant Nancy, Cifron, officier du Duc de Lorraine, tenta d'entrer dans la place avec la plûpart de ceux qui l'accompagnoient.

Le Duc de Bourgogne d'un caractere emporté, & dont l'esprit étoit encore aigri par ses disgraces (*a*) fit pendre Cifron & ses compagnons, prétendant qu'il n'étoit pas permis, selon les loix de la guerre, de se jeter dans une place assiégée. Le Duc de Lorraine usa aussi-tôt de représaille contre plus de cent-vingt prisonniers Bourguignons : on mit à chacun un écriteau, qui marquoit que c'étoit en vengeance de l'inhumanité du Duc de Bourgogne.

Liv. VIII.

La loi, qui ne permet pas de défendre une bicoque ou un petit poste contre une grosse armée, est aussi imaginaire que celle qu'alléguoit le Duc Charles : si quelquefois on fait des menaces, il est rare qu'on les exécute, parce que les représailles en pareil cas sont terribles, & capables d'arrêter tout général qui a des sentimens d'humanité. Ainsi l'on ne doit

(*a*) Il avoit épuisé son pays d'hommes & d'argent par des guerres injustes entreprises témérairement. Il la faisoit depuis long-tems sans succès contre Louis XI : il avoit été obligé au bout de dix mois de lever le siege de Nuits, & il venoit tout récemment de perdre les batailles de Gramson & de Morat contre les Suisses, pour n'avoir pas voulu écouter ses Officiers, qui lui conseilloient de les attendre dans la plaine où sa cavalerie lui auroit donné l'avantage : ne suivant que sa fureur il s'engagea dans des défilés où il fut entiérement défait.

pas

pas craindre de faire de sa valeur tout l'usage possible. Philippe de Macédoine ayant perdu un œil au siege de Méthone, les habitans craignoient qu'il n'en fût irrité & n'en tira une cruelle vengeance : mais il n'en parut pas plus animé contr'eux ; il leur accorda la paix, & se comporta avec beaucoup de modération & de clémence. Justin, liv. VII.

On ne remarque pas la même générosité dans Alexandre : accoutumé à vaincre & enorgueilli de sa fortune, il ne put souffrir la résistance qu'avoit fait Bétis dans la ville de Gaza. Lorsqu'il parut devant lui, il le menaça des plus grands supplices ; ce brave gouverneur, sans en être intimidé, fixa ses regards sur Alexandre & ne daigna pas lui dire un seul mot. Son fier silence anima toute la fureur du conquérant ; il lui fit percer les talons, & ordonna qu'attaché à un char, il fût traîné autour des murailles de Gaza, à l'imitation d'Achille qui traita aussi inhumainement le corps d'Hector. (*a*) Il dépendoit peut-être de Bétis de

(*a*) Achille en usa de même avec le corps d'Hector, en vengeance de la mort de son ami Patrocle qu'il avoit tué ; il immola aussi sur son tombeau plusieurs Troyens qu'il avoit entre les mains. Alexandre estimoit beaucoup les œuvres d'Homere, & les portoit toujours avec lui dans

racheter ſa vie par quelques ſoumiſſions: il les regarda comme une baſſeſſe, & dédaigna de fléchir un Prince, qui, s'il eût été généreux, devoit eſtimer la vertu de ſes ennemis, & honorer la valeur d'un brave officier fidele à ſon maître. On ne peut trop admirer cette grandeur d'ame qui l'éleva au deſſus de ſon vainqueur. Ce mépris de la mort irrita vivement l'orgueil d'Alexandre; il y trouva une concurrence d'intrépidité qu'il ne vouloit point partager, & qui révoltoit ſon amour-propre : mais à la place de Bétis, le vainqueur de l'Aſie ſeroit-il mort auſſi généreuſement ?

De ce que j'ai dit, il ne faut pas conclure que je veuille preſcrire une regle abſolue & invariable. Les circonſtances, à la guerre, comme partout ailleurs, varient la nature des choſes : un Officier, qui a fait ſes preuves, dont l'expérience eſt conſommée, aura ſans doute égard à tout ce qui eſt acceſſoire à ſa ſituation :

---

une caſſette qu'il mettoit ſous ſon chevet. Il pouvoit en tirer quelques préceptes utiles pour la politique & pour la guerre; mais il aimoit ſurtout le merveilleux des héros de l'Iliade & la valeur d'Achille, auquel il ſe piquoit de reſſembler. Quelle différence, entre les faits giganteſques du poëme Grec & ceux de la Henriade, où une valeur naturelle eſt jointe aux plus éminentes vertus!

il n'eſt pas néceſſaire de lui donner des conſeils de vigueur. Cependant, comme les mêmes actions s'interprêtent ſouvent bien différemment, un jeune officier doit prendre garde à ce qu'il fera; car il arrive quelquefois que ce qui eſt admiré dans un vieux militaire, comme l'effet de ſa prudence & de ſa capacité, peut être blâmé dans un jeune homme & le faire ſoupçonner de peu de fermeté.

IL me ſemble que j'ai déduit en abrégé & expoſé ſous un même point de vue, ce qui peut porter le titre de Stratagêmes Militaires, & les notions qu'on doit avoir ſur tout ce qui a rapport aux loix de la guerre: elles ont dû être les mêmes dans tous les tems, parce que les idées de la juſtice & de la probité n'ont point varié; quoique pluſieurs des anciens, qui ont traité cette matiere, y aient eu peu d'égard, en faiſant un mélange des faits les plus condamnables avec ceux où il n'entroit que de l'eſprit & de la fineſſe. Valere Maxime, qui a compoſé un recueil de faits & dits mémorables, y a inſéré un chapitre * intitulé *des ſtratagêmes*, dans lequel il n'a pas manqué de mettre le moyen dont Tarquin ſe ſervit pour

* V. le liv. VII.

s'emparer de Gabie ; & celui d'Annibal qui fit déserter ses 600 Numides le jour de la bataille de Cannes. Il fait figurer ces deux ruses avec quelques manœuvres de guerre très-légitimes, & l'adresse de Tullus Hostilius dans un combat contre les Fidenates, qui mérite d'être rapportée. Metius Suffetius, dictateur d'Albe, allié des Romains, lorsque la bataille alloit commencer, se retira avec ses troupes sur une hauteur voisine, dans le dessein d'y attendre l'issue du combat, & de se joindre à celui qui auroit l'avantage. Les Romains, affoiblis par cette défection, en paroissoient abattus & découragés : mais le roi parcourut toute la ligne, & leur dit que c'étoit par son ordre que les Albains avoient fait ce mouvement, afin de prendre les ennemis à dos lorsqu'il leur en donneroit le signal. Par cette présence d'esprit il les rassura, gagna la bataille, & punit ensuite du dernier supplice la perfidie de Suffetius.

La maniere la plus commode de faire un livre est de recueillir & de compiler : mais il est rare que les écrivains de ce genre sachent borner leur travail. Ils s'attachent plutôt à remplir un volume

qu'à écrire avec choix & discernement ; voilà pourquoi ils confondent les notions & les caracteres des choses. C'est le défaut des auteurs stratagématiques dont il a été question, & de presque tous ceux qui s'occupent à faire des recueils, de quelque espece que ce soit.

Le mot *stratagême* vient des Grecs qui l'employoient à énoncer les manœuvres adroites & fines de la guerre ; les Latins l'ont adopté, & il a passé chez les modernes. Valere Maxime dit que sans ce terme, on auroit eu peine à exprimer en latin cette subtilité & cette adresse supérieure de l'esprit exempte de tous reproches : c'est donc aux auteurs à qui il faut s'en prendre, d'avoir mêlé avec ce qui n'est que stratagêmes, des faussetés & des fourberies. Au reste les Latins avoient les mots *astus*, *astutia*, & *calliditas*, qui pouvoit équivaloir à *stratagême*, & que les grammairiens ont rendu mal-à-propos synonymes de *dolus* & *fallacia*. Nous rendons très-bien le sens des premiers par les termes, *ruse* & *finesse*, qui présentent une idée différente de la fourberie & de l'artifice ; mais tous ces mots sont confondus dans les Dictionnaires latins & françois.

Cependant, quand on parle de ruses de guerre, on ne doit entendre que celles qui sont permises, & c'est ainsi que cette expression équivaut à *stratagême*.





MAXIMES.

1 LA hardieſſe & la prudence doivent toujours aller de concert : mais il eſt des cas où la prudence conſiſte à ſupprimer des précautions néceſſaires en d'autres tems. Agamemnon, voyant ſon camp forcé par les Troyens, propoſe de mettre les vaiſſeaux à l'eau, pour s'embarquer ſi l'on ne peut repouſſer l'ennemi : ſi vous le faites, lui dit Uliſſe, vos ſoldats ne penſeront plus à ſe battre, ils courront vers les vaiſſeaux, & tout ſera perdu.

2 Les réſolutions fermes & hardies ne ſe tirent point de la multitude : mais il y a maniere de les lui imprimer. M. du Peri aſſiégé dans Haguenau, ſentant qu'il alloit être obligé de ſe rendre, réſolut d'en ſortir avec toute ſa garniſon. Il aſſembla les principaux Officiers, auxquels il communiqua ſon deſſein. Il ne s'en trouva qu'un ſeul de ſon

avis : celui-là reçut toute sa confiance, & le seconda dans l'exécution de son projet.

3 M. le Maréchal de Villars disoit qu'il falloit quelquefois suppléer au manque de force par la hardiesse. Des menaces faites à propos à un ennemi qui se croit hors d'insulte, peuvent l'étonner & lui donner des allarmes.

4 Ce Général a passé pour heureux & un peu fanfaron, comme le Prince d'Orange pour malheureux quoique très-habile. Ceux qui percent jusqu'aux causes des événemens, verront que ce dernier fut souvent malheureux par sa faute. Au contraire, les succès de M. de Villars ont presque toujours été l'effet de sa capacité : né entreprenant & d'un caractere hardi, il voyoit des moyens de réussir où un autre eût été effrayé des obstacles. S'il se vantoit quelquefois, il tenoit parole : bien d'autres, dans tous les tems, n'ont fait que du bruit sans effet.

5 Un courtisan, trop sensible aux disgraces, craint de hazarder sa fortune, & n'ose rien entreprendre qu'à coup sûr : s'il est mal-habile, il sera

battu avec toute sa circonspection. Un Général, un Officier même doivent, ce me semble, joindre à la capacité, cette audace que forme le desir de la gloire, & cette philosophie qui résigne à tout événement.

6 Il y a eu, dit-on, des Généraux excellens pour conduire vingt mille chevaux, & qui eussent été embarrassés avec mille homme de pied; *& vice versa.* Je dis que l'excellence de ces Messieurs étoit très-médiocre. Chacune de ces armes n'a pas toujours un terrein exprès pour elle. Si son Général ne sçait pas les manœuvres de l'autre, il se fera sûrement battre dans quelqu'occasion. Personne ne peut commander avec succès, s'il ne connoît le fort & le foible des deux armes, la maniere de les diriger, & les rapports qu'elles ont entr'elles dans les opérations.

7 Lorsqu'on a placé dans la plus grande armée un Lieutenant Général & deux Maréchaux de camp à la tête de la premiere ligne de chaque aîle de cavalerie, autant à la seconde; le même nombre pour les

droites & gauches des deux lignes d'infanterie ; un Lieutenant Général & deux Maréchaux de Camp pour la grande réserve, un Maréchal de Camp pour chacune des réserves des aîles : ajoutons-en quatre ou cinq pour commander les corps séparés ; ce qui fera environ trente-cinq. S'il y en a un plus grand nombre, je demande à quoi ils seront employés, à moins d'en faire un corps de réserve.

8 Quand il y a trop d'Officiers Généraux, on ne peut les employer tous, & rien n'est plus humiliant pour ceux qui ne le sont pas. Le Maréchal de Saxe étoit d'une trempe à s'en peu soucier : mais un autre Général craint de se faire des ennemis ; il faut qu'il se mette l'esprit à la torture pour éloigner honnêtement les inutiles, & leur trouver quelque fonction. Si dans une bataille on les plaçoit tous sur la ligne, le plus ancien commanderoit les autres, & il arriveroit souvent que ce seroit le plus inepte. En avilissant ce grade éminent & respectable par la multiplicité, on rabaisse en même tems les inférieurs sur

qui rien ne peut rouler, & qui n'ont plus aucune occaſion de ſe diſtinguer.

9 Une armée ne doit jamais rien entreprendre ſans avoir ſes communications aſſurées avec les places d'où elle tire ſes convois. Les corps qu'elle détache doivent les conſerver avec elle ; & dans toute occaſion à la guerre, on ne doit pas détacher ou avancer une troupe, qu'elle ne puiſſe être ſoutenue par une autre, & qu'on n'ait prévu la retraite, ſi l'on y eſt forcé.

10 Un Commandant de place ou d'un quartier doit marquer à chaque troupe le poſte qu'elle occupera en cas d'allarme ; il ſe ménage une ou deux réſerves, ſelon l'étendue & la diſpoſition du lieu. Il peut faire donner une fois une fauſſe alerte pour voir ſi chacun ſe rendra à ſon poſte ; mais il ne faut pas récidiver ſi ſes intentions ſont bien exécutées.

11 Lorſqu'un Officier eſt placé pour garder un poſte, il n'y a aucune raiſon qui puiſſe le diſculper, s'il s'en écarte. Il peut employer un tiers de ſa troupe pour faire un bon coup qui ſe préſenteroit, & tenir pen-

dant ce tems le reste sous les armes. Quand l'ennemi a reconnu un homme ardent & peu précautionné, il lui jette un appas pour l'attirer dehors, tandis que des troupes s'avancent secrétement pour l'enlever.

12 On lit dans Saluste, que la garnison Romaine de Vacca fut taillée en piéces par les habitans qui se servirent d'un jour de fête, pour prier les Officiers chez eux à des festins. Le Commandant seul échappa; il fut battu de verges, ensuite décapité. Cet exemple & plusieurs autres de cette nature font juger de l'extrême vigilance, & des précautions nécessaires dans une ville nouvellement conquise.

13 Un Officier, qui commande un corps médiocre d'infanterie & de cavalerie, doit se régler pour la marche sur le terrein où il passe, & sur la proximité de l'ennemi. Si c'est un pays fouré, il couvrira sa cavalerie par l'infanterie, c'est-à-dire qu'elle marchera dans le centre de sa colonne, ayant sur les flancs des détachemens d'infanterie. Si le pays est ouvert, la cavalerie fera l'avant-garde, ou bien elle se partagera à la

la tête & à la queue. La premiere avant-garde, qui est de découverte, sera de troupes légeres si l'on en a; sinon il est bon de la mêler d'infanterie & de cavalerie.

14 Un ignorant présomptueux qui n'écoute aucun conseil, est une vraie peste à la guerre. Il n'est que trop souvent arrivé que des troupes en ont été les victimes. La plûpart des Officiers servent en France, les uns par besoin, les autres pour s'occuper dans leur jeunesse: fort peu cherchent à s'instruire. Ils ne savent rien de plus que la routine du service & des exercices. Lorsque de pareils gens se trouvent détachés à la guerre, ils doivent du moins se consulter les uns les autres; il s'en trouve toujours quelqu'un de bon sens qui donne un avis utile.

15 Si un corps de deux cens chevaux & de deux cens Grenadiers ou autres fantassins, se trouve obligé de combattre près d'un bois, d'un ravin, d'un chemin creux, il est bien certain qu'il faut placer l'infanterie de ce côté, le mieux qu'il sera possible pour soutenir la cavalerie; & si l'on

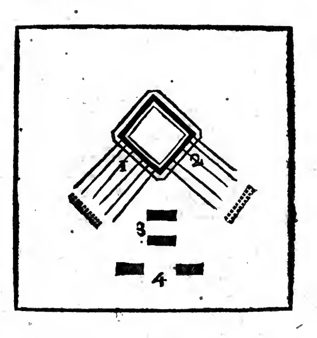
ſe retire lui faire occuper les flancs des défilés. Cette maxime triviale, ignorée cependant ou négligée, nous a fait battre plus d'un détachement dans la derniere guerre.

16 Si l'on doit attaquer une redoute, il faut toujours le faire par l'angle qui eſt la partie dénuée de feu. Suppoſons que l'on faſſe cette opération avec deux cens hommes. On en placera quarante vis-à vis de la face (1), le même nombre devant la face (2), pour en attirer le feu. On les couvre autant qu'il eſt poſſible : mais comme cela peut être difficile, parce que ſi celui qui a conſtruit la redoute eſt intelligent, il aura fait enſorte que le terrein ſoit découvert à la portée du fuſil; il aura fait raſer les haies fortes, il aura évité de la bâtir trop près d'un ravin ou d'une éminence: dans ce cas on peut ſe ſervir des boucliers dont j'ai parlé. Le reſte ſe partagera en quatre troupes, chacune de trente ſur trois rangs. Les deux premieres (3) marcheront à la ſuite l'une de l'autre à une petite diſtance; les deux autres (4) les ſoutiendront. Le premier rang du moins doit avoir des

V. la Fig ſuivante qui repréſente cette attaque.

* V. mon Traité des armes défenſives.

hâches pour couper les paliſſades. Dès qu'on a gagné le foſſé, on ſe coule le long des faces ; alors ceux qui ont été placés vis-à-vis, peuvent y marcher. Si l'on n'avoit que cent hommes, on les partageroit en deux troupes, & l'on attaqueroit deux angles en même-tems. Un mal-habile marcheroit aux faces, & feroit tuer bien du monde mal-à-propos.



17 Un avant foſſé ſec devant un re-

tranchement peut être plus nuisible qu'utile. S'il est étroit, l'ennemi le franchira aisément : s'il est large, il se jettera dedans, & travaillant à couvert, il y pratiquera bientôt une rampe des deux côtés. Il ne faut donc jamais en faire, à moins qu'il ne soit disposé de sorte à être enfilé par-tout.

18 Un Officier particulier, chargé d'une entreprise, doit l'exécuter quoi qu'il en coûte. S'il consulte ses inférieurs, comme l'affaire ne roule point sur eux, & qu'il y entre souvent de la jalousie, ils lui grossiront les difficultés pour le détourner de sa besogne. Il vaut quelquefois mieux se faire battre & acquérir une réputation de courage, que de s'exposer à passer pour un homme timide & trop circonspect.

19 Bélisaire ayant donné une grande bataille contre les Perses, fut défait par la lâcheté d'un corps d'Isauriens : voyant quelqu'infanterie qui étoit encore en ordre, il se mit à sa tête, & s'adossa à l'Eufrate qui faisoit un coude où il appuya ses flancs. La cavalerie Persanne fondit sur cette troupe à plusieurs reprises, toujours inutilement.

inutilement. La nuit venue, elle entra dans un vaiſſeau qui étoit préparé & paſſa dans une iſle où le reſte de l'armée s'étoit retirée après ſa défaite. Voilà une preuve de la force de l'infanterie quand elle eſt bien diſpoſée & bien commandée *.

* Procope ; liv. I. de la guerre de Perſe ch. 18.

20 Si une troupe d'infanterie eſt ſur une hauteur, & qu'une autre marche à elle, plus la pente ſera roide, moins le feu de celle qui eſt en haut fera d'effet, parce que le Soldat tire machinalement devant lui & plus haut que bas. Si elle attend que l'ennemi ſoit à trente pas, le ſoldat ſera plus tremblant & les coups porteront en l'air. Si elle étoit ſur un plateau, il ne faudroit pas monter avec trop de précipitation, parce qu'en arrivant au ſommet, on voudroit s'arrêter pour ſe mettre en ordre & reprendre haleine : l'ennemi ſaiſiroit ce moment & vous renverſeroit. Il faut aller modérément, forcer la marche en arrivant ſur le plateau, & tomber ſur l'ennemi : c'eſt ainſi que l'Infanterie Françoiſe battit celle des alliés à Caſtiglione. D'Ablancourt * rap-

* V. ſes Mémoires, pag. 161.

porte un exemple pareil des Portugais, commandés par le Comte de Schomberg, contre les Espagnols.

21 Lorſque l'angle formé de la pente & de l'horiſon paſſe trente degrés, la troupe qui monte & celle qui deſcend, n'ont plus de force pour ſe choquer. L'ordre profond y eſt donc inutile, ſi l'on n'a pas d'autres raiſons pour le prendre.

22 La Cavalerie qui monte a l'avantage ſur celle qui deſcend, parce que le cheval n'a point de force dans le dernier cas, vu ſa conſtruction. Le Roi de Pruſſe cite une occaſion où ſa cavalerie battit celle des Autrichiens, & dit que le choc de celle-ci, qui deſcendoit, fut preſque inſenſible. Il faut cependant obſerver, comme ci-deſſus, que ſi l'angle de l'horiſon paſſe trente degrés, il n'y a plus de choc de part ni d'autre.

23 Si l'on devoit monter une montagne, du ſommet de laquelle l'ennemi pourroit rouler de groſſes pierres, ou des poutres & des troncs d'arbres, on monteroit à la file. Prenons que l'on ait trois bataillons, chacun de cinq cens douze hom-

mes : on formera ſix colonnes, qui auront chacune quatre hommes de front & ſoixante-quatre de profondeur. On mettra des pelotons d'Armés à la légere ſur les flancs, ou bien les Grenadiers. En arrivant au ſommet, chaque colonne fera un quart de converſion par diviſion de ſeize : la ſeconde ſerrera ſur la premiere, & elles marcheront tout de ſuite enſemble pour charger l'ennemi. Les deux ſuivantes ne ſe ſerreront point, mais attaqueront ce qui voudroit embraſſer la premiere de droit & de gauche. Xenophon fit à-peu-près la même diſpoſition contre les Barbares de la colchide qui lui diſputoient le paſſage * (*a*).

* Retraite des dix mille liv. 4. p. 213.

24 Quand on fait la guerre dans un pays de montagnes ſujet à des ouragans, il faut en prévenir les effets en ſe campant ſur des hauteurs. Si

(*a*) Dans la même retraite les Grecs, ſe trouvant arrêtés ſur la côte du pont par les Moſycéniens qui étoient en bataille devant leur Ville, marcherent à eux rangés en vraies colonnes très-diſtantes l'une de l'autre ; les armés à la légere étoient dans les intervalles, mais en arriere, parce qu'ils n'étoient pas armés défenſivement, & qu'on ne vouloit pas leur faire eſſuyer les premiers traits. Je ne crois pas que M. de Folard ait cité cette occaſion qui lui étoit ſi favorable.

l'on eſt ſur une pente ou dans une vallée, il faut prendre garde qu'il puiſſe y avoir un grand courant d'eau ; ſinon l'on doit pratiquer des canaux pour les écoulemens. En 1746, un gros corps de troupes Autrichiennes campoit dans la vallée de la Polſévera dans le pays de Gênes. Il vint une pluie ſi abondante, qu'il ſe forma tout-à-coup des torrens, qui, tombant avec rapidité des hauteurs, ſe répandirent dans cette vallée. Les troupes y perdirent leurs tentes, leur bagage, & un grand nombre fut noyé.

Je dirai à cette occaſion, qu'il eſt non-ſeulement à propos, mais néceſſaire qu'un Chef de guerre ſache un peu d'aſtronomie, qu'il connoiſſe les différens climats, la nature du pays où il eſt, ſa température dans chaque ſaiſon, le tems des grandes chaleurs ou des pluies, celui des gelées fortes ; qu'il faſſe attention à la durée des jours & des nuits, aux phaſes de la Lune, à ſon lever, & à ſon coucher ; au gonflement des rivieres qui débordent ſouvent dans certains tems marqués, au flux & reflux de la mer, à ſon retard cha-

que jour & à ses variations. Toutes ces observations sont importantes, pour assurer l'exécution des entreprises. 12

25 Un Officier peut être battu sans honte, mais il est toujours humiliant de donner dans une embuscade. Indépendamment des précautions d'usage, & qui ne sont négligées que par les étourdis, il y a des indices qui font juger des finesses de l'ennemi. Si l'on voit des volées de pigeons ou d'autres oiseaux s'élever & tournoyer long-tems sans se reposer; si l'on entend des geais, des pies, venir en criant fort sur la rive d'un bois, on peut s'assurer qu'il y aura du monde dedans; si l'ennemi vient vous attaquer avec une petite troupe & s'enfuit; si s'avançant avec une grosse troupe, il céde à une moindre ou à une égale en nombre, sans trop d'apparence de raison, on peut être persuadé qu'il ne le fait pas sans dessein. Il faut donc aller bride en main, & ne pas le poursuivre à portée d'un bois, ou d'un côteau dont on n'auroit pas démasqué le revers. Si l'on voit l'ennemi paroître négligent contre

ſon ordinaire, il ne faut pas y croire trop légérement : avant de rien entreprendre, il faut bien s'aſſurer de la vérité, & faire toujours des diſpoſitions qui garantiſſent du piége au cas qu'il y en ait un.

26 Quand on attaque un poſte fermé comme une petite Ville, une Bourgade ; ſi, après que la muraille ou le retranchement eſt forcé, l'ennemi s'obſtine dans la défenſe en ſe retirant de rue en rue, il ſe barricade, & met le feu aux maiſons qu'il abandonne ; il occupe celles qui appuient & flanquent ſes barricades ; il y fait des embraſures, maſque les portes, & n'y laiſſe des ouvertures que pour tirer. L'attaquant doit ſe loger dans les maiſons voiſines, en éteignant le feu s'il eſt poſſible, tirer de là ſur les défenſes, percer des ouvertures de maiſon en maiſon, pour y communiquer & chaſſer l'ennemi de celles qu'il occupe ; tâcher enfin de gagner les derrieres, & de le forcer par quelqu'endroit. Mais il faut prendre garde auſſi de ne pas ſe laiſſer couper & enfermer ſoi-même.

27 Pour attirer l'ennemi au combat & le faire ſortir d'un bon poſte où l'on ne veut point l'attaquer, on tâche de lui couper les vivres & les fourages ; on brûle ſon pays pour exciter ſa colere, on paroît ſe retrancher avec beaucoup de précaution ; ou l'on fait ſemblant de ſe retirer en dérobant ſa marche, dont on a ſoin cependant que l'ennemi ſoit inſtruit. Labienus, étant campé avec trois légions à mille pas de ceux de Tréves, ſçavoit qu'ils attendoient un ſecours des Allemands. Une petite riviere couloit entre les deux camps, paſſage dangereux pour celui qui l'auroit entrepris, parce que les bords étoient fort eſcarpés. Labienus fit publier qu'il ſe retireroit avant l'arrivée du ſecours. Il ordonna de faire un grand bruit dans ſon camp, comme de gens qui plient bagage à la hâte, & il ſe mit en marche au point du jour. Les ennemis, avertis par leurs coureurs qu'on laiſſoit approcher à deſſein, s'exhortent à ne pas laiſſer échapper une ſi belle occaſion ; ils paſſent la riviere, & s'engagent dans un terrein ſerré où Labienus fond

de toutes parts sur eux. Etonnés de se voir attaqués par des gens qu'ils croyoient s'enfuir, ils soutinrent à peine le premier choc, & furent entierement défaits.

Comm. liv. VI de la guerre des Gaules.

28 Pérosès, Roi des Perses, s'avançoit contre les Ephtalites, peuple des Huns. Ceux-ci s'étoient postés dans une campagne dont ils occupoient toute l'étendue; & pour mieux s'assûrer la victoire, il userent de ce stratagême. Ils creuserent une tranchée large & profonde; la terre, qui en avoit été tirée, fut répandue & jettée au loin. On recouvrit ensuite le fossé par des claies & un peu de terre par-dessus. Cette tranchée traversoit toute la plaine, à l'exception d'un passage qu'on avoit laissé pour dix chevaux de front. Lorsque les Perses furent à portée, le Roi des Huns détacha une troupe de cavalerie pour aller au-devant d'eux, avec ordre de se retirer dès qu'on la poursuivroit. Elle devoit aussi observer de se mettre en colonne en approchant de la tranchée, afin de rentrer par le passage qui étoit marqué. Elle exécuta très-bien ce qui lui étoit prescrit. Toute la ca-

valerie Persanne, répandue dans la plaine, la suivoit avec impétuosité, sans soupçonner aucun piége. Elle vint donc donner dans la fosse, où non-seulement les premiers rangs tomberent, mais plusieurs des suivans, parce qu'ils couroient à toute bride, & que les derniers heurtant les premiers les empêchoient de rétrograder. Le Roi de Perse périt dans cette action avec trente de ses fils.

Procope, de la guerre de Perse, liv. I. ch. 4.

Cette ruse est très-praticable surtout dans des terreins sabloneux, parce qu'on s'apperçoit moins alors que la terre ait été remuée : si je m'en servois, je tiendrois mes troupes en bataille sur une ligne avec une réserve, parce qu'il faut supposer que je serois très-foible. J'aurois soin que ma tranchée fût recouverte de maniere à ne donner aucun soupçon. Je laisserois cinq à six débouchés larges de soixante pieds, pour retirer les troupes que j'enverrois au-devant de l'ennemi. S'il les poussoit avec trop de vigueur, il ne manqueroit pas de donner dans le fossé comme les Perses : l'étonnement, encore plus que le mal qu'il en recevroit, y ré-

pandroit partout le désordre. Alors sortant sur lui en colonne par les débouchés, je l'ouvrirois, le percerois de toutes parts, & lui ferois essuyer le sort de Pérosès.

29 Je ne sai pourquoi nous ne nous servirions pas de plusieurs moyens dont les anciens ont fait usage. Par exemple, les Espagnols, combattant contre Amilcar, remplirent des chariots de matieres combustibles, auxquels ils attelerent des bœufs: ces animaux, sentant la chaleur, se mirent à courir, & troublerent tout l'ordre de bataille d'Amilcar qui fut défait. En nous appliquant ceci, je ferois construire des chariots larges de dix à douze pieds, & de huit au plus de longueur, attelés de six bœufs de front, qui auroient la tête & les épaules cuirassées jusqu'aux jarrets. De cette maniere, étant mis une fois en mouvement, ils ne tourneront pas facilement pour rétrograder. Le chariot sera rempli de bois sec avec du godron, & des pétards, ou bien des canons de pistolets chargés seulement à poudre. Mes chariots, allumés & poussés vers l'ennemi en belle plaine, feront

accompagnés, un certain eſpace, de cavaliers bien cuiraſſés qui les empêcheront de ſe détourner. Je les ſuivrai avec mes troupes formées en diverſes colonnes. Si l'ennemi dirige ſon canon à cartouches ſur les chariots, ce ſera autant d'épargné pour mes colonnes. Si quelques-uns de mes chars parviennent à ſa ligne, ils y feront aſſez de déſordre pour le troubler; d'ailleurs la nouveauté ſeule l'étonneroit au point qu'il ne ſçauroit quel parti prendre. Si les anciens, qui ſe ſont ſervis de chars armés & d'éléphans, n'euſſent point été formés en phalange ſerrée, mais en colonnes avec de grands intervalles entr'elles, ils n'en auroient pas reçu ſouvent plus de dommage que l'ennemi.

30 Lorſqu'un Général ſe trouve engagé dans un mauvais pas, qu'il prévoit que les vivres ſont prêts à manquer, ou dans toute autre ſituation critique, il doit ſe garder de laiſſer paroître ſes inquiétudes. M. de Montécuculi fit cette faute en 1673 : trompé par des guides & par le rapport qu'on lui avoit fait du pays, il ſe trouva engagé dans un

terrein où il couroit les plus grands risques, s'il y eût été attaqué ; & cela pouvoit lui arriver parce qu'il faisoit sa marche devant M. de Turenne. Il cria pendant un quart d'heure qu'il étoit trahi. Les troupes en étoient si allarmées, qu'il n'eût fallu, dit l'Auteur dont je tiens ceci *, que cinq cens hommes pour les mettre en déroute.

* Mém. de Chavagnac.

31 S'il arrive qu'on tienne l'ennemi enfermé dans une gorge, & qu'il ne puisse échapper que par des ruses, il faut se méfier de toutes celles qu'il peut employer. Il se sert quelquefois de la négociation pour gagner du tems. C. Néro eut la mal-adresse de se laisser amuser par Asdrubal qui faisoit naître à chaque moment de nouveaux débats. celui-ci étoit enfermé dans un détroit nommé les pierres noires. Il proposoit d'évacuer l'Espagne & de remettre aux Romains plusieurs places. La négociation dura cinq jours, pendant lequel tems il faisoit filer ses bagages & une partie de son armée par la montagne. Comme l'accord paroissoit prêt à se conclure, il échappa avec le reste à

Tite-Live Décade III. liv. 6.

la faveur d'un brouillard. En pareil cas on doit donner ſes conditions avec un tems très-court pour les réſoudre. Si la réponſe ne convient pas on n'entend plus à rien.

32 Il en eſt de même des capitulations. Je ne voudrois jamais en accorder aucune que pour être exécutée ſur le champ. C'étoit aſſez l'uſage autrefois de capituler pour ſe rendre, au cas qu'on ne fût pas ſecouru dans un certain tems, qui étoit pouſſé quelquefois juſqu'à trois ſemaines: l'un & l'autre dans ce cas doit ſuſpendre ſes travaux; & pour s'en aſſurer, on ſe donneroit réciproquement des ôtages, qui auroient la liberté d'avertir tous les jours de ce qui ſe paſſeroit. Mais l'armée ennemie peut arriver avant le tems expiré, & ce tems bien employé pouroit rendre maître de la place. Un petit ſecours peut s'introduire, ſuffiſant pour prolonger la défenſe juſqu'à la mauvaiſe ſaiſon. Le Gouverneur l'interprétera de maniere à rompre la ſuſpenſion d'armes; ou ſi l'on a ſpécifié qu'il doit venir une armée, il ſuffira que l'ennemi ſe préſente avec

quelques troupes incapables de faire lever le siége, mais qui dégageront
14 le Gouverneur de sa parole.

33 M. de Turenne disoit que celui qui pouvoit se vanter d'être exempt de fautes, n'avoit pas fait long-temps la guerre. Ce grand homme avouoit les siennes avec autant d'ingénuité, qu'il étoit modeste dans ses victoires.

34 Quelquefois on accuse les Généraux de certaines fautes, qui dans le fond n'en sont point, mais qui sont l'effet des circonstances où ils se trouvent. Il faut aussi remarquer que ces sortes de fautes, si c'en sont, portent toujours l'empreinte de leur caractere. Le Duc de Parme étant entré en France pour la seconde fois, lui & Henri IV firent plusieurs fautes, l'un par trop d'audace, l'autre par trop de circonspection. Le Duc de Parme auroit pû envelopper & prendre le Roi au pont d'Aumale. Il répondit à ceux qui lui reprochoient d'avoir manqué cette occasion, » je croyois avoir » affaire à un Général & non à un » Carabin «. Le Roi piqué de ce Jugement, qui lui fut rapporté, dit

» Il eſt aiſé au Prince de Parme
» d'être prudent, il ne riſque que
» de ne pas faire des conquêtes
» dont il peut ſe paſſer; moi je dé-
» fends ma couronne, & rebuté
» d'une ſi longue guerre, je hazarde
» tout pour en voir la fin.

35 La prudence, dans les projets, peſe tous les moyens, voit tous les obſtacles, & compare avec eux les poſſibilités. Mais il y a une ſorte de rafinement dans la prévoyance qui eſt très-dangereux: il ne ſe contente pas d'appercevoir les incidens, il en multiplie les circonſtances, il groſſit les écueils, & jette dans l'incertitude. Cet excès de circonſpection rend timide, & fait manquer, par la lenteur, les plus belles occaſions. Ce défaut eſt celui des eſprits trop fins & trop ſubtils, qui ſont plus propres pour conduire des deſſeins ſecrets par la ruſe ou l'intrigue, qu'à former des entrepriſes ouvertes où il faut de l'audace & de la promptitude. C'étoit le caractere d'Aratus, ce Général des Achéens, qui remplit, dit Polybe, tout le Péloponèſe des trophées de ſes défaites. Il faut

donc prendre garde d'être trop défiant dans toutes ſortes d'affaires. Il y a des bornes à la prudence : les principaux obſtacles levés ou prévenus, on ne doit pas ſe laiſſer arrêter par mille petites poſſibilités.

36 Le même homme eſt bien ſouvent différent de lui-même : le plus ferme montrera dans certaines occaſions la foibleſſe & la puſillanimité d'un enfant. L'aſpect de l'ennemi en plein jour, l'appareil d'une bataille le troubleront : mais il ſera habile dans les Conſeils, admirable pour tramer une ſurpriſe & l'exécuter : ſupérieur aux autres hommes par ſes lumieres, il ſera quelquefois les plus lourdes fautes. Tel étoit encore cet Aratus dont je viens de parler, & qui malgré cela, après ſa mort, fut honoré comme un Dieu dans ſa patrie. Cela apprend à ne pas juger les hommes ſur leurs défauts, mais par le bien que nous ont fait leurs vertus.

37 On peut remarquer qu'il eſt certaines parties où un Général excelle plus que dans les autres. M. de

Montecuculi

Montecuculi étoit admirable pour les marches ; M. de Turenne n'avoit pas ſon égal pour la conduite & l'événement d'une campagne ; perſonne n'étoit plus propre pour un jour de bataille que le Prince de Condé. Qui peut ſe flatter, après cela, de poſſéder dans le plus haut degré toutes les parties de l'art?

FIN

TABLE

DES CHAPITRES, ARTICLES ET OBSERVATIONS

Contenus dans le Tome I.

CHAPITRE I. *Dissertation sur la légion Romaine.*

Art. I. *A quelle époque il faut rapporter la création de la légion Romaine ; celle de son Ordonnance : que les Romains n'ont rien pris des Grecs à cet égard.* Page 1

Art. II. *État de la légion prouvé par le cens de S. Tullius. Ses armes offensives. Création des Vélites. Usage des Accenses.* 10

Art. III. *Erreurs de quelques Auteurs sur les armes Romaines. Leur usage. Maniere de combattre de la légion.* 18

Art. IV. *Usage de l'épée ; avantages de cette arme. Utilité*

Pag.

d'une troupe d'ouvriers par régiment. 28

Art. V. *Epoque & détail de la seconde ordonnance Romaine. Sa formation & sa maniere de combattre.* 36

Art. VI. *De la distance qui se gardoit entre les lignes.* 50

Art. VII. *De la cavalerie attachée aux légions.* 54

CHAP. II. *Retraite d'Antoine de la Médie.* 61

OBSERVATION. Art. I. 82

Art. II. 91

CHAP. III. *Des Camps.*

Art. I. *Maniere de camper des Romains. Son avantage. Construction de leurs retranchemens. Quelle est la cause de la Foiblesse de nos camps.* 98

Art. II. *Ce qu'étoit autrefois notre fortification de campagne. Méthode des Romains, étant attaqués dans leur camp. L'ordre de leur service. Forme de leur campement.* 110

Art. III. *Avantage de se retrancher en campagne. Observa-*

Pag.
tions à ce sujet, & sur la maniere d'asseoir un camp. Préceptes sur l'attaque & la défense. 125
CHAP. IV. *Des lignes de circonvallation.*
Art. I *Calcul de M. de Vauban. Défauts des lignes. Raison de la force des Anciens dans les leurs : exemples de lignes forcées ; pourquoi. Belle conduite de quelques Généraux.* 137
Art. II. *Disposition des Troupes dans les lignes. Description de celles de César. Comment les Anciens s'y postoient. Méthode nouvelle pour une circonvallation. Maximes pour les retranchemens. Forme d'attaque de place des Anciens.* 148
CHAP. V. *De l'ordonnance.*
Art. I. *Principes de l'ordre Romain. Opposition de mon systême à celui de la colonne.* 175
Art. II. *Exposition de mon sistême d'ordonnance. Réponse aux objections. Démonstration.* 184
CHAP. VI. *Des troupes légéres.*

Pag.
Art. I. *Ce qu'on appelloit autrefois enfans perdus. De l'utilité des troupes d'Infanterie légere. De l'origine des Grenadiers : de celle des Carabins. Avantages des pelotons de Dragons attachés aux régimens de Cavalerie : exemples qui le démontrent.* 199
Art. II. *De la néceſſité des armes défenſives. Moyen de ſe garantir de l'effet du canon. Diſpoſition d'attaque. Emploi du canon dans cette occaſion.* 213
Art. III. *Différentes manieres d'attaquer une batterie de canon. Cauſes de la multiplication des bouches à feu. Pourquoi je préfére les Dragons à l'Infanterie légere pour mêler avec les eſcadrons.* 221
CHAP. VII. *Des marches & de l'ordre mêlangé.*
Art I. *Diſpoſition de marche ſur quatre colonnes : ſon développement. Ordre de bataille carrée. Méthode des Romains. Ce qu'il faut ob-*

Pag.
ferver dans une marche. 231
Art. II. *Du Mêlange des armes par brigades. Terrein qui convient le mieux à cette diſpoſition. Précaution pour l'appui d'un aîle de cavalerie. Obſervations ſur le mêlange. Diverſes manieres de s'y diſpoſer.* 242
Chap. VIII. *Paſſages des rivieres, des défilés, & différens ordres de retraite.*
Art. I. *Maniere de repaſſer une riviere devant l'ennemi. Obſervation ſur cette manœuvre. Diverſes précautions. Exemple d'une armée qui paſſe une riviere ayant l'ennemi en tête & en queue. Méthode des Anciens.* 256
Art. II. *Maniere de paſſer des défilés devant l'ennemi. Réflexions. Divers exemples. Concluſion.* 271
Art. III. *Ruſes pour maſquer une retraite, ou la favoriſer. Manœuvres d'arriere-garde de Cavalerie.* 285
Art. IV. *Diſpoſitions de retraite en*

Pag.
ordre carré. 293
CHAP. X. *De l'attaque & enlèvement des quartiers.* 300
CHAP. X. *Des convois.* 311
CHAP. XI. *De l'attaque & défense des fourages.* 323

Fin de la Table du Tome premier.

TABLE

DES CHAPITRES ET ARTICLES

Contenus dans le Tome II.

CHAPITRE XII. *De la Guerre défensive.*
Art. I. *Conduite de divers Généraux pour servir d'exemple. Mauvaise conduite des alliés en Portugal. Plan d'une défensive dans un pays vaste, où il y a peu de places.* Page 1
Art II. *Des armées d'observation. Des lignes pour couvrir un pays. Examen de leurs avan-*

TABLE.

Pag.
tages & de leurs défauts. 16
Art. III. *Des camps retranchés sous les places.* 25
Art. IV. *Méthode de défensive dans un pays de montagnes. Manœuvres de M.r de Luxembourg. Conduite du Roi de Prusse en Silésie.* 28
CHAP. XIII. *De la dialectique militaire.* 35
Art. I. *Des plans de campagne généraux & particuliers. Des diversions. Divers exemples.* Idem.
Art. II. *Des marches dérobées. Observations sur certains mouvemens. Ceux qui regardent les investissemens de places.* 49
CHAP. XIV. *De la Noblesse.* 62
CHAP. XV. *Des objets qui excitent l'émulation.* 71
CHAP. XVI. *De la discipline.* 84
CHAP. XVII. *Du butin.* 93
CHAP. XVIII. *De la désertion.* 108
CHAP. XIX. *Des signaux.* 114
CHAP. XX. *Du mot.* 127
CHAP. XXI. *De la Chevalerie & de l'ordre qu'on observoit alors dans les combats.*

T A B L E.

Pag.

Discours préliminaire. 133

Art. I. *Origine de la Chevalerie. Abrégé de ses usages, de ses exercices. Création des Compagnies d'ordonnance. Epoque de l'Infanterie réglée. Comment elle étoit armée.* 136

Art. II. *Quelle étoit la forme des ordres de bataille. Explication des termes dont on se servoit. Disposition des deux armées à la bataille d'Avrai.* 151

CHAP. XXII. *Bataille de Gréci.* 158

CHAP. XXIII. *Bataille d'Azincour.* 168

CHAP. XXIV. *Bataille de Juberoth entre les Espagnols & les Portugais.*

CHAP. XXV.

Art. I. *Comparaison de l'ordre des Anglois à Créci, avec la disposition de Narsès contre Totila.* 190

Art. II. *Observations sur le coin des Anciens. Exemple tiré de l'histoire d'Alexandre.* 198

Art. III. *Tableau abrégé de l'état où étoit la Tactique & la milice Romaine, vers le tems de Justinien I.* 205

TABLE.

CH. XXVI. *Des Stratagêmes permis à la guerre, ou Remarq. sur Polyen & Frontin.*

Avant-Propos.	217
Art. I.	221
Art. II.	235
Art. III.	245
Art. IV.	252
MAXIMES.	263

ERRATA du Tome premier du Traité de Tactique.

Page 1 *ligne* 13 *de la Préface*, intimément, *lisez* intimement.
11 7 *idem*, le Tactique, *lisez* la Tactique.
24, 3, public, *lisez* du public.
27, 5, *idem*, connoissances, *lisez* connoissance.
30, 3, *idem*, les plus, *lisez* le plus.
20, 19, étudié, *lisez* étudiée.
31, 4, en a pris, *lisez* a pris.
35, 15, légers, *lisez* léger.
37, 30, ses séditions, *lisez* les séditions.
57, 8, & centuries, *lisez* en centuries.
63, 3 *de la note*, leur solde, *lisez* à leur solde.
72, *dern. de la note*, Plutarque, *lisez* Thucidide.
idem, faites, *lisez* fait.
74, *à l'addition*, Appian, *lisez* Arrian.
102, *à la derniere addition*, de cet article, *lisez* de l'article suivant.
109, 5 *de la note*, une impétuosité, *lisez* impétuosité.
Ibidem, 12, par ces, *lisez* par cet.
134, 1 *de la note*, l'angle saillant, *lisez* l'angle du flanc.
Ibidem, 14, 150, *lisez* 120.

137,	ARTICLE II, *lisez* ARTICLE I.
159,	24, Réaulieu, *lisez* Royal-Lieu.
196,	24, qu'il en aura, *lisez* qu'il y en aura.
208,	19, 1661, *lisez* 1671.
218,	11, de la, *lisez* la.
224,	6, des avantages, *lisez* désavantage.
244,	11, rapidités, *lisez* rapidité.
245,	2, en l'ain, *lisez* en l'air.
Ibidem,	16, protégeroit, *lisez* protégeroient.
Ibidem,	donneroit, *lisez* donneroient.

ERRATA du Tome II.

Page 17, *ligne*	26, 25000, *lisez* 35000.
Ibidem,	28, 40000, *lisez* 50000.
27,	7, 1744, *lisez* 1747.
50,	9, l'assemblée des gardes, *lisez* les dianes & l'assemblée des gardes.
56,	17, tein, *lisez* trin. Ibidem, *ligne* 23.
57,	10 *de la note*, celles, *lisez* celle.
58,	18, aucun mouvement, *lisez* aucuns mouvemens.
59,	2, l'Ille, *lisez* l'Isle.
65,	*de la note*, leur main, *lisez* leurs mains.
86,	*derniere de la note*, formé, *lisez* formés.
116,	1, à son arrivée; le, *lisez* à son arrivée le.
134,	25, humilantes, *lisez* humiliantes.
141,	4 *de la note*, la, *lisez* le.
Ibid.	8, courts, *lisez* court.
144,	4 *de la note*, leur, *lisez* leurs.
170,	6 *de la note*, avoit, *lisez* avoient.
Ibid.	9, longs, *lisez* long.
190,	8 *de la note*, cherché, *lisez* cherchée.
193,	12 *de la note*, serve, *lisez* servoit.
208,	22, υπασκστοι, *lisez* ὑπασπίστοι.
Ibidem,	29, ames, *lisez* armes.

L'Approbation & le Privilege se trouvent au Cours de Tactique, dont ce Traité est la suite.





